ANNUAIRE

DE

L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

1907

SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

ÉCOLE PRATIQUE

DES HAUTES ÉTUDES

SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

ANNUAIRE

1907

CALENDRIER — DOCUMENTS — RAPPORTS

JULES SOURY : *Nature et localisation des fonctions psychiques chez l'auteur du traité* De la Maladie sacrée.



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCVI

CALENDRIER POUR 1906-1907.

OCTOBRE.			NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
1	l	*Vac. tout le mois.*	1	j	Toussaint. *Vac.*	1	s	
2	m		2	v	*Vac.*	2	**D**	
3	m		3	s	*Vac.*	3	l	
4	j		4	**D**	*Réunion du Conseil.* (10 h.)	4	m	
5	v		5	l	*Réouverture des conférences.*	5	m	
6	s		6	m		6	j	
7	**D**		7	m		7	v	
8	l		8	j		8	s	
9	m		9	v		9	**D**	
10	m		10	s		10	l	
11	j		11	**D**		11	m	
12	v		12	l		12	m	
13	s		13	m		13	j	
14	**D**		14	m		14	v	
15	l		15	j		15	s	
16	m		16	v		16	**D**	
17	m		17	s		17	l	
18	j		18	**D**		18	m	
19	v		19	l		19	m	
20	s		20	m		20	j	
21	**D**		21	m		21	v	
22	l	*Inscription des élèves du 22 octobre au 10 novembre.*	22	j		22	s	
23	m		23	v		23	**D**	
24	m		24	s		24	l	
25	j		25	**D**		25	m	Noël. *Vac*
26	v		26	l		26	m	*Vac.*
27	s		27	m		27	j	*Vac.*
28	**D**		28	m		28	v	*Vac.*
29	l		29	j		29	s	*Vac.*
30	m		30	v		30	**D**	*Vac.*
31	m					31	l	*Vac.*

JANVIER.

1	m	*Vacances jusqu'au 5 janvier inclus.*
2	m	
3	j	
4	v	
5	s	
6	D	*Réunion du Conseil* (10 h.). *Renouvellement des Commissions ordinaires* [1].
7	l	
8	m	
9	m	
10	j	
11	v	
12	s	
13	D	
14	l	
15	m	
16	m	
17	j	
18	v	
19	s	
20	D	
21	l	
22	m	
23	m	
24	j	
25	v	
26	s	
27	D	
28	l	
29	m	
30	m	
31	j	

FÉVRIER.

1	v	
2	s	
3	D	
4	l	
5	m	
6	m	
7	j	
8	v	
9	s	
10	D	*Vac.*
11	l	*Vac.*
12	m	*Mardi gras. Vac.*
13	m	
14	j	
15	v	
16	s	
17	D	
18	l	
19	m	
20	m	
21	j	
22	v	
23	s	
24	D	
25	l	
26	m	
27	m	
28	j	

[1] *Ordre du jour de toutes les réunions : Présentation de thèses, rapport des commissaires responsables, proposition de publications.*

MARS.

1	v	
2	s	
3	D	
4	l	
5	m	
6	m	
7	j	MI-CARÊME. *Vac.*
8	v	
9	s	
10	D	
11	l	
12	m	
13	m	
14	j	
15	v	
16	s	
17	D	*Réunion du Conseil* (10 h.).
18	l	
19	m	
20	m	
21	j	
22	v	
23	s	
24	D	*Vac.*
25	l	*Vac.*
26	m	*Vac.*
27	m	*Vac.*
28	j	*Vac.*
29	v	*Vac.*
30	s	*Vac.*
31	D	PÂQUES [1].

[1] Pâques tombera :
En 1908, le 19 avril.
En 1909, le 11 avril.
En 1910, le 27 mars.

AVRIL.			MAI.			JUIN		
1	l	*Vac.*	1	m		1	s	
2	m	*Vac.*	2	j		2	**D**	
3	m	*Vac.*	3	v		3	l	
4	j	*Vac.*	4	s		4	m	
5	v	*Vac.*	5	**D**		5	m	
6	s	*Vac.*	6	l		6	j	
7	**D**	*Vac.*	7	m		7	v	
8	l		8	m		8	s	
9	m		9	j	Ascension. *Vac.*	9	**D**	
10	m		10	v		10	l	
11	j		11	s		11	m	
12	v		12	**D**		12	m	
13	s		13	l		13	j	
14	**D**		14	m		14	v	
15	l		15	m		15	s	
16	m		16	j		16	**D**	
17	m		17	v		17	l	
18	j		18	s		18	m	
19	v		19	**D**	Pentecôte.	19	m	
20	s		20	l	*Vac.*	20	j	
21	**D**		21	m	*Vac.*	21	v	
22	l		22	m		22	s	
23	m		23	j		23	**D**	
24	m		24	v		24	l	
25	j		25	s		25	m	
26	v		26	**D**		26	m	
27	s		27	l		27	j	
28	**D**		28	m		28	v	*Réunion du Conseil* (9 h.). *Rapport sur les conférences. Désignation des élèves titulaires. Présentations à l'École de Rome. Affiche de l'année suivante.*
29	l		29	m		29	s	
30	m		30	j		30	**D**	
			31	v				

OCTOBRE.			NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
1	m	*Vac. tout le mois.*	1	v	Toussaint. *Vac.*	1	D	
2	m		2	s	*Vac.*	2	l	
3	j		3	D	*Réunion du Conseil* (10h)	3	m	
4	v		4	l		4	m	
5	s		5	m		5	j	
6	D		6	m		6	v	
7	l		7	j		7	s	
8	m		8	v		8	D	
9	m		9	s		9	l	
10	j		10	D		10	m	
11	v		11	l		11	m	
12	s		12	m		12	j	
13	D		13	m		13	v	
14	l		14	j		14	s	
15	m		15	v		15	D	
16	m		16	s		16	l	
17	j		17	D		17	m	
18	v		18	l		18	m	
19	s		19	m		19	j	
20	D		20	m		20	v	
21	l		21	j		21	s	
22	m		22	v		22	D	
23	m		23	s		23	l	
24	j		24	D		24	m	
25	v		25	l		25	m	Noël. *Vac.*
26	s		26	m		26	j	
27	D		27	m		27	v	
28	l		28	j		28	s	
29	m		29	v		29	D	
30	m		30	s		30	l	
31	j					31	m	

NATURE ET LOCALISATION

DES FONCTIONS PSYCHIQUES

CHEZ

L'AUTEUR DU TRAITÉ *DE LA MALADIE SACRÉE.*

SOMMAIRE.

I. Propriétés physiques du cerveau. — II. Structure du cerveau. — III. L'auteur ne peut être Polybe, gendre d'Hippocrate. — IV. Pathogénie de l'épilepsie. — V. Nature et siège des fonctions intellectuelles et morales. — Conclusion.

C'est une croyance reçue que, dans le livre *De la Maladie sacrée,* livre sorti de l'École de Cos, attribué même quelquefois à Polybe, gendre d'Hippocrate, mais qui est certainement de quelque iatrosophiste moins ancien, le cerveau, à l'exclusion du cœur et du diaphragme, est le siège des fonctions intellectuelles et morales, à l'état normal comme à l'état pathologique. De Littré à Paul Flechsig et à Rudolph Burckhardt, critiques, anatomistes et physiologistes n'hésitent guère, en dépit de graves anachronismes, à voir dans l'auteur de ce traité le principal précurseur d'une doctrine en réalité beaucoup plus ancienne et qui ne devait être scientifiquement établie qu'à l'époque de l'École d'Alexandrie.

Prise à la lettre, comme on le fait d'ordinaire, la doctrine du *Περὶ ἱερῆς νούσου* qui situe dans le cerveau les fonctions psychiques peut induire en erreur les exégètes de ce texte ancien et quant au siège et quant à la nature de l'intelligence

elle-même. Nous voudrions, par une étude plus exacte du texte et de la doctrine, qui s'y trouve d'ailleurs très explicitement exprimée, rendre manifestes les causes d'une confusion de théories en soi fort distinctes, confusion où conduit d'ordinaire, avec une certaine hâte de conclure, l'illusion de découvrir dans les choses ce qu'on y a mis.

I

Les anciens qui ont considéré le cerveau comme l'organe central des perceptions des sens et de la pensée sont fort peu nombreux. En dehors d'Alcméon de Crotone, vers 500, et de quelques autres pythagoriciens tels que Philolaos, on ne peut nommer, avant Platon, que Démocrite et Anaxagore, au sens où il s'agit d'une localisation des fonctions psychiques, non dans les ventricules, mais, semble-t-il, dans le parenchyme du cerveau. Encore cette dernière hypothèse ne nous paraît-elle guère vraisemblable puisqu'il est constant que les plus grands médecins d'Alexandrie ne sont pas encore arrivés à cette doctrine : Hérophile indique pour domicile à l'âme les ventricules cérébraux, surtout le IVe, ou ventricule du cervelet, comme le fera Galien. Selon Érasistrate, le pneuma ou l'air, introduit par la respiration, passe des veines du poumon dans les artères, devenant, dans le cœur, l'air vital, dans le cerveau, l'air psychique. En tout cas, dès l'époque de Périclès, le cerveau a été assez généralement considéré comme l'organe de l'intelligence. Socrate, dans le *Phédon* (XLV, 96 B), jetant un regard en arrière sur ses anciennes études demande avec ironie, au cas où ni le *sang*, ni l'*air*, ni le *feu* ne feraient la pensée, si ce ne serait pas le *cerveau*, siège des sensations, d'où naîtraient la mémoire, la pensée, la science. Pour Démocrite, le cerveau

est une sentinelle préposée à la garde de la citadelle du corps; le cerveau est dit *φύλαξ διανοΐης*. La doctrine contraire, et qu'on pourrait appeler naïve et populaire, celle qui situait dans le cœur le siège des perceptions et de l'intelligence, s'est, on le sait, perpétuée dans la mémoire des hommes pendant près de deux mille ans, grâce à l'autorité d'Aristote. Ce n'est pas pourtant que toute notion d'anatomie et de physiologie cérébrale fût absolument étrangère aux Hellènes d'une assez haute antiquité. La notion de ce que nous appelons les centres nerveux fut déterminée de bonne heure, dans le peuple comme chez les savants, par la vue de la substance blanche cérébrale et spinale, de la moelle de l'encéphale et du rachis (*μυελὸς λευκός, μυελὸς ἐγκεφαλίτης, μυελὸς ῥαχίτης*). La moelle céphalique, avec ses deux méninges, les seules qu'ils aient connues, et la moelle rachidienne, distincte de celle des os, voilà tout le névraxe [1].

Le cerveau, siège des perceptions, sinon de l'intelligence, est désigné par Anaxagore comme la station terminale des processus qui ont leur origine dans les organes des sens. Ainsi qu'Alcméon et Hippon, Anaxagore croyait pour cette raison que

[1] *Iliade*, III, 300. ARISTOPHANE, *Grenouilles*, 134 (*ἐγκεφάλου θρίω δύο*); cf. *Nuées*, 1276. DÉMOCRITE, *liber* Περὶ *ἀνθρώπου φύσιος* (B. ten Brink, *Philologus*, VIII, 417) : les mots *ὑμένες νευρώδεις* sont ici la dure et la pie-mère. C'est dans la « moelle » ou substance blanche du cerveau qu'existent « les liens de l'âme » : *τῆς ψυχῆς οἱ περὶ τὸν μυελὸν.....δεσμοί*. Fragment du commentaire de Proclus sur le Xe livre de la *République* de Platon. V. Alexandre Morus dans ses Notes sur le Nouveau Testament *in Joan.*, c. XI, v. 39 (Alex. Mori *ad quardam loca N. Foederis Notae*, Paris, 1668, p. 103). L'ouvrage de Démocrite auquel se réfère Proclus, intitulé Περὶ *τῶν ἐν ᾅδου*, et qui traitait entre autres des morts apparentes, contenait, sur la nature de ces phénomènes, tel jugement digne d'un physiologiste contemporain : l'homme qui revient à la vie après avoir été cru mort n'était point mort.

dans l'embryon le cerveau se forme le premier. Pour Platon, c'est bien dans le cerveau qu'était le siège de l'âme pensante (*νοῦς*). Aussi Platon est-il, pour Galien, « le premier de tous les philosophes ». Enfin, si opposé que fût Aristote à cette doctrine, pour lui, on le conçoit, absolument inintelligible, il ne laisse pas de témoigner que quelques physiologues, parmi ses prédécesseurs et ses contemporains, soutenaient que nous sentons et percevons par le cerveau (*αἰσθάνεσθαι μὲν γὰρ τῷ ἐγκεφάλῳ*).

L'ensemble immense des axones myélinisés des centres nerveux, abstraction faite de l'origine de ces fibres dans les cellules nerveuses constituant la substance grise de ces centres, a représenté d'ailleurs jusqu'aux temps modernes le substratum matériel des organes dénommés cerveau, cervelet, moelle épinière. Cette substance blanche fut généralement tenue pour molle et diffluente. L'auteur du *Περὶ ἱερῆς νούσου* estime pourtant que, dans la jeunesse et chez l'adulte, le cerveau est « consistant et compact (§ 10) », que son tissu, dirions-nous, est relativement ferme et élastique, de sorte que le phlegme que sécrète cette glande ne s'écoule pas alors avec excès, comme dans l'enfance, en fluant sur les oreilles, les narines, le pharynx et le larynx. Les idées d'Aristote sur les propriétés physiques du viscère intracranien ne sont au fond que celles des médecins de l'École de Cos. Le cerveau est la métropole du froid et du visqueux (*ὁ δὲ ἐγκέφαλός ἐσ7ι μητρόπολις τοῦ ψυχροῦ καὶ τοῦ κολλώδεος. Des Chairs*, 4). Dans le traité *Des Glandes*, le cerveau est comparé à une glande : « en effet, le cerveau est blanc et friable comme les glandes » (§ 10). La fonction du cerveau dans cette conception ? Il rend à la tête les mêmes offices que les autres glandes dans le reste du corps;

il la délivre de l'excès d'humidité qui surabonde dans le corps et qu'il a absorbé comme une éponge; il élimine au dehors, sous forme de flux catarrhal, l'humeur froide et visqueuse appelée phlegme ou pituite. L'usage propre des glandes était de débarrasser le corps des liquides superflus, et non point certes de sentir et de penser.

Platon, qui contrairement à Aristote eut du cerveau et de la moelle épinière des idées vraisemblables, donnait à tout le myélencéphale le nom de *μυελός*, voulant ainsi caractériser ce qui constitue sa substance, *τὴν οὐσίαν αὐτοῦ*, comme s'exprime Galien lui-même. La moelle épinière, à laquelle Aristote attribuait sans raison des propriétés physiques différentes de celles du cerveau, et dont il n'a non plus jamais soupçonné l'usage, était pour Galien un centre nerveux d'une si haute importance qu'il l'appelait un second encéphale (*οἷον δεύτερός τις ἐγκέφαλος. De usu partium*, XII, XV); il ne parle nulle part de la moelle allongée; cette province du névraxe est chez Galien confondue avec le cerveau et l'origine de la moelle épinière par l'intermédiaire du IVe ventricule. Il est bien remarquable que Praxagoras de Cos tenait, comme Philotime, le cerveau pour une sorte d'excroissance ou de rejeton de la moelle épinière, ce qu'enseignent l'embryogénie et l'anatomie comparée, tandis qu'avec la plupart des médecins du Ve siècle Galien devait soutenir que la moelle épinière ou dorsale provient du cerveau.

Pour ce grand ancêtre de la physiologie expérimentale qui, par la vivisection des animaux acquit, ainsi que les anatomistes d'Alexandrie, une connaissance directe de la structure de l'encéphale, le cerveau (non le cervelet) de l'animal adulte a pourtant aussi paru mou et diffluent. On ne sait s'il faut attribuer cette assertion étrange à des raisons théoriques ou à des condi-

tions défectueuses d'observation, d'autant plus que Galien témoigne avoir toujours trouvé chaud le cerveau des animaux vivants, ce qu'il s'expliquait par la présence des nombreux vaisseaux sanguins de la pie-mère rampant à la surface et dans les nombreuses anfractuosités du cerveau. Mais ce cerveau mou et diffluent de l'animal mort, Galien le tenait pourtant pour relativement dur au regard du cerveau vivant, alors que le pneuma psychique ne s'était pas encore échappé de l'organe cérébral et qu'il conservait encore sa chaleur naturelle. Il suit que l'encéphale cadavérique n'était pas, selon Galien, ramolli, mais durci, parce que tout ce qu'il renferme, sang, phlegme et autres humeurs, s'était coagulé par le froid. Oribase écrit expressément qu'« à l'état normal le cerveau s'affaisse et retombe sur sa base ». Au moins la masse encéphalique n'était-elle pas « froide au toucher », comme l'avait enseigné Aristote, qui pourtant avait vu la riche vascularisation de la pie-mère; pour Galien le cerveau était chaud, mais il apparaissait mou et diffluent; la pie-mère devait le consolider; seuls le cervelet et la base de l'encéphale manquaient de cette membrane à cause de la densité de leur tissu. Anatomistes et physiologistes se bornaient à la constatation, d'ailleurs erronée, de ces faits: l'esprit de système ne laissait pas d'y avoir sa part, comme toujours. Mais, chez Aristote, l'antagonisme absolu entre le cerveau, simple organe de réfrigération organique, et le cœur, siège des fonctions de la sensibilité et de l'intelligence, le cerveau devait être d'autant plus froid et humide que la chaleur résultant de l'activité du cœur était plus considérable, et, comme l'homme est l'animal le plus intelligent, le volume et les propriétés de l'encéphale devaient correspondre à la précellence des fonctions du cœur: voilà pourquoi, entre les autres animaux,

l'homme a le cerveau le plus grand : à l'excès de chaleur dégagé par le cœur et par le poumon, la nature *devait* opposer un excès de réfrigération et d'humidité[1].

L'auteur du traité *De la Maladie sacrée,* qui rapporte l'épilepsie à l'humidité excessive du cerveau chez les phlegmatiques, à une sécrétion surabondante de l'humeur absorbée par cette glande, trouve que l'ouverture du crâne, chez les chèvres épileptiques, établit la vérité de sa doctrine : « On le pourra fort bien reconnaître, a-t-il écrit, chez les animaux de l'espèce ovine affectés de cette maladie, et en particulier chez les chèvres; celles-ci y sont le plus souvent exposées : si tu leur ouvres la tête, tu trouveras le cerveau humide, rempli d'eau d'hydropisie et sentant mauvais, et là tu reconnaîtras clairement que ce n'est pas la divinité qui altère ainsi le corps, mais la maladie. Il en est de même pour l'homme aussi; en effet, quand l'épilepsie a duré longtemps, elle n'est plus curable; le cerveau est rongé par le phlegme et il se fond; cette fonte devient de l'eau qui entoure au dehors le cerveau et le baigne. A cause de cela, les accès d'épilepsie sont plus fréquents et plus faciles (§ 11) ». Il semble résulter de ce texte que l'auteur aurait ouvert la tête de chèvres affectées, selon lui, d'épilepsie. La description qui suit, relative à l'homme, implique-t-elle qu'il ait pratiqué des nécropsies d'épileptiques? Il n'y a point la moindre apparence. La lésion cérébrale de cette névrose est, on le sait, inconnue; mais c'est bien plutôt la sclérose de certaines circonvolutions du tissu cérébral qu'on a jusqu'ici signalée. La dissection des cadavres humains, considérée comme impie, n'a pas été pratiquée dans l'antiquité, non pas

[1] Aristote, *De part. anim.*, II, iii, x; *De gener. anim.*, V, iii, iv; *Problem.*, I, 16; II, 17; XXXVI, 2.

même par Galien, sauf par quelques anatomistes d'Alexandrie, à l'époque des Ptolémées. S'il ne s'agit pas ici d'inductions plus ou moins fondées sur des opérations de chirurgie cérébrale (trépanations, etc.), fort en progrès au temps d'Hippocrate et de ses successeurs, il n'est pas impossible que des craniectomies de chèvres prétendues épileptiques aient induit l'auteur vers l'opinion qu'il soutient.

La base de cette doctrine est évidemment toute théorique. C'est des propriétés physiques attribuées au cerveau qu'est née cette étiologie de l'épilepsie. Encore au XVI[e] siècle, quand Varoli localise « les esprits par lesquels les opérations supérieures du cerveau s'exécutent », non plus dans les ventricules, mais dans la substance cérébrale elle-même, il appelle le cerveau « membrum molle et aqueum ». Pour Varoli aussi le cerveau regorgeait d'humidité, c'est-à-dire de phlegme ou de pituite; les glandules appendues aux cavités ventriculaires du cerveau collectent, comme des éponges, les produits excrémentiels provenant ici de la nutrition du cerveau et qui doivent être éliminés hors de l'économie; rassemblée dans les ventricules comme dans des cloaques, la pituite descend par l'*infundibulum* au palais et est rejetée par la bouche et par les narines.

II

Après ces vues sommaires sur l'histoire des propriétés physiques de l'organe où l'auteur du traité *De la Maladie sacrée* a placé le siège des fonctions intellectuelles et morales, il nous faut rappeler ce qu'on savait de sa structure.

D'Alcméon de Crotone, auteur d'une des plus anciennes physiologies des sens et qui localisa dans le cerveau, avec les

perceptions et l'origine des mouvements, les sentiments, les pensées et la raison, aucune description de l'encéphale n'est venue jusqu'à nous; anatomiquement, la transmission des impressions des organes des sens à l'encéphale s'expliquait par l'existence de canaux ou conduits (*πόροι*) partis de l'œil, de l'oreille, etc.; bref, entre les organes périphériques des sens et l'organe central des perceptions et de la pensée, le cerveau, des voies à structure plus ou moins définie existaient, et c'est sur cet ordre de considérations que reposait la distinction, toujours observée par les anciens physiologues, des sensations et des perceptions, matériaux qu'élaborait l'organe de l'intelligence. Penser était bien pour eux, comme pour nous, la même chose que sentir, mais la complexité croissante des organes, de la périphérie aux centres, réalise les conditions de fonctions d'une généralité également croissante.

Ce que nous appellerions la pathologie nerveuse et mentale dérivait de cette anatomie : les *πόροι* étaient-ils oblitérés, leur origine ou leur terminaison avait-elle subi quelque désordre matériel, les fonctions de la sensibilité, du mouvement et de la pensée étaient altérées, suspendues ou perdues. C'est surtout à l'effet de quelque commotion cérébrale, d'un déplacement local des parties de l'appareil encéphalique, qu'on rapportait comme à leur cause les diverses maladies de la sensibilité, de la motilité et de l'intelligence, encore que toute la pathologie de l'encéphale n'ait jamais cessé d'être dominée par l'humorisme, et que le cerveau, comme le reste de l'économie, relevât de la dyscrasie des humeurs cardinales, des excès d'humidité ou de sécheresse, etc., des différents viscères.

Au cours de plusieurs siècles encore, les nerfs devaient être ignorés. Hérophile et Erasistrate aperçurent et distinguèrent les

nerfs de sensibilité et de mouvement, tout en les confondant souvent (l'homonymie y contribua d'ailleurs) avec les tendons et les ligaments; ils connurent leur origine, en principe, dans l'encéphale et la moelle épinière. Trois siècles plus tard, Galien de Pergame n'aura guère qu'à suivre les enseignements des maîtres d'Alexandrie, avant lui et comme lui anatomistes, expérimentateurs et cliniciens. Les idées erronées d'Aristote sur le mode de transmission et de terminaison des sensations, aboutissant au cœur, idées qui devaient si fort exalter l'ironie et l'invective de Galien, commençaient à n'avoir plus guère de raison d'être vers la fin de la vie du Stagirite lui-même (Hérophile n'avait toutefois que vingt-deux ans à l'époque de la mort d'Aristote). Mais, eût-il assez vécu, ce qui n'est pas le cas, pour connaître ces nouvelles démonstrations anatomiques, en désaccord si profond avec sa théorie de la nature et des fonctions du cerveau, purement glandulaires, le philosophe ne se serait pas rendu : la physiologie du cœur et celle du sang seraient demeurées pour lui ce que, pour H. Taine, demeura, bien après les découvertes de Fritsch, Hitzig et Munk, la doctrine de l'homogénéité fonctionnelle de l'écorce du cerveau télencéphalique.

Pour Démocrite comme pour Alcméon, les *πόροι*, sensitifs ou sensoriels, étaient les voies de transmission ouvertes entre le monde extérieur et le sensorium. Selon Diogène d'Apollonie, qui est doctrinalement le principal précurseur de l'auteur du traité *De la Maladie sacrée,* c'est par le chemin des veines que les impressions externes des sens se propageaient au cerveau. La description qu'a donnée du cerveau l'écrivain du Περὶ *ἱερῆς νούσου,* a paru remarquable à quelques bons juges[1]. La voici : « Le

[1] Rud. Burckhardt, Prof. der Zool. an d. Univers. Basel. *Ueber antike Biologie*. p. 15. Aarau, 1904; cf. *Die Biologie der Griechen*, Franckf. a. M., 1904.

cerveau est double chez l'homme comme chez tous les autres animaux; une mince membrane en sépare le milieu» (§ 3). C'est tout; j'avoue ne point rencontrer ici d'autre connaissance du cerveau que celle que possédaient les spectateurs des comédies d'Aristophane, encore que la principale artère du cerveau, la carotide interne, soit plus loin indiquée. La remarque suivante, dérivée de la dualité des hémisphères, m'intéresse davantage : «Aussi la souffrance ne se fait-elle pas toujours sentir dans le même point de la tête; elle est tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, quelquefois aussi partout».

C'est Erasistrate qui, pour autant que nous le sachions, décrivit le premier les circonvolutions du cerveau. Le grand anatomiste d'Alexandrie attribue déjà la prédominance des fonctions intellectuelles dans l'homme (*τὸ διανοεῖσθαι*) à la complexité morphologique du plissement de son encéphale : «Chez l'homme, dit Erasistrate, parce qu'il surpasse de beaucoup tous les autres animaux par son intelligence, le cerveau est beaucoup plus circonvolutionné que dans ceux-ci [1].» L'anatomie comparée du cerveau et du cervelet de quelques représentants de la série des mammifères est plus qu'entrevue. L'explication des rapports de la structure et des fonctions de l'encéphale telle que l'a conçue Erasistrate, il y a plus de deux mille ans, est demeurée vraie. Elle est encore aujourd'hui ignorée de la plupart des médecins qui ne sont pas neurologistes. Galien lui-même n'a pas compris l'importance des démonstrations d'Erasistrate relatives à la morphologie des circonvolutions cérébrales. «Les ânes eux-mêmes, objectait

[1] J'ai donné une traduction de cette page magistrale d'Erasistrate (J. Soury, *Syst. nerv. centr.*, I, 255-256) qui constitue la plus vieille histoire scientifique du cerveau : elle a été conservée par Galien (Cl. Galeni *De placitis Hippocratis et Platonis libri novem*. Recens. Iwan. Mueller. Lips., 1874, I. 599-600).

le médecin de Pergame, ont un cerveau très plissé »; or la faiblesse de leur entendement exigerait, dans l'hypothèse d'Erasistrate, que leur cerveau fût peu circonvolutionné! L'étude comparée de l'architecture du cerveau des mammifères est demeurée dans les limbes jusqu'à l'apparition du grand ouvrage de Leuret et Gratiolet, *Anatomie comparée du système nerveux considéré dans ses rapports avec l'intelligence.*

Hérophile avait indiqué pour le siège de l'âme, c'est-à-dire pour le domicile du pneuma psychique, les ventricules cérébraux, en particulier le IVe; c'est dans les mêmes lieux que Galien enseignait que résidait ce pneuma, quoique, dans certains passages de l'œuvre du médecin de Pergame, il ne soit plus seulement renfermé dans les ventricules, mais « dans tout le corps de l'encéphale ». Même dans cette dernière hypothèse, on n'aurait aucun droit d'identifier l'idée que pouvait se faire Galien d'une localisation des fonctions psychiques dans le cerveau avec l'idée que ces mots éveillent en nous. Le pneuma, pour être répandu et diffusé, à la façon d'un air ou d'une vapeur subtile dans le parenchyme cérébral, ne cesserait point pour cela d'être la substance de l'intelligence; pour nous, cette fonction biologique est simplement une propriété de la matière même du neurone, de son protoplasma.

L'exemple de ces auteurs, de ceux qui les ont précédés et suivis jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, et qui tous localisaient bien dans le cerveau les perceptions et l'intelligence, prouve que la même façon de parler est susceptible d'interprétations fort différentes. En outre, on peut déjà conclure de ce bref exposé que, bien avant l'auteur du Περὶ ἱερῆς νούσου, le cerveau avait été considéré comme l'organe central de la sensibilité et du mouvement volontaire, de la connaissance et de la raison.

À la vérité, c'est en vertu d'une tout autre théorie que cet auteur est arrivé à une conception en apparence semblable. Il a, lui aussi, situé dans le cerveau les fonctions supérieures de l'intelligence, mais ce ne fut point dans la matière cérébrale : c'est dans l'air, venu de l'atmosphère et circulant à l'intérieur du cerveau, qu'il a conçu le principe des perceptions, des sentiments et des pensées à l'état normal et pathologique. L'École des physiologues hylozoïstes dont il suivait la doctrine lui imposa, pour premier principe, le choix de l'*air;* disciple d'une autre École, il eût pu adopter pour élément primordial de l'univers l'*eau* ou le *feu*, comme le rappelle Socrate dans le *Phédon*, ou ces deux éléments à la fois, comme l'auteur hippocratique du Περὶ διαίτης : «le feu le plus chaud et le plus fort», si subtil qu'il n'affecte ni la vue ni le toucher, voilà l'âme, l'entendement, la pensée, le mouvement, etc.[1].

Cette intelligence cosmique, quelle que fût sa nature élémentaire, eau, feu, air, etc., était de nécessité toujours la même, car l'homme ne connaît qu'une intelligence, la sienne. Quant aux diverses substances qu'il a postulées pour s'expliquer l'essence de ce phénomène, elles ont naturellement varié avec les écoles et les systèmes. L'intelligence, au fond identique à l'intelligence du Περὶ ἱερῆς νούσου, c'était, pour Galien, le pneuma psychique, résultant du mélange, dans les ventricules du cerveau, et du pneuma ou air vital répandu dans le système artériel avec le sang mêlé à l'air atmosphérique dans le ventricule gauche du cœur, siège de la formation des esprits vitaux, et de l'air respiré par les narines. Animé d'un double mouvement

[1] *Du Régime*, § 10, τὸ...πῦρ, ψυχὴ, νοὸς, φρόνησις, κίνησις. «L'âme humaine est une mixture de feu et d'eau», § 25 (Ἡ δὲ ψυχὴ τοῦ ἀνθρώπου.. σύγκρησιν ἔχουσα πυρὸς καὶ ὕδατος).

diastolique et systolique, le cerveau recevait, en diastole, dans les ventricules latéraux, l'air ambiant et l'air vital, et, en systole, poussait ce fluide élaboré dans le ventricule moyen et dans le IVe ventricule, d'où il se répandait dans le cervelet et la moelle épinière jusqu'aux extrémités périphériques des muscles et des organes des sens. Les tuniques artérielles qui résistaient à la pression interne du pneuma circulant, très vif et très subtil, devaient être, selon Hérophile, six fois plus épaisses que les tuniques des veines, le sang étant un liquide dense, lourd, au cours lent; en outre, enfermé dans des tuniques aussi épaisses que celles des artères, le sang n'aurait pu servir à la nutrition des parties.

Pour le maître d'Hérophile, Praxagoras de Cos, les artères étaient pendant la vie remplies d'air, non de sang. Selon Erasistrate, l'air, introduit par la respiration, passait des veines du poumon dans les artères et devenait, dans le cœur, l'air vital (πνεῦμα ζωτικόν), dans le cerveau, l'air psychique (πνεῦμα ψυχικόν).

La distinction des artères et des veines est d'ailleurs antérieure à Praxagoras. Diogène d'Apollonie, plus ancien qu'Hippocrate, et qui, avec Anaximène de Milet, est proprement le père de la doctrine de l'auteur du traité *De la Maladie sacrée*, tenait, lui aussi, les artères pour remplies d'air. Confondant la trachée-artère avec les artères, les anciens avaient étendu le nom de l'une aux autres. « Dans les grands animaux, a écrit Aristote, on voit que l'air (τὸ πνεῦμα) pénètre dans le cœur [par la trachée-artère] » (H. A. I., XVI, 8). Ainsi que notre auteur, Diogène avait parlé de l'air circulant dans les veines. « C'est qu'en effet, dit Littré, perpétuellement veine s'employait pour artère; dans les livres hippocratiques, des artères donnent

naissance à des veines, des veines à des artères.» Ainsi une confusion existait dans le langage anatomique entre artères et veines. Au traité *De la Maladie sacrée,* c'est donc dans les veines que circule la plus grande partie de l'air qui entretient la vie et donne la sensibilité, la motilité et l'intelligence au corps; elles l'aspirent des poumons, à la manière de soupiraux, et le distribuent à l'économie[1].

En quelques traités hippocratiques, dans le traité *Des Chairs*, par exemple, les veines, partant de la tête, distribuent l'air dans la trachée-artère, les bronches, les poumons, le cœur, les artères. Dans cette doctrine les artères, canaux vides de sang, apportant l'air à toutes les parties du corps, «constituaient plutôt, remarque Littré, un appendice des voies aériennes qu'une portion du système circulatoire». Au traité *Du Cœur*, le ventricule gauche de ce muscle, le cœur, reçoit l'air par les veines; il ne contient pas de sang, comme en contient le ventricule droit. Défendu par ses valvules contre tout passage du sang de l'aorte, le ventricule gauche du cœur est pour cette raison le siège du «feu inné» et de l'intelligence (*τὸ ἔμφυτον πῦρ*, § 6). Le sang est une humeur grossière; il troublerait la matière pure dont s'alimente ce feu : cet aliment n'est pourtant qu'une sorte d'émanation pure et lumineuse, une sorte de quintessence du sang contenu dans le ventricule droit. L'intelligence de l'homme est, dans cette théorie, innée dans le ventricule gauche et commande au reste de l'âme[2].

[1] *De la maladie sacrée*, § 4. Κατὰ ταύτας δὲ τὰς φλέβας καὶ ἐσαγόμεθα τὸ πουλὺ τοῦ πνεύματος· αὗται γὰρ ἡμέων εἰσὶν ἀναπνοαὶ τοῦ σώματος τὸν ἠέρα ἐς σφᾶς ἕλκουσαι...

[2] *Du Cœur*, § 10. Γνώμη γὰρ ἡ τοῦ ἀνθρώπου πέφυκεν ἐν τῇ λαιῇ κοιλίῃ καὶ ἄρχει τῆς ἄλλης ψυχῆς.

L'auteur de ce traité avait pourtant étudié l'anatomie du cœur; il en connaît les parties: il procédait à l'ouverture du thorax suivant les rites des haruspices et en retirait le cœur; il témoigne avoir fait des vivisections : «Sur un animal égorgé, ouvrez le ventricule gauche, et tout y paraîtra désert, sauf un certain ichor, une bile jaune et les membranes dont j'ai parlé. Mais l'artère n'est pas privée de sang non plus que le ventricule droit» (§ 11). L'esprit de système et l'absence de méthode créent et perpétuent de telles erreurs.

III

Le *Περὶ ἱερῆς νούσου* a été quelquefois attribué à l'auteur du traité *De la Nature de l'homme* (*Περὶ φύσιος ἀνθρώπου*), à Polybe, gendre d'Hippocrate, et Dietz lui-même a incliné dans ce sens. Nous voudrions tirer de l'examen des doctrines, en soi incompatibles, de ces deux livres de la collection hippocratique, la preuve qu'une telle supposition est inadmissible. Le mode d'exposition, surtout philosophique, de notre traité, encore que la doctrine en appartienne à l'École de Cos, et que le style ait inspiré à Dietz un rapprochement avec l'ouvrage authentique de Polybe, ne nous permet de voir dans le *Περὶ ἱερῆς νούσου* que l'œuvre d'un iatrosophiste d'une époque où plusieurs autres livres pseudo-hippocratiques ont été composés[1], époque qui s'étend de l'âge où a fleuri Hippocrate lui-même au temps où Hérophile et Erasistrate devinrent à Alexandrie les maîtres de la médecine.

Polybe, contemporain de Platon, et qui était vieux quand

[1] Cf. Kühn, *Hippocratis opera*. Historia litteraria, p. 137, § 24. «Ipso Hippocrate recentior est. Neque oratio hippocrateae brevitati respondet.»

Aristote était jeune, professe précisément sur le système veineux une doctrine inconciliable avec celle de l'auteur du traité *De la Maladie sacrée*. Le texte de Polybe relatif à l'anatomie des veines a été cité par Aristote, qui nomme expressément cet auteur, avec Syennésis de Chypre et Diogène d'Apollonie[1]. La citation d'Aristote établit l'authenticité et de la doctrine et du texte du Περὶ φύσιος ἀνθρώπου : cette doctrine, comme celle de Syennésis, fait dériver les veines de la tête, d'où elles descendent à toutes les parties (§ 11). Au contraire, dans la description du système cardio-vasculaire de Diogène d'Apollonie, aussi conservée par Aristote, deux grosses veines, la σπληνῖτις et l'ἡπατῖτις, la splénique et l'hépatite, sont supposées issues de la rate et du foie et monter, à gauche et à droite, vers la tête.

Or la doctrine du traité *De la Maladie sacrée* est à cet égard celle de Diogène d'Apollonie : « A l'encéphale arrivent des veines de tout le corps, nombreuses et menues, mais deux grosses, l'une du foie, l'autre de la rate » (§ 3).

C'est encore Diogène d'Apollonie qui, bien avant l'auteur de notre traité, a situé l'intelligence dans le cerveau, non plus à la façon d'Alcméon, de Démocrite ou de Platon, mais en vertu d'une théorie de nature différente. Il est bien vrai que le vieux physiologue crétois avait assigné au ventricule artériel ou ventricule gauche du cœur (appelé aussi ventricule pneumatique) le siège principal de l'air, lequel, on l'a dit, arrivait directement par la trachée-artère à ce ventricule (*Placita*, IV, v, 7). Mais cette localisation ne convient que pour ce qu'on appellera plus tard l'air ou pneuma vital, air vivifiant toutes les parties du corps. C'est à l'air contenu dans le cerveau qu'il attribuait,

[1] Aristote, H. A., iii, 8. Πόλυβος δ'ὧδε. Cf. Aristoteles *Thierkunde* von Aubert und Wimmer, I, 313-317; II, fig. 4.

par l'intermédiaire de l'air ambiant, les sensations de l'odorat, de l'ouïe, de la vue, d'où se formait la pensée, la perception sensible (*αἴσθησις*) et la pensée (*διάνοια*) ayant même origine. Cette origine, c'est l'air intérieur à la tête, lequel sent et perçoit (*ὁ ἐντὸς ἀὴρ αἰσθάνεται*). C'est donc bien dans le cerveau que, pour Diogène d'Apollonie, est le siège des sensations et de l'intelligence. Et c'est toujours à la circulation de l'air dans les vaisseaux, veines et artères, que toute vie intellectuelle et morale se ramène, avec les sensations. C'est toujours un même principe élémentaire, l'air, considéré comme capable par nature de sentir et de penser, qui constitue la matière des sensations et de l'intelligence. Le même élément, l'air, plus ou moins pur et chaud, humide et froid, sera plus ou moins apte à sentir et à penser, ce qui, aussi bien, avait toujours été même chose pour les physiologues grecs des VIe et Ve siècles. *Οἱ ἀρχαῖοι*, dit Aristote, *τὸ φρονεῖν καὶ τὸ αἰσθάνεσθαι ταὐτον εἶναί φασιν.* Mais c'était là une propriété immanente des choses, de l'univers vivant, sentant et pensant, dans la doctrine hylozoïste. « C'est par le même principe, enseignait le disciple d'Anaximène, en son *Περὶ φύσεως*, c'est par l'air que tous les êtres vivent et voient et entendent et tous tiennent du même être leur intelligence différente[1]. » L'air est le principe cosmique de la vie, de l'âme et de l'intelligence. « Les hommes et les autres animaux qui respirent vivent de l'air; il est pour eux l'âme et l'intelligence, comme il est clairement expliqué dans ce livre[2]. »

[1] DIOGÈNE d'APOLLONIE. Fragm. 6 (Mullach). *Ὅμως δὲ πάντα τῷ αὐτῷ καὶ ζῇ καὶ ὁρᾷ καὶ ἀκούει, καὶ τὴν ἄλλην νόησιν ἔχει ὑπὸ [ἀπὸ] τοῦ αὐτοῦ πάντα.*

[2] Fragm. 5. *Ἄνθρωποι γὰρ καὶ τὰ ἄλλα ζῷα ἀναπνέοντα ζώει τῷ ἀέρι καὶ τοῦτο αὐτοῖσι καὶ ψυχή ἐστι καὶ νόησις. ὡς δεδήλωται ἐν τῇδε τῇ συγγραφῇ ἐμφανέως...*

Voilà le monisme. Le principe scientifique de l'identité fondamentale des deux substances hypothétiques, l'esprit et la matière, qu'on devait en vain tenter de dissocier, a ses racines dans l'ancienne physique matérialiste des Ioniens, dans l'hylozoïsme.

Un et identique en nature, l'air ne laissait pas de présenter des modalités différentes dues au degré de condensation ou de dilatation de ce corps tenu pour simple. Ainsi, l'âme des animaux est par excellence un air sec et chaud circulant dans les veines avec le sang. Diogène d'Apollonie nous semble même avoir disserté sur les conditions morphologiques et physiologiques de l'acuité des sens, conditions où le calibre et l'état de réplétion des vaisseaux aérifères jouent un grand rôle. La doctrine constante du traité *De la Maladie sacrée* sur les effets du mélange, en proportions variées, de l'air et du sang dans les veines, est déjà toute chez Diogène. De même que la santé et la maladie, les fonctions de l'intelligence et de la connaissance, les affections morales, les passions, etc., à l'état normal et pathologique, dépendent de la nature de l'air, extérieur et intérieur à l'organisme, et des troubles résultant de l'état de vacuité ou de pléthore des humeurs (pituite, bile, sang) contenues dans les veines.

Autant donc la pensée est favorisée par un air sec et chaud, autant elle est troublée et paralysée par des vapeurs humides, et c'est pourquoi l'intelligence est particulièrement altérée dans le sommeil et dans l'ivresse; bref, nous pensons par un air pur et chaud (τῷ ἀέρι καθαρῷ καὶ ξηρῷ[1]). Outre tous ces détails de faits et de doctrines qu'on retrouve au fond identiques dans le Περὶ ἱερῆς νούσου, j'appelle l'attention sur l'étiologie des différentes affections mentales, des délires, de la folie, chez

(1) Théophraste, *De sensu*, 44.

Diogène d'Apollonie : ces maladies sont également pour lui la suite d'un excès de l'humide et du dense sur le sec et le chaud. On peut même invoquer, préoccupation constante chez les physiologues grecs, des considérations d'anatomie et de physiologie comparées relatives aux conditions physiques de l'intelligence chez les poissons, les oiseaux, les quadrupèdes, l'enfant, l'adulte : ainsi, durant toute la première enfance, où l'humide prédomine dans le corps (donc dans le cerveau), l'homme est un être à peu près dénué de raison (τὰ παιδία ἄφρονα). Conséquent avec le principe même de l'hylozoïsme, Diogène attribuait aux métaux et aux minéraux, comme aux plantes et aux animaux, la première des fonctions vitales, la respiration, impliquant toutes les autres à quelque degré[1]. Aussi bien, quand pour expliquer la puissance attractive de la pierre d'aimant, Thalès de Milet lui attribuait une âme, cela revenait à dire qu'il considérait cette pierre comme un être animé[2].

Lorsqu'on a longtemps vécu dans la méditation des antiques philosophèmes des physiciens de l'Ionie, qu'on s'est habitué à la profondeur de la pensée de ces maîtres de toute science et de toute sapience, exprimée dans un idiome simple et sobre, d'une concision parfois un peu héraclitéenne, on a le sentiment des différences qui distinguent les physiologues des VIIe et VIe siècles d'avec les philosophes et les médecins de l'époque d'Hippocrate, surtout de l'âge postérieur, auquel appartient l'auteur du traité *De la Maladie sacrée*.

(1) Après l'exposition des théories fort explicites d'Empédocle et de Démocrite sur l'attraction du fer par l'aimant, Alexandre d'Aphrodisias expose celle de Diogène d'Apollonie. Textes et discussion dans Jules Soury, *Système nerveux central*, I. 67, n. 1.

(2) Aristote, *De an.*, I, II, 14, τὸν λίθον ἔφη ψυχὴν ἔχειν, ὅτι τὸν σίδηρον κινεῖ.

IV

Jusqu'ici je me suis attaché à montrer l'origine et la formation historique des connaissances scientifiques de ce iatrosophiste. On se ferait une étrange illusion si, prenant à la lettre ce qu'ont écrit de cette œuvre quelques savants de nos jours, on s'attendait à voir se lever de la collection hippocratique un neurologiste. Tout érudit versé dans la connaissance des livres de médecine antérieurs à l'époque de l'École d'Alexandrie a été frappé, comme l'a été notre Littré, de l'« absence de toute mention du système nerveux » dans l'ancienne physiologie : « Les Hippocratistes, malgré leurs connaissances médicales, malgré leur habileté dans la pratique, et quoiqu'ils fussent placés dans le siècle brillant de Périclès, ne savaient pas qu'il y eût des nerfs ou que ces nerfs servissent à quelque chose ».

Quand donc, sans bien entendre ce qu'on dit, on répète que l'auteur du traité *De la Maladie sacrée* a localisé dans le cerveau toutes les fonctions intellectuelles et morales, on use d'une façon de parler inadéquate, en tous cas, avec ce que tout le monde entend aujourd'hui par ces mots. On ajoute encore, comme une nouveauté, que cet auteur a revendiqué pour toutes les maladies une cause naturelle, et qu'il a dénoncé, comme des superstitions, les purifications, incantations et autres artifices magiques auxquels on recourait souvent pour guérir l'épilepsie, maladie divine, mal envoyé par les dieux. Cette maladie, déclarait l'auteur, n'a rien de plus sacré qu'une autre, quoiqu'elle « ne ressemble en rien aux autres maladies » (§ 1).

Cependant l'origine naturelle de toutes les maladies avait

été clairement reconnue par Hippocrate dans le traité, authentique, *Des Airs, des eaux et des lieux* : « Aucune maladie ne se produit sans cause naturelle » (*Οὐδὲν ἄνευ φύσιος γίγνεται*. § 22). C'est que « chaque chose est produite conformément aux lois naturelles » (*γίγνεται δὲ κατὰ φύσιν ἕκαστα*) : aphorisme qui exprime, pour tous les siècles, l'expérience de l'entendement humain, conception qui résume toute la philosophie, non seulement des anciens Grecs, mais de la science moderne, et qui, dans Aristote, a trouvé sa formule suprême : « Rien n'arrive contrairement à la nature éternelle et où tout est nécessaire »[1].

Un point de doctrine, et j'ajoute d'observation, qui n'a guère été mis en lumière malgré son importance capitale, dans le traité *De la Maladie sacrée*, c'est que l'épilepsie, ainsi d'ailleurs, suivant l'auteur, que les autres maladies, a pour cause l'hérédité. Mais ici encore le principe sur lequel repose cette doctrine est, mot pour mot, emprunté à Hippocrate[2]. Le développement du dogme hippocratique est toutefois intéressant : « Si, dit l'auteur du *Περὶ ἱερῆς νούσου*, d'un phlegmatique naît un phlegmatique, d'un bilieux un bilieux, d'un phtisique un phtisique, d'un individu à rate malade un individu à rate malade, qui empêche que la maladie dont le père ou la mère a été affecté n'affecte aussi quelqu'un des enfants? Car la semence vient de toutes les parties du corps, saine des parties saines, malade des parties malades. » Or l'épilepsie

(1) *De anim. gener.*, IV, IV, 770. *Περὶ γὰρ τὴν ἀεὶ καὶ τὴν ἐξ ἀνάγκης οὐθὲν γίνεται παρὰ φύσιν.*

(2) HIPPOCRATE, *Des Airs, des eaux*, etc., § 14. *Ὁ γὰρ γόνος πανταχόθεν ἔρχεται τοῦ σώματος, ἀπό τε τῶν ὑγιηρῶν ὑγιηρὸς, ἀπό τε τῶν νοσερῶν νοσερός.* — *De la Maladie sacrée*, § 2. *Ὡς ὁ γόνος ἔρχεται πάντοθεν τοῦ σώματος ἀπό τε τῶν ὑγιηρῶν ὑγιηρὸς, ἀπό τε τῶν νοσερῶν νοσερός.*

survient naturellement chez les phlegmatiques et n'attaque pas les bilieux. La raison, c'est que la surabondance du phlegme descendant du cerveau ralentit ou intercepte, dans les veines, la circulation de l'air.

Nous devons nous borner à ces remarques sur la nature et l'étiologie de l'épilepsie idiopathique. Aussi bien la cause véritable de cette névrose est toujours ignorée. Les hypothèses naturellement ne manquent pas; aucune n'est parvenue à s'imposer. La symptomatologie de cette affection n'a rien, chez notre auteur, qui mérite de nous arrêter. Seule, la discussion de quelques explications touchant le mode de production des attaques et des troubles consécutifs de la sensibilité, de la motilité et de l'intelligence relève de la présente étude sur la nature et la localisation des fonctions psychiques dans le Περὶ ἱερῆς νούσου.

Nous avons dit l'importance des veines dans cette pathogenèse de l'épilepsie, rappelé l'histoire des théories anatomiques et physiologiques sur le système veineux, décrit celle ici adoptée par l'auteur (§ 3-4). Un rapprochement s'impose encore avec un autre livre de la collection hippocratique : le traité *Des Vents*. Quelle que soit l'importance accordée au sang, considéré dans ce traité comme le principal facteur de l'intelligence, la thèse soutenue est cependant celle-ci : Dans toutes les maladies, en particulier dans la maladie sacrée, les vents (αἱ φῦσαι) sont des agents principaux : l'air, souverain dans le reste, l'est aussi dans le corps des animaux. L'air, et un air impur, distend-il outre mesure les grosses veines pleines de sang et y stagne-t-il, le sang ralentit son cours, s'arrête, se coagule; alors éclate l'attaque d'épilepsie, avec son cortège de perte de connaissance, de convulsions, d'anesthésie, d'analgésie, etc. L'épileptique

revient à lui quand le sang, échauffé par les spasmes de tout le corps, élève la température de l'air des veines, et quand cet air, sous cette influence, dissolvant la coagulation intraveineuse du sang, sort du corps, entraîné avec le phlegme (§ 14-15).

Pour l'auteur du traité *De la Maladie sacrée,* « le cerveau est l'origine de cette maladie, comme de toutes les autres très grandes maladies »; elle commence dans l'embryon. Voici l'interprétation qu'il donne de cette doctrine. La théorie de la purgation du cerveau dans l'utérus enseignait que, si cette *κάθαρσις* faisait défaut, le sujet, de nécessité phlegmatique, devait devenir épileptique. Si, au contaire, la pituite, sécrétion normale de la glande appelée cerveau. et dont l'économie aurait dû se débarrasser à l'époque fœtale, trouvait quelque moyen, en se déchargeant, de purger l'encéphale par des écoulements salivaire, nasal, otique, de l'enfant, le sujet en avançant en âge serait préservé des suites de la pléthore initiale du cerveau; si cette *κάθαρσις* tardive n'avait pas lieu, il était donc fort exposé à devenir épileptique (§ 5). Ajoutez que, selon que le flux pituitaire descendra ainsi en excès sur le poumon, le cœur ou l'abdomen, le sujet sera pris de dyspnée, de palpitations, etc. (§ 6)[1]. Paralysie, contracture, amyotrophie des extrémités et de la face, tels sont les accidents consé-

[1] Cf. *Des Lieux dans l'homme*, § 10, où il est traité des sept fluxions venant de la tête; *Des Chairs*, § 16; *Des Glandes*. § 12 : « Ces fluxions purgent le cerveau et le reste du corps. Mais, si elles sont retenues, elles sont un mal pour le cerveau et le reste du corps. En ce cas, indépendamment des sept catarrhes, le cerveau lui-même est exposé à deux affections : si la matière est âcre, il est frappé d'apoplexie; si la matière retenue n'est pas âcre, la raison se dérange et il y a délire et hallucinations. » (*Sommaire*. LITTRÉ, œuvres d'Hippocrate, VIII, 566.)

cutifs aux convulsions des jeunes enfants. Chez l'adulte, où le calibre des veines est plus large, la pituite qui envahit ces canaux ne peut en les refroidissant aller jusqu'à coaguler le sang, abondant et chaud à cet âge : l'air continue à circuler; l'intelligence persiste. Mais chez les vieillards, si la pituite est sécrétée en excès et qu'elle obstrue les veines et coagule le sang, aqueux et froid, l'épilepsie entraîne la paralysie ou la mort. Tous ces symptômes, l'auteur du traité *De la Maladie sacrée* les attribue à la pénétration en excès, dans les veines, du phlegme, humeur froide et visqueuse, s'opposant à l'arrivée de l'air au cerveau et suspendant la respiration. Des deux modes d'aérifération de l'organisme, l'un consiste dans la pénétration de l'air atmosphérique dans le cœur par la trachée-artère, mais l'autre, dans l'arrivée de l'air ambiant par les narines à l'intérieur de la tête, aux ventricules cérébraux : « Quand on aspire le souffle par la bouche et les narines, ce souffle va d'abord au cerveau (*πρῶτον μὲν ἐς τὸν ἐγκέφαλον ἔρχεται*), puis la plus grande partie va dans le ventre et le reste dans le poumon et dans les veines; de là il se répand par les veines dans les autres parties » (§ 7). Or l'air (*ὁ ἀήρ*) qui pénètre dans les ventricules et dans le cerveau produit surtout l'intelligence et la motilité volontaire [1]. La perte de la connaissance comme celle de la voix, dans l'attaque, résultent du fait que l'air est

[1] Je lis ici avec Kühn, *Hippocr. opera*, XXI, 600, non avec Littré. Outre les traductions de Kühn et de Littré, je me suis servi de celle de Robert Fuchs, *Hippocrates, sämmtliche Werke*. München, 1897, II, 547, sqq. Dans la traduction des derniers chapitres du *Περὶ ἱερῆς νούσου*, où se trouve surtout traité le thème de cette étude, j'ai pu, comme il arrive, grâce à l'époque où j'écris, et peut-être aussi à quelque familiarité du sujet, rencontrer çà et là une interprétation plus adéquate. Mais tout le mérite de l'intelligence de ce vieux texte de la collection hippocratique revient à mes devanciers.

chassé des veines par l'écoulement du phlegme dans ces canaux. Les convulsions cloniques et toniques du corps, la déviation des muscles oculaires, ont même cause.

Arrivé à la partie du livre *De la Maladie sacrée* qui a valu tant d'applaudissement à son auteur parmi les neurologistes contemporains, il convient de lui laisser la parole. Chaque mot du texte de ces derniers chapitres a déjà été commenté dans ce qui précède; aucune illusion ne peut plus s'élever, soit de la nouveauté apparente des doctrines, soit de l'équivoque, purement verbale, qui si longtemps a régné, chez les historiens et les critiques, touchant la nature propre et la localisation cérébrale de l'intelligence dans le Περὶ ἱερῆς νούσου.

§ 14. Mais il faut que les hommes sachent que d'aucune autre partie que de là [du cerveau], nous viennent les plaisirs, les joies, les ris et les jeux. et aussi la douleur morale, les peines, l'humeur sombre et chagrine, les gémissements et les larmes, C'est par là surtout que nous pensons, comprenons, voyons, entendons, que nous connaissons le laid et le beau, le mal et le bien, l'agréable et le désagréable, soit que nous distinguions ces choses par les conventions d'usage, soit que nous les reconnaissions par l'utilité qu'elles nous procurent; par là distinguant aussi le plaisir et le déplaisir, selon l'occurrence, les mêmes choses ne nous plaisant pas. C'est encore par là que nous sommes pris et de folie et de délire, que des craintes et des terreurs nous assiègent, soit la nuit, soit après la venue du jour, des songes, des erreurs importunes, des soucis sans motifs, l'ignorance du présent, l'inhabitude, l'inexpérience [1]. Tout cela, nous l'éprouvons par le cerveau lorsqu'il n'est pas sain, c'est-à-dire lorsqu'il est ou plus chaud ou plus froid qu'à l'état naturel, ou trop humide ou trop sec ou quand il a éprouvé quelque autre affection contre nature à laquelle il n'est pas habitué. La folie provient de son hu-

[1] Ἀηθίη et ἀπειρίη. Ces deux derniers mots, ainsi traduits par Littré, me semblent correspondre à des états aujourd'hui assez bien définis en psychiatrie : confusion mentale et apraxie.

midité : en effet, quand le cerveau est plus humide que de nature, il doit de nécessité se mouvoir, et lorsqu'il a été ainsi mû, ni la vue, ni l'ouïe ne se peuvent fixer : le cerveau voit et entend tantôt une chose, tantôt une autre, et la langue exprime ce qu'il voit et entend à chaque instant. Mais tout le temps que le cerveau demeure dans le repos, l'homme a sa connaissance.

§ 15. La pituite ou la bile peuvent altérer gravement le cerveau: dans le premier cas, les aliénés sont paisibles, ils ne crient ni ne s'agitent; les autres crient, sont malfaisants, toujours agités, toujours occupés à faire quelque mal. Voilà les causes quand la folie est continue. Mais si des craintes et des terreurs apparaissent, cela arrive par l'effet d'un changement qu'éprouve le cerveau; or le cerveau subit un changement quand il s'échauffe, et il s'échauffe, à cause de la bile, quand cette humeur se précipite du corps sur le cerveau par les veines sanguines; la crainte dure jusqu'à ce que cette bile rentre dans les veines et dans le corps; elle cesse ensuite. Mais le malade est triste et angoissé sans motif quand le cerveau se refroidit et se contracte extraordinairement; c'est là un effet de la pituite; cette affection produit encore la perte de la mémoire. Il crie au contraire et vocifère la nuit si le cerveau s'échauffe subitement, — chez les bilieux, non chez les phlegmatiques; il s'échauffe quand le sang afflue abondamment au cerveau et y bouillonne. Le sang arrive en grande quantité par les veines susdites quand le patient se trouve avoir un songe effrayant qui le frappe de terreur. De même donc que, chez l'homme qui veille, le visage s'enflamme et les yeux rougissent quand il éprouve de la crainte et que l'esprit médite quelque action violente, ainsi arrive-t-il dans le sommeil. Mais dès qu'il s'éveille, il revient à la raison et le sang se disperse de nouveau dans les veines susdites; il se calme.

§ 16. Pour ces raisons, j'estime que le cerveau possède chez l'homme la plus grande puissance, car il nous est, lorsqu'il est sain, l'*interprète* (ἑρμηνεύς) des effets que l'air produit; *or l'air lui prête et donne l'intelligence* (τὴν δὲ φρόνησιν αὐτῷ ὁ ἀὴρ παρέχεται). Les yeux, les oreilles, la langue, les mains, les pieds exécutent ce que le cerveau connaît; chaque corps possède autant de raison qu'il participe à l'air. Pour l'intelligence, le cerveau est l'*intermédiaire* (ἐς δὲ τὴν ξύνεσιν ὁ ἐγκέφαλός ἐστιν ὁ διαγγέλλων). Quand l'homme a attiré en lui le πνεῦμα,

celui-ci arrive d'abord au cerveau, et l'air (ὁ ἀήρ) se répand ainsi dans le reste du corps, après avoir laissé dans le cerveau son énergie la plus intense, l'intelligence et la connaissance qu'il avait. Si, en effet, l'air s'était d'abord rendu dans le corps, puis ensuite au cerveau, il aurait laissé son discernement dans les chairs et dans les veines; il serait arrivé échauffé au cerveau, non plus pur, mais mêlé à l'humeur provenant des chairs et du sang, de sorte qu'il n'aurait plus eu ses qualités parfaites.

§ 17. Je dis donc que le cerveau sert d'interprète à l'intelligence. C'est à tort que le diaphragme est ainsi dénommé (αἱ φρένες) : il ne doit son nom qu'au hasard et à l'usage, non à la réalité ni à la nature. Je ne saurais apercevoir quelle influence le diaphragme pourrait avoir pour la pensée et l'intelligence. A la vérité, quand on éprouve à l'improviste un excès de joie ou de chagrin, il tressaille et s'agite, mais cela tient à son peu d'épaisseur et à ce que dans le corps il est le plus étendu en largeur; il n'a point de cavité où il puisse recevoir le bien ou le mal survenant: il est troublé par l'un et par l'autre à cause de la faiblesse de sa nature. Il ne perçoit absolument rien avant les autres parties du corps, et c'est en vain qu'il a un tel nom et une telle attribution, exactement comme sont appelées oreillettes ces annexes du cœur qui n'ont rien à faire avec l'audition.

D'autre part, quelques-uns soutiennent que c'est par le cœur que nous sommes intelligents et que c'est lui qui éprouve les chagrins et les soucis. Il n'en est rien : le cœur se contracte comme le diaphragme, et davantage encore, pour ces causes-ci : des veines se rendent de tout le corps au cœur, et il les tient fermées, de sorte qu'il sent toutes les fois que quelque douleur ou quelque effort se produit dans l'homme. En effet dans la douleur, le corps doit de nécessité frémir et se contracter et il doit éprouver la même chose dans l'excès de la joie. Voilà pourquoi le cœur surtout et le diaphragme sentent. Toutefois, ni l'un ni l'autre n'a part à l'intelligence; mais de tout ce que j'ai dit, le cerveau est la cause.

Donc, de même que le cerveau perçoit le premier entre toutes les parties du corps la raison provenant de l'air, de même, s'il arrive quelque changement notable dans l'air par l'effet des saisons, et que l'air devienne différent de lui-même, le cerveau, le premier, en reçoit l'impression. C'est pourquoi je maintiens que le cerveau est exposé aux maladies les

plus aiguës, les plus graves, les plus dangereuses *quoad vitam*, et les plus difficiles à diagnostiquer pour les médecins inexpérimentés.

CONCLUSION.

La vie, les sensations et l'intelligence sont, pour l'auteur du Περὶ ἱερῆς νούσου, des propriétés immanentes de l'air extérieur ou intérieur à la tête, et non du parenchyme cérébral, que nous décomposons en tissus, et dont l'analyse histologique se résout en neurones et en névroglie. Cette distinction n'a guère été faite; les biologistes ont constaté sans plus que, dans ce livre, le cerveau est l'organe de l'intelligence. Cette façon de parler, employée à la fois par l'auteur ancien et par quelques neurologistes contemporains, possède chez celui-là et chez ceux-ci un sens fort différent. Ainsi formulée, cette doctrine n'exprime pas la vérité antique. Aussi longtemps que l'équivoque persiste, elle ne peut qu'induire en erreur les hommes de notre temps qui entendent ces paroles au sens qu'elles ont aujourd'hui dans les livres d'anatomie et de physiologie cérébrales.

Si donc, contrairement aux auteurs qui, comme Aristote, ont localisé dans le cœur le siège de l'âme, l'auteur du traité *De la Maladie sacrée* place dans le cerveau les fonctions intellectuelles et morales, c'est là un point de doctrine qui, pour être compris et demeurer vrai, doit être interprété comme nous l'avons fait, c'est-à-dire dans un sens fort différent de l'opinion vulgaire. Ce n'est point dans la substance du cerveau qu'aucun hippocratiste, non plus sans doute que Galien lui-même, qui si souvent hésite entre les ventricules et le « corps du cerveau » pour y localiser le siège de l'ἡγεμονικόν, a localisé les fonctions de la pensée, des passions et des sentiments. La doctrine de

notre traité s'explique uniquement par la connaissance des philosophèmes d'Anaximène et de Diogène d'Apollonie sur la nature et les propriétés de l'air.

Dire que le cerveau, lorsqu'il est sain, c'est-à-dire non surchargé de phlegme et d'autres humeurs, est «l'interprète» de l'intelligence, c'est dire qu'il nous fait connaître, comme un «intermédiaire», la nature des propriétés d'ordre psychique de l'élément unique de l'univers, vivant, sentant, pensant, lequel est ici l'air. L'intelligence, que le cerveau, cet intermédiaire, manifeste à la façon d'un interprète, c'est l'air seul qui l'apporte du dehors dans l'organisme, et chaque homme est intelligent dans la mesure où il participe de ces propriétés de l'air. Lorsque, par l'effet de la respiration, l'air se répand d'abord dans le cerveau avant de se disperser dans le reste du corps, il y laisse son énergie la plus intense, l'intelligence, la connaissance et la raison qui sont, encore une fois, ses propriétés, non celles du cerveau.

Si l'air se dispersait dans le corps avant de se répandre dans le cerveau, il abandonnerait dans les chairs et dans les veines cette acuité d'énergie psychique qui le constituait, il n'arriverait plus au cerveau qu'échauffé et altéré, selon les expressions mêmes du traité, pour s'être mêlé au sang et aux autres humeurs de l'organisme : il ne posséderait plus ses qualités à l'état de pureté parfaite.

L'air, matière de l'univers éternel, est un corps; ses propriétés biologiques et psychiques, vie, sensibilité, intelligence, ne sont point des qualités d'une substance incorporelle. Le dualisme de l'esprit et du corps, ce scandale de la philosophie moderne, demeura inconnu aux physiologues ioniens, aux physiciens hylozoïstes et monistes les plus anciens. Et c'est bien ce

que confirme le plus savant et le plus pénétrant des historiens de la science et de la philosophie helléniques, Aristote : « Tous les anciens ont admis que la pensée, comme la sensation, était corporelle », *πάντες γὰρ οὗτοι τὸ νοεῖν σωματικὸν ὥσπερ τὸ αἰσθάνεσθαι ὑπολαμβάνουσιν*. *De an.*, III, III, 427.

Jules SOURY.

ÉTAT

DE LA SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES

ET PHILOLOGIQUES

DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES.

(1er octobre 1906.)

COMMISSION DE PATRONAGE.

Nommée tous les trois ans par M. le Ministre de l'Instruction publique, cette Commission est ainsi composée pour la période triennale 1904-1907 :

MM.

Gabriel Monod, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), directeur des études historiques à l'École des hautes études, ancien maître de conférences à l'École normale supérieure, rue du Parc-de-Clagny, 18 *bis*, à Versailles, *Président.*

Gaston Maspero, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur des études égyptologiques à l'École des hautes études, professeur au Collège de France, avenue de l'Observatoire, 24 (xive arr.).

Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collège de France, à l'Institut (vie arr.).

Michel Bréal, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire au Collège de France, boulevard Saint-Michel, 87 (ve arr.).

Henri Weil, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maître de conférences honoraire à l'École normale supérieure, rue Adolphe-Yvon, 16 (xvie arr.).

DIRECTEURS D'ÉTUDES

QUI NE PROFESSENT PAS À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

MM.

Louis Duchesne, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française de Rome (à Paris, rue de Vaugirard, 71 *bis*, vi^e^ arr.).

Pierre de Nolhac, conservateur du Musée de Versailles.

Monod, président et directeur d'études, rue du Parc-de-Clagny, 18 *bis*, à Versailles.

PERSONNEL ENSEIGNANT.

MM.

Bémont, directeur adjoint, rue de Condé, 9 (vi^e^ arr.).

Bérard, directeur adjoint, rue de Vaugirard, 58 (vi^e^ arr.).

Chatelain, directeur adjoint, rue de la Sorbonne, 17 (v^e^ arr.).

Clermont-Ganneau, directeur d'études, avenue de l'Alma, 1 (viiie arr.).

Derenbourg (Hartwig), directeur d'études, avenue Henri-Martin, 30 (xvie arr.).

Desrousseaux, directeur adjoint, avenue Beaucour, 11 *bis* (viiie arr.).

Finot (Louis), directeur adjoint, rue Poussin, 11 (xvie arr.).

Gaidoz, directeur d'études, rue Servandoni, 22 (vi^e^ arr.).

Gauthiot, directeur adjoint, rue Mouton-Duvernet, 14 (xive arr.).

Gilliéron, directeur adjoint, place de la République, 2, à Levallois-Perret.

Guieysse, directeur adjoint, rue Dante, 2 (v^e^ arr.).

Halévy, directeur d'études, rue Champollion, 9 (v^e^ arr.).

Haussoullier, directeur d'études, rue Sainte-Cécile, 8 (ixe arr.).

Havet (Louis), directeur d'études, quai d'Orléans, 18 (ive arr.).

Héron de Villefosse, directeur d'études, rue Washington, 16 (viiie arr.

Jacob (Alfred), directeur d'études, rue Laromiguière, 7 *bis* (v^e^ arr.).

Lambert (Mayer), directeur adjoint, avenue Trudaine, 27 (ixe arr.).

Lebègue, chef des travaux paléographiques, boulevard Saint-Michel, 95 (v^e^ arr.).

MM.

Lefranc (Abel), directeur adjoint, rue Monsieur-le-Prince, 26 (v^e arr.).

Lévi (Sylvain), directeur adjoint, rue Guy-de-la-Brosse, 9 (v^e arr.).

Lévy (Isidore), directeur adjoint, rue Focillon, 4 (xive arr.).

Longnon, directeur d'études, rue de Bourgogne, 52 (viie arr.).

Lot (Ferdinand), directeur adjoint, rue Boucicaut, 53 (Fontenay).

Meillet, directeur adjoint, boulevard Saint-Michel, 24 (vi^e arr.).

Morel-Fatio, directeur adjoint, rue de Jussieu, 15 (v^e arr.).

Moret (Alexandre), directeur adjoint, boulevard Malesherbes, 112 (xviie arr.).

Passy (Paul), directeur adjoint, rue de la Madeleine, 20, à Bourg-la-Reine.

Psichari, directeur d'études, rue Chaptal, 16 (ixe arr.).

Reuss (Rodolphe), directeur adjoint, rue Albert-Joly, 52, à Versailles.

Roques (Mario), directeur adjoint, rue de Poissy, 2 (v^e arr.).

Roy, directeur adjoint, rue Hautefeuille, 19 (vi^e arr.).

Scheil, directeur adjoint, rue Bonaparte, 30 (vi^e arr.).

Serruys, directeur adjoint, rue Saint-Louis-en-l'Île, 29 (ive arr.).

Soury (Jules), directeur d'études, rue de Mézières, 6 (vi^e arr.).

Thévenin, directeur d'études, rue Pierre-Nicole prolongée, 7 (v^e arr.).

Thomas (Antoine), directeur d'études, rue Madame, 75 (vi^e arr.).

DOCUMENTS

RELATIFS À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

I. — *Règlement intérieur.*

1. La Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études a pour objet de diriger et de préparer les jeunes gens qui désirent se consacrer aux travaux d'érudition.

2. Le personnel enseignant de la Section se compose de directeurs d'études, de directeurs adjoints et de répétiteurs [1] nommés par le Ministre.

3. Dans les conférences faites par les directeurs et les répétiteurs, les élèves poursuivent en commun des études d'histoire et de philologie. Les élèves trouvent, en outre, auprès de leurs professeurs des conseils et des directions pour leurs travaux personnels.

4. Les conférences sont indépendantes les unes des autres; mais elles peuvent être réunies pour un travail commun.

5. Les travaux des membres de la Section jugés dignes de l'impression sont insérés dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études.*

6. La Commission permanente de patronage, par l'intermédiaire de son président, président de la Section, réunit tous les trois mois en Conseil le personnel enseignant.

Ces réunions ont lieu dans la première semaine de novembre, la première semaine de janvier, la semaine qui précède la semaine sainte et la dernière semaine de juin. La Commission de patronage peut en outre convoquer le Conseil toutes les fois qu'elle le juge utile.

Le Conseil arrête, pour chaque semestre, les sujets des conférences, le plan des travaux.

Chaque directeur ou répétiteur rend compte au Conseil des travaux

[1] Le titre de *répétiteur* a depuis été remplacé par celui de *maître de conférences;* et celui-ci par le titre de *directeur adjoint.*

de sa conférence. Ces rapports sont résumés à la fin de chaque année en un rapport général, qui est adressé au Ministre.

Le Conseil propose à la Commission de patronage, qui la transmet au Ministre, la liste des élèves admissibles et les radiations à prononcer. Il lui soumet les projets de modifications à introduire dans les études, les propositions de nominations, de missions scientifiques et d'indemnités réservées par le décret organique aux élèves de l'École. Il décide la publication des mémoires dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études.*

7. Il n'est exigé aucune condition d'âge, de grade ou de nationalité pour l'inscription à la Section d'histoire et de philologie; mais les candidats sont soumis à un stage.

Les propositions pour l'admission définitive sont soumises au Ministre à la fin de chaque année scolaire. Elles sont accompagnées du rapport du directeur de la conférence et de l'avis de la Commission de patronage.

8. Les élèves choisissent eux-mêmes, après avoir consulté le président et les directeurs, les conférences qu'ils veulent suivre.

En cas d'absence prolongée, ils doivent justifier de leurs motifs.

9. Le cours d'études est de trois ans. L'année d'études commence le 1er novembre; elle finit le dernier dimanche de juin.

Les conférences sont suspendues du 25 décembre au 5 janvier, pendant la semaine sainte et pendant la semaine de Pâques.

10. Après au moins deux ans d'études, les élèves qui veulent obtenir le titre d'élève diplômé remettent au directeur de la conférence dont ils font partie un mémoire sur une question d'histoire ou de philologie.

Le directeur de la conférence, s'il le juge convenable, présente ce mémoire à une séance du Conseil. Il est nommé une commission de deux membres, à laquelle le président de la Section a toujours le droit de s'adjoindre, et qui est chargée d'examiner ce mémoire. Elle devra exprimer son avis, dans un rapport écrit et signé, à la prochaine réunion trimestrielle.

Sur l'avis favorable de cette commission, la Section décide que la thèse est acceptée.

Le titre d'*élève diplômé* n'est acquis. et le diplôme qui le constate n'est conféré qu'après l'impression du volume qui doit porter la mention suivante :

«Sur l'avis de M.......... directeur de la conférence de.....

. . . . . et de MM . . . . commissaires responsables, le présent mémoire a valu à M . . . ., le titre d'*élève diplômé de la Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études.*

«Le directeur de la conférence de . . . . *signé* . . . .

«Les commissaires responsables, *signé* . . . .

«Le président de la Section, *signé* . . . .»

Les mémoires admis comme thèses pourront être imprimés dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études*[1].

Les candidats qui publieront leur thèse en dehors de la *Bibliothèque* devront en remettre au secrétariat de la Section quinze exemplaires munis de la mention ci-dessus.

L'impression de la thèse sera surveillée par un commissaire responsable désigné à cet effet.

11. Outre les élèves stagiaires et les élèves titulaires nommés par le Ministre, les directeurs des conférences peuvent autoriser des auditeurs libres à suivre leurs leçons. La liste des auditeurs libres sera soumise au Conseil.

12. Sur la proposition de la Commission de patronage, des élèves de la Section peuvent être autorisés par le Ministre à passer une partie de leur temps d'études dans une université étrangère. Ils seront tenus, dans ce cas, d'adresser à la Commission des rapports trimestriels sur leurs travaux.

13. Les élèves diplômés peuvent être appelés par la Commission de patronage à prendre part à la direction des travaux de la Section et à faire des conférences supplémentaires. Un des commissaires responsables pour l'examen des mémoires des candidats au titre d'élève diplômé pourra également être pris parmi les élèves diplômés. — Pendant qu'ils remplissent ces fonctions temporaires, les élèves diplômés sont appelés à faire partie, avec voix consultative, du Conseil de la Section.

14. Les élèves diplômés qui prétendent aux missions scientifiques et aux indemnités de travaux mentionnées à l'article 6 devront adresser leur demande au président de la Section, qui la transmettra au Ministre, sur l'avis favorable de la Commission de patronage.

---

[1] D'après le traité conclu entre le Ministre de l'instruction publique et la librairie Champion, 50 exemplaires du volume sont remis à l'élève diplômé.

II. — *Décret du Président de la République relatif au classement des professeurs des lycées et collèges.* (23 juillet 1893. — Extrait.)

1. Le bénéfice de l'article 15 du décret du 16 juillet 1887 est étendu aux jeunes gens qui ont obtenu soit une bourse de voyages ou une bourse d'étude du Ministère de l'instruction publique, soit une *bourse d'étude de la Ville de Paris sur la proposition de la Commission des hautes études*, et à ceux qui seraient désignés pour participer à la fondation Thiers ou à d'autres fondations analogues.

III. — *Décret du Président de la République concernant l'École de Rome.* (20 novembre 1875. — Extrait.)

2. L'École se compose : 1° Des membres de première année de l'École d'Athènes; 2° Des membres propres à l'École de Rome.

3. ..... Les membres propres à l'École de Rome sont au nombre de six. Les places sont attribuées soit à des candidats présentés par l'École normale supérieure, par l'École des chartes et par la *Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études*, soit à des docteurs reçus avec distinction ou à des jeunes gens signalés par leurs travaux.

Les candidats... de l'École des hautes études... doivent avoir le titre d'élève diplômé.

IV. — *Règlement de l'École française d'Extrême-Orient.*

Art. 1er. Il est fondé en Indo-Chine une Mission archéologique[1] permanente.

Elle est placée sous l'autorité du Gouverneur général et sous le contrôle scientifique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France.

[1] Un arrêté du 20 janvier 1900 a changé la dénomination de *Mission archéologique d'Indo-Chine* en celle d'*École française d'Extrême-Orient.*

Art. 2. Elle a pour objet :

1° De travailler à l'exploration archéologique et philologique de la presqu'île indo-chinoise, de favoriser par tous les moyens la connaissance de son histoire, de ses monuments, de ses idiomes;

2° De contribuer à l'étude érudite des régions et des civilisations voisines, Inde, Chine, Malaisie, etc.

Art. 3. La Mission a pour chef un Directeur, nommé par le Gouverneur général sur la présentation de l'Académie des inscriptions.

Il est nommé pour six années; son mandat est renouvelable.

Il sera chargé :

1° De présider et de prendre part lui-même à l'enseignement, qui devra comprendre des cours de langues sanscrite et pâlie et d'archéologie pratique, former les auditeurs européens ou indigènes aux bonnes méthodes de travail et les mettre en état de collaborer utilement à l'œuvre archéologique poursuivie;

2° D'exercer sa direction et son contrôle sur les études et les travaux des pensionnaires dont il sera question à l'article 4.

A cet effet, il devra, dans la mesure des ressources qui seront mises à sa disposition :

S'entourer des répétiteurs européens ou orientaux dont le concours sera reconnu utile;

Créer les organes, tels que bibliothèque, musée, qui paraîtront nécessaires au succès de l'entreprise;

Fonder et diriger une publication où trouveront place, avec les travaux émanant directement de la Mission, ceux qu'il pourra recueillir ou provoquer au dehors, en guidant au besoin les auteurs de ses conseils et de son expérience.

Art. 4. Il pourra être adjoint à la Mission, sur la désignation de l'Académie des inscriptions, des pensionnaires français, dont le nombre variable suivant les circonstances et l'opportunité, ne devra, jusqu'à nouvelle décision, dépasser en aucun cas le maximum de trois.

Pourront être désignés : soit des jeunes gens se destinant à l'étude de l'Inde ou des pays d'Extrême-Orient, qui paraîtront offrir des garanties sérieuses de préparation scientifique, soit des savants dont les recherches rendraient désirable un séjour en Orient.

Ces pensionnaires ou savants en mission devront, tout en poursuivant leurs travaux personnels, coopérer à l'objet spécial de la Mission.

Ils seront défrayés par la Mission et y demeureront attachés pendant

un an au moins. Ce terme pourra être prorogé d'année en année, sur la proposition du Directeur et l'avis de l'Académie.

Un fonds spécial sera inscrit au budget de la Mission pour leur être distribué en bourses de voyages, au moyen desquelles ils feront des séjours d'étude, d'une durée proportionnée aux ressources disponibles, dans les pays d'Orient, Inde, Chine ou autres, selon l'objet particulier de leurs recherches.

Art. 5. Chaque année, le Directeur devra adresser au Gouverneur général de l'Indo-Chine un rapport détaillé sur les travaux de la Mission, ses publications en cours ou projetées, l'activité des pensionnaires et généralement sur tout ce qui intéressera les résultats et les progrès scientifiques de l'institution.

Ce rapport sera communiqué par le Gouverneur à l'Académie des inscriptions par l'intermédiaire du Ministre de l'instruction publique.

L'Académie correspondra avec le Directeur toutes les fois qu'elle le jugera opportun pour lui communiquer ses observations ou ses avis.

Art. 6. Il pourra être adjoint à l'enseignement scientifique de la Mission un enseignement des langues, écritures et littératures modernes de l'Extrême-Orient.

V. — *Décret du Président de la République portant réorganisation du service des musées nationaux.* (1er mars 1879. — Extrait.)

5. Les départements du musée du Louvre sont confiés chacun à un conservateur, un conservateur adjoint, un attaché. Le cinquième, celui de l'ethnographie et de la marine, est confié à un conservateur et à un attaché.

Les musées du Luxembourg, de Versailles et de Saint-Germain sont également confiés à un conservateur et à un attaché...

8. .... Les attachés seront choisis de préférence parmi les anciens élèves de l'École normale supérieure, des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, de l'*École des hautes études*, de l'École des chartes, et, en général, des grandes écoles scientifiques ou artistiques entretenues par l'État.....

VI. — *Arrêté relatif au concours de l'agrégation d'histoire et de géographie*[1]. (28 juillet 1894. — Extrait.)

Tout candidat à l'agrégation d'histoire et de géographie produit au moment de son inscription : 1° le diplôme de licencié ès lettres; 2° le diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie prévu à l'article 3 du présent arrêté ou, à défaut, soit le diplôme d'archiviste paléographe, soit le *diplôme de l'École des hautes études* (section d'histoire et de philologie); 3° le mémoire historique ou géographique prévu au paragraphe *a* de l'article 3 du présent arrêté ou, à défaut, sa thèse de l'École des chartes ou sa *thèse de l'École des hautes études*.

VII. — *Principaux événements de la Section d'histoire et de philologie.*

1868. 31 juillet. — Décret de fondation.

28 septembre. — Arrêté constituant la Commission de patronage (MM. Bréal, Maury, Léon Renier, de Rougé, H. Waddington).

Décembre. — Organisation du corps enseignant : MM. Maury, de Rougé, Waddington, L. Renier, Boissier, Bréal, directeurs d'études : MM. Monod, Rambaud, Tournier, Charles Morel, Hauvette-Besnault, Bergaigne, Guyard, G. Paris, répétiteurs.

1869. 14 janvier. — Inauguration des conférences dans une des salles de la Bibliothèque de l'Université.

1er février. — Inauguration de deux salles de travail.

14 juin. — M. Maspero, répétiteur d'archéologie égyptienne. (Directeur d'études, 3 novembre 1873.)

1871. 16 janvier. — M. Brachet, répétiteur pour les langues romanes.

1er août. — M. Robiou, directeur de conférences d'histoire ancienne.

[1] Voir le texte complet de l'arrêté de M. le Ministre de l'instruction publique et l'exposé des motifs du projet soumis au Conseil supérieur dans le *Bulletin administratif du Ministère de l'instruction publique*, 1894, n° 1123, p. 190-199.

28 octobre. — M. Carrière, répétiteur pour les langues hébraïque, chaldaïque et syriaque. (Directeur d'études, 21 août 1895.)

15 novembre. — M. Thurot, directeur d'études pour la philologie latine, en remplacement de M. Boissier.

15 novembre. — M. Thévenin, répétiteur pour l'histoire, en remplacement de M. Rambaud. (Directeur d'études, 13 juillet 1905.)

1872. 14 novembre. — M. Jules Nicole, répétiteur de philologie grecque.

14 novembre. — M. Jules Roy, répétiteur d'histoire. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

14 novembre. — M. Louis Havet, répétiteur de philologie latine.

14 novembre. — M. Arsène Darmesteter, répétiteur de langues romanes, en remplacement de M. Brachet.

27 décembre. — Mort de M. de Rougé.

1873. 19 août. — M. Heumann, répétiteur de langue allemande.

1874. 24 avril. — M. G. Perrot, directeur des conférences d'histoire ancienne, en remplacement de M. Robiou.

30 octobre. — M. Ernest Desjardins, directeur adjoint pour l'épigraphie et les antiquités romaines, en remplacement de M. Ch. Morel.

30 octobre. — M. Charles Graux, répétiteur pour la philologie grecque, en remplacement de M. Nicole.

1876. 7 mars. — M. H. Weil, directeur adjoint pour la philologie grecque, en remplacement de M. Perrot.

30 mars. — M. Ol. Rayet, répétiteur pour les antiquités grecques. (Directeur adjoint, 17 avril 1878.)

5 octobre. — M. Gaidoz, directeur adjoint pour les langues et littératures celtiques. (Directeur d'études, 23 avril 1884.)

31 octobre. — M. Clermont-Ganneau, répétiteur pour l'archéologie orientale. (Directeur d'études, 17 avril 1878.)

1877. 6 février. — M. Giry est chargé d'une conférence complémentaire d'histoire. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

6 février. — M. Ch. Graux, nommé secrétaire de la Section.

25 mars. — M. Grébaut, élève diplômé, est autorisé par le Conseil à faire une conférence d'égyptologie.

15 mai. — M. Joseph Derenbourg, répétiteur d'hébreu talmudique et rabbinique. (Directeur d'études, 4 janvier 1884.)

31 octobre. — M. Chatelain, suppléant de M. Thurot pour la philologie latine. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

31 octobre. — M. James Darmesteter, répétiteur pour la langue zende. (Directeur d'études, 26 octobre 1892.)

1878. 17 avril. — M. Chatelain, secrétaire de la Section, en remplacement de M. Graux, démissionnaire.

31 juillet. — Banquet commémoratif de la fondation de l'École, offert à MM. Duruy et Renier.

4 novembre. — M. Pognon, élève diplômé, est autorisé par le Conseil à faire une conférence d'assyriologie.

1879. 15 septembre. — M. A. Longnon, répétiteur pour la géographie historique de la France. (Directeur d'études, 3 août 1886.)

24 décembre. — M. J. Halévy, chargé d'une conférence d'éthiopien. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

1880. 26 août. — M. G. Hanotaux, répétiteur pour l'histoire.

1881. 26 octobre. — M. Arthur Amiaud, maître de conférences de langue et d'antiquités assyriennes.

5 novembre. — M. Ferd. de Saussure, chargé d'une conférence de grammaire comparée, en remplacement de M. Bréal.

30 novembre. — M. Jules Soury, chargé de conférences d'histoire des doctrines psychologiques. (Directeur d'études, 30 décembre 1898.)

1882. 13 janvier. — Mort de M. Ch. Graux.

17 janvier. — Mort de M. Ch. Thurot.

18 février. — M. Alfred Jacob, maître de conférences de philologie grecque, en remplacement de Ch. Graux. (Directeur d'études, 17 juillet 1899.)

25 avril. — M. Héron de Villefosse, chargé de conférences d'épigraphie et antiquités romaines. (Directeur d'études, 26 octobre 1892.)

1883. 19 janvier. — M. J. Oppert, directeur d'études pour la philologie et les antiquités assyriennes.

1er février. — M. Gilliéron, maître de conférences de langues romanes. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

18 août. — Mort de M. Ch. Defrémery.

1884. 7 septembre. — Mort de M. St. Guyard.

21 octobre. — M. Paul Guieysse, maître de conférences d'égyptologie. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

1885. 21 janvier. — M. Hartwig Derenbourg, maître de conférences de langue arabe. (Directeur d'études, 5 mai 1898.)

15 avril. — M. O. Riemann, maître de conférences de philologie latine, en remplacement de L. Havet, nommé au Collège de France.

7 mai. — M. Psichari, maître de conférences de langue néo-grecque. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

11 juin. — Mort de M. Léon Renier.

23 juin. — M. G. Paris, président de la Section.

9 octobre. — M. Morel-Fatio, maître de conférences de langues romanes. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

20 novembre. — M. Haussoullier, maître de conférences d'antiquités grecques. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

24 novembre. — M. l'abbé Duchesne, maître de conférences d'histoire, en remplacement de M. Hanotaux, appelé à d'autres fonctions. (Directeur d'études, 26 octobre 1892.)

1886. 29 janvier. — M. Sylvain Lévi, maître de conférences de langue sanscrite. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

29 janvier. — M. P. de Nolhac, maître de conférences d'histoire de la philologie classique. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

22 octobre. — Mort de M. Ernest Desjardins.

1887. 20 février. — Mort de M. Olivier Rayet.

15 novembre. — M. Ch. Bémont, maître de conférences d'histoire. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

27 décembre. — Mort de M. G. Heumann.

1888. 20 juin. — Mort de M. Hauvette-Besnault.

6 août. — Mort de M. Abel Bergaigne.

16 novembre. — Mort de M. Arsène Darmesteter.

1889. 22 mai. — Mort de M. Arthur Amiaud.

20 novembre. — M. Muret, chargé de conférences de langues romanes pour un an.

20 novembre. — M. Meillet, chargé de conférences de grammaire comparée pour un an, en remplacement de M. de Saussure.

1891. 16 août. — Mort de M. O. Riemann.

31 juillet. — M. Duvau, maître de conférences de grammaire comparée. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

31 juillet. — M. Meillet, maître de conférences de grammaire comparée. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

31 juillet. — M. Al. Desrousseaux, maître de conférences de philologie grecque. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

28 novembre. — M. Henri Lebègue, chef des travaux paléographiques.

21 décembre. — M. L. Havet rentre à l'École, pour la philologie latine. (Directeur d'études, 26 octobre 1892.)

1892. 12 février. — Mort de M. Alfred Maury.

26 octobre. — Modification du titre de divers enseignements.

1894. 11 janvier. — M. Paul Passy, maître de conférences de phonétique générale et comparée. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

13 janvier. — Mort de M. H. Waddington.

30 janvier. — Mort de M. F. Robiou.

19 octobre. — Mort de M. James Darmesteter.

1895. 9 juillet. — M. G. Monod, président de la Section, en remplacement de M. G. Paris, nommé administrateur du Collège de France.

29 juillet. — Mort de M. Joseph Derenbourg.

29 novembre. — M. V. Scheil, maître de conférences d'assyriologie (Directeur adjoint, 27 mai 1902.)

29 novembre. — M. Antoine Thomas, maître de conférences de philologie romane. (Directeur d'études, 22 mai 1903.)

29 novembre. — M. Louis Finot, chargé de conférences de langue sanscrite. (Directeur adjoint, 2 décembre 1898.)

1896. 4 février. — M. V. Bérard, maître de conférences de géographie historique de l'antiquité. (Directeur adjoint, 27 mai 1902.)

4 juin. — M. Rodolphe Reuss, maître de conférences d'histoire. (Directeur adjoint, 27 mai 1902.)

1899. 8 mars. — M. Alfred Foucher, chargé de conférences de langue sanscrite pour la durée de la mission de M. Finot en Indo-Chine.

24 mars. — Mort de M. Édouard Tournier.

13 novembre. — Mort de M. Giry.

22 novembre. — M. Moret, chargé de conférences d'égyptologie. (Directeur adjoint, 6 nov. 1905.)

1900. 12 janvier. — M. Ferdinand Lot, maître de conférences d'histoire. (Directeur adjoint, 4 février 1905.)

1901. 18 juillet. — M. Abel Lefranc, maître de conférences d'histoire littéraire de la Renaissance. (Directeur adjoint, 2 déc. 1905.)

1902. 25 janvier. — Mort de M. Auguste Carrière.

19 avril. — M. Mayer Lambert, maître de conférences de langues hébraïque et syriaque. (Directeur adjoint, 2 déc. 1905.)

1903. 5 mars. — Mort de M. Gaston Paris.

22 mai. — M. Mario Roques, maître de conférences de philologie romane. (Directeur adjoint, 2 déc. 1905.)

14 juillet. — Mort de M. Louis Duvau.

7 décembre. — M. Robert Gauthiot, maître de conférences de grammaire comparée. (Directeur adjoint, 2 déc. 1905.)

1904. 31 mai. — M. Daniel Serruys, maître de conférences de philologie grecque. (Directeur adjoint, 2 déc. 1905.)

1905. 27 juillet. M. Isidore Lévy, maître de conférences pour l'histoire ancienne de l'Orient. (Directeur adjoint, 2 déc. 1905.)

20 août. — Mort de M. Jules Oppert.

LA

BIBLIOTHÈQUE GASTON PARIS.

L'École des hautes études a eu le privilège, en 1903, de s'enrichir de la précieuse bibliothèque de philologie romane que son ancien Président, Gaston Paris, avait formée pendant toute une vie de travail, et de pouvoir mettre cette bibliothèque à la disposition des travailleurs dans une salle spécialement aménagée à cet effet.

C'est à la généreuse initiative de Madame la Marquise Arconati Visconti, née Peyrat, que l'École a dû de pouvoir posséder cette bibliothèque et l'installer dans une salle où, suivant le pieux désir de la donatrice, une inscription rappelle la mémoire de son père, M. Alphonse Peyrat.

Madame la Marquise Arconati Visconti adressa, le 14 mars 1903, la lettre suivante à M. Chaumié, Ministre de l'instruction publique :

MONSIEUR LE MINISTRE,

Désireuse d'honorer la mémoire d'un homme qui a été l'une des gloires les plus pures de son temps et de son pays, j'ai pris des dispositions qui ont été agréées par Madame Gaston Paris, pour assurer la conservation de la bibliothèque réunie par l'illustre administrateur et professeur du Collège de France, en la donnant à l'État.

Cette bibliothèque, qui représente un ensemble considérable d'ouvrages relatifs aux langues et aux littératures romanes, serait placée soit dans une dépendance du Collège de France, soit dans tout autre établissement d'enseignement supérieur à Paris. Je mets comme seule condition à cette donation que le souvenir de mon père y soit associé et qu'une inscription dans le local qui sera affecté aux livres de M. Gaston Paris, rappelle le nom d'Alphonse Peyrat.

Je désire en outre que M. A. Morel-Fatio, élève de M. Gaston Paris, et M. A. Lefranc, secrétaire du Collège de France, président aux détails de l'installation de cette bibliothèque, ainsi qu'à la rédaction du catalogue qui devra en être dressé et publié, afin que les instruments de travail

du grand savant, rendus facilement accessibles aux romanistes de tous pays, servent au progrès des études qui ont illustré le nom de Gaston Paris.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de me faire connaître si vous acceptez la donation que je propose dans les termes que je viens d'avoir l'honneur de vous indiquer.

Agréez, Monsieur le Ministre, etc.

M. Chaumié répondit à cette lettre le 23 mars 1903 :

Madame,

J'ai fait part, ce matin, au Conseil des Ministres, de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser pour m'annoncer les dispositions prises par vous, avec l'agrément de Madame Gaston Paris, afin d'assurer, en la donnant à l'État, la conservation de la bibliothèque du savant illustre que la France vient de perdre.

Je suis heureux de pouvoir vous transmettre l'expression de la gratitude du Gouvernement pour votre noble pensée et votre généreuse libéralité.

C'est avec empressement que, conformément à votre pieux désir, nous associerons à l'hommage rendu à Gaston Paris le nom de votre père, Alphonse Peyrat, dont le grand talent aussi bien que les éminents services rendus à la République tiennent une si large place dans le souvenir du pays.

Je vous serai très obligé de vouloir bien prier Messieurs Morel-Fatio et Lefranc, que vous m'avez désignés, de s'entendre avec Monsieur le Directeur de l'Enseignement supérieur, pour préparer le choix du local, ainsi que toutes les formalités et tous les détails de l'acceptation, de l'installation et de l'organisation.

Veuillez agréer, je vous prie, Madame, avec la nouvelle expression de mes remerciements personnels, l'hommage de mon profond respect.

J. Chaumié.

Enfin, le 13 août 1903, le Ministre de l'instruction publique adressait à M. Monod, président de la Section des sciences historiques et philologiques de l'École des hautes études, la lettre suivante :

M. le Vice-Recteur de l'Académie de Paris a soumis à mon examen la

question d'affectation à donner à la Bibliothèque Gaston Paris offerte à l'État par la marquise Arconati.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé que cette Bibliothèque serait placée à l'École des hautes études, dans une salle à part, qui portera le nom de *Salle Gaston Paris*.

Mais j'ajoute, d'autre part, que les livres seront portés au Catalogue de la Bibliothèque de l'Université et mis à la disposition des lecteurs de cette Bibliothèque, dans les mêmes conditions que les autres ouvrages des collections.

Pour le Ministre et par autorisation :

Le Directeur de l'Enseignement supérieur,
BAYET.

Ceux qui connaissent la Marquise Arconati Visconti, qui savent combien de fois elle a mis sa fortune au service des grands intérêts artistiques ou scientifiques de la France, et en particulier avec quelle intelligente sollicitude elle a suivi et encouragé depuis plusieurs années les travaux des élèves de l'École des chartes sur notre histoire et notre langue, ne s'étonneront pas de ce nouvel acte de munificence. Ils ne seront pas surpris non plus qu'elle ait tenu à associer le nom d'Alphonse Peyrat à cet hommage à la mémoire de Gaston Paris et à ce service rendu aux études d'érudition.

Elle a voué un véritable culte au souvenir de son père, et tient à ce que les nouvelles générations sachent qu'Alphonse Peyrat n'a pas été seulement un homme politique et un journaliste admirable par son désintéressement et sa fidélité à ses principes, mais aussi un excellent écrivain, un critique remarquable par la fermeté et la pénétration de son esprit comme par l'étendue de son savoir.

Né à Toulouse le 21 juin 1812, mort à Paris le 31 décembre 1890, Alphonse PEYRAT a été avant tout un grand journaliste. Il a défendu successivement, à la *Tribune*, au *National*, à la *Presse*, enfin à l'*Avenir national*, qu'il fonda en 1865 et dirigea jusqu'en 1872, les idées démocratiques et républicaines qu'il avait embrassées dès sa première jeunesse. Mais il n'était pas absorbé par la politique pure, et sa forte culture classique, historique et même

théologique le portait à étudier avec prédilection les questions d'histoire religieuse. L'histoire du christianisme et l'histoire de la Révolution ont constamment occupé sa pensée, et ce sont les livres qui traitent de ces deux sujets qui ont été l'objet de ses principaux articles de critique réunis dans les deux volumes d'*Histoire et Religion* (1858) et d'*Études historiques et religieuses* (1863). La nécessité de gagner laborieusement sa vie au jour le jour l'a empêché de donner toute sa mesure dans des œuvres de longue haleine; toutefois il a écrit une *Histoire élémentaire et critique de Jésus* (1864) et un volume sur la *Révolution et le livre de M. Quinet* (1866) où il a déployé de vigoureuses qualités de critique et de polémiste, admirées de bons juges, Renan et Michelet. Le recueil de *Lettres adressées à Alphonse Peyrat*, récemment publié, montre en quelle haute estime les écrivains les plus éminents du dernier siècle ont tenu Peyrat, l'approbation de ce juge intègre et délicat étant considérée comme le plus précieux des éloges. Si sa fille a été une amie dévouée et une protectrice de la science et des savants, elle en rapporte le mérite à son père et a tenu à ce que ceux qui profiteront des richesses de la Bibliothèque Gaston Paris fassent remonter une partie de leur reconnaissance à Alphonse Peyrat.

Les anciens élèves et les amis de Gaston Paris ont voulu que la belle donation de la Marquise Arconati Visconti ne fût pas simplement une annexe de la Bibliothèque de l'Université et de celle des hautes études, mais qu'elle pût s'enrichir de nouveaux ouvrages ou de la continuation des ouvrages en cours, et qu'elle pût être utilisée par les philologues dans les conditions les plus avantageuses. Ils ont fondé en vue de l'entretien, de l'enrichissement et de l'utilisation de la Bibliothèque Gaston Paris la *Société Gaston Paris* dont voici les statuts :

1. La *Société amicale Gaston Paris* a pour but de rapprocher ceux qui ont été les amis ou les élèves de Gaston Paris et ceux qui voudront s'unir à eux, en les associant dans une pensée commune, celle d'honorer et de perpétuer sa mémoire, de propager ses travaux et sa méthode, de maintenir les bons rapports qu'il avait établis entre les savants français et les savants étrangers.

Elle se donne pour première tâche de concourir à l'entretien de la bibliothèque du maître, offerte à la Section des sciences historiques et philologiques de l'École pratique des hautes études par Mme la Marquise Arconati Visconti, et au classement et à la publication éventuelle des papiers scientifiques que Mme Gaston Paris pourra y joindre, de façon que ce précieux dépôt rende le plus de services possible à la science.

2. Le siège de la Société est à Paris.

3. Deviendra membre de la Société, toute personne qui déclarera adhérer aux présents statuts et dont la demande d'admission sera agréée par le Bureau.

4. Tout membre de la Société paye une cotisation annuelle de *dix francs,* rachetable moyennant un versement immédiat d'au moins *deux cents francs.*

Le titre de membre donateur s'acquiert par le versement d'une somme d'au moins *cinq cents francs,* qui pourra être fait en cinq années consécutives.

Sera réputé démissionnaire tout membre qui, après avis préalable, n'aura pas payé sa cotisation pendant deux années consécutives.

5. Les versements effectués pour racheter la cotisation annuelle ou pour acquérir le titre de membre donateur, et les dons qui seront faits à la Société sans affectation spéciale, devront être capitalisés.

6. La Société se réunit en assemblée générale au moins deux fois par an, en avril et en octobre. En avril, elle entend les rapports du président et du trésorier de l'année précédente sur la situation de la Société à la fin de leur exercice : en octobre, elle élit le Bureau et le Conseil qui doivent entrer en fonctions le 1er janvier de l'année suivante, et dont l'élection aura lieu au scrutin secret, à la pluralité des voix des membres présents.

7. Le Bureau se compose d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire, d'un secrétaire adjoint, d'un trésorier et d'un administrateur, tous soumis à l'élection annuelle et indéfiniment rééligibles, sauf le président qui ne pourra être réélu que deux ans après l'expiration de son mandat.

8. Le Conseil se compose de vingt et un membres soumis par tiers à l'élection annuelle et tous rééligibles, auxquels le Bureau s'ajoute de droit.

9. Le Bureau a pleins pouvoirs pour la gestion de la Société conformément aux statuts ; il établit le budget annuel qui doit être approuvé par le Conseil.

10. Les statuts ne pourront être modifiés et la dissolution de la Société ne pourra être prononcée que par une assemblée générale convoquée spécialement à cet effet, et à la majorité absolue des membres présents.

En cas de dissolution, l'assemblée qui aura voté cette mesure décidera, dans les mêmes conditions, de l'emploi de l'actif de la Société.

11. La Société s'engage à se conformer aux lois et règlements en vigueur, et notamment à la loi du 1[er] juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

L'École des hautes études a, par l'intermédiaire de son président, exprimé sa reconnaissance à Madame la Marquise Arconati Visconti pour sa généreuse fondation, aux créateurs de la Société Gaston Paris et aux fonctionnaires de la Bibliothèque de l'Université, qui ont rapidement fait de la nouvelle Bibliothèque un précieux instrument de travail.

Installés confortablement dans huit armoires en chêne, les 3,550 ouvrages (formant plus de 4,000 volumes) portent tous, collée sur le plat intérieur, une étiquette qui rappelle leur origine : «Ce livre a appartenu à Gaston Paris... Don de la Marquise Arconati Visconti, en souvenir de son père Alphonse Peyrat.»

En outre, près de 4,000 brochures, non reliées, sont réunies dans 152 cartons et rangées dans la huitième armoire.

La Bibliothèque Gaston Paris rend journellement de grands services aux professeurs et aux savants ; elle en rendra de plus grands encore quand le Catalogue, imprimé, la fera mieux connaître. Voici le règlement qui la concerne :

1. Les volumes de la *Bibliothèque Gaston Paris* sont soumis au règlement qui régit la Bibliothèque de l'Université de Paris et celle de l'École pratique des hautes études.

2. Les membres de la *Société amicale Gaston Paris* sont admis à tra-

vailler dans la *salle Gaston Paris,* aux jours et heures où cette salle n'est pas occupée par des conférences[1].

3. Ils peuvent emprunter des livres ou brochures (à l'exception des raretés), en les faisant inscrire au bureau du prêt de la Bibliothèque de l'Université.

4. Les membres habitant la province pourront emprunter, sans aucun frais, s'ils habitent dans une ville universitaire, en faisant transmettre leur demande par le bibliothécaire de l'Université de leur ville.

5. Les membres habitant des pays étrangers ou des villes françaises dépourvues d'Universités pourront également emprunter, en adressant leur demande au secrétaire de la *Société amicale Gaston Paris,* qui remplira pour eux les formalités nécessaires. Les frais d'envoi et de retour seront à leur charge.

6. La durée du prêt est limitée à un mois.

7. Dans le cas où un ouvrage prêté serait perdu, l'emprunteur devrait le remplacer dans le délai de deux mois.

8. Pendant la période de fermeture de l'École des hautes études, la Bibliothèque Gaston Paris restera ouverte ainsi qu'il suit :

En septembre, de 2 à 5 heures.

En octobre, de 10 heures à midi et de 2 à 5 heures.

[1] Cette année, la salle leur est ouverte tous les matins des jours non fériés, de 9 heures à midi, et, en outre, les lundis, mercredis et samedis, de 3 heures à 4 heures.

RAPPORT SUR LES CONFÉRENCES

DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1905-1906.

I. — PHILOLOGIE GRECQUE.

Directeur d'études : M. Alfred Jacob. — Directeurs adjoints : MM. A.-M. Desrousseaux et Daniel Serruys, anciens membres de l'École française de Rome.

CONFÉRENCES DE M. JACOB.

Des trois conférences faites par M. Alfred Jacob, celle du samedi, reportée plus tard au lundi, a été surtout pratique et consacrée à la lecture des écritures sur papyrus depuis le IIIe siècle avant J.-C. jusqu'au IIIe après. On a étudié les modifications de l'onciale et celles de la cursive et montré l'influence de cette dernière écriture sur l'onciale.

Le mardi, pendant la moitié du premier semestre, on s'est occupé du IIIe livre de Polybe; puis, à la demande de M. l'abbé Boulenger, qui prépare un travail sur la langue de l'empereur Julien, on a entrepris l'explication du *Misopogon*, dont le texte, fort altéré à divers endroits, a donné lieu à des discussions dont le résultat sera publié plus tard. Pour ces conférences le texte de l'édition de Hertlein a été collationné sur le *Parisinus* 2964, qui n'est qu'une copie du *Vossianus*, mais on n'a relevé que des détails insignifiants qui ne méritaient pas de trouver place dans un apparat critique.

L'objet des conférences du mercredi était l'examen et la critique d'un certain nombre de classements de manuscrits. On a d'abord montré comment avaient procédé l'abbé Auvray, lorsqu'il voulut publier les *Pleurs de Philippe le Solitaire*, et Ch. Graux, lorsqu'il donna le texte du traité des *Fortifications* de Philon de

Byzance (*Rev. de phil.*, 1879); puis comment Roos (*Prolegomena ad Arriani Anabaseos et Indicae editionem criticam*) a établi que tous les manuscrits d'Arrien dérivent du seul *Vindobonensis*, Hist. gr., 4, et dans quelle mesure on peut et doit encore faire usage du *Parisinus* 1753, du *Constantinopolitanus* et de quelques autres manuscrits. Ceci a fourni l'occasion de faire voir à quels remaniements ont été soumis certains manuscrits et que des leçons, quelquefois séduisantes et plausibles, peuvent n'avoir aucune valeur traditionnelle. On a ensuite examiné et discuté les opinions de Stein et de A. Holder sur les manuscrits d'Hérodote et l'on s'est attaché à montrer l'excellence et l'ancienneté des variantes du *Romanus*. Puis l'attention s'est portée sur les manuscrits de Thucydide, pour lesquels M. Serruys a bien voulu mettre à notre disposition un grand nombre de notes; sur ceux d'Isocrate, de Lysias, de l'*Économique* de Xénophon, de Diogène Laërce et de Polybe. On a dressé la liste aussi complète que possible des manuscrits de chacun de ces auteurs, manuscrits dont beaucoup sont encore mal connus, et l'on s'est appliqué à faire le départ de ce qui, dans les classifications actuellement existantes, peut être admis comme définitif et de ce qui doit n'être regardé que comme provisoire. Il faut louer M. Flandin de son assiduité à ces conférences ainsi qu'à celles du lundi.

CONFÉRENCES DE M. DESROUSSEAUX.

Le nombre des auditeurs des conférences annoncées pour les mercredi, jeudi et vendredi a été des plus restreints et s'est réduit, dans sa deuxième partie de l'année, à un seul, M. Flandin, élève de l'École normale supérieure, qui a d'ailleurs fait preuve de connaissances philologiques et d'aptitude aux recherches.

Aucun élève ne s'est présenté pour suivre l'explication des *Dionysiaques* de Nonnus.

D'autre part, pour unir plus étroitement les enseignements des deux autres conférences, le texte de saint Basile a été pris comme sujet des leçons de critique verbale.

On a lu et étudié ainsi d'abord les homélies contre les riches,

puis un assez grand nombre de lettres relatives aux luttes soutenues par saint Basile dans son épiscopat.

M. Flandin a examiné et commencé à copier le manuscrit 963 de la Bibliothèque nationale, qui ne contient pas, comme le disent les catalogues et les bibliographies, ni les centons extraits des homélies de Basile par Syméon le Métaphraste, ni une autre série de centons analogues, mais une sorte de paraphrase de morceaux de saint Basile.

CONFÉRENCES DE M. SERRUYS.

La conférence du mercredi assidûment suivie par MM. Ebersolt, Gernet, Wartmann et, pendant le premier semestre, par M. Baron, a été consacrée à l'étude des chroniqueurs byzantins des IXe-Xe siècles, au point de vue spécial de leurs rapports avec le cycle de l'*Epitome*. Grâce à quelques matériaux nouveaux et à de nouvelles recherches sur des matériaux insuffisamment connus de E. Patzig et K. Praechter, qui avaient jadis très heureusement reconnu les traditions principales de l'*Epitome*, on est parvenu à déterminer successivement les limites primitives du texte de l'*Epitome*, la parenté qui unit Léon le Grammairien (= ms. Paris. gr. 1711) avec le groupe des représentants de l'*Epitome* A, les éléments composants de l'*Epitome* B et la double tradition de la chronique du manuscrit Paris. gr. 854, les remaniements successifs et les formes diverses de l'*Epitome* B avec leur chronologie respective, les rapports de la source commune à Cedrenus et au manuscrit Paris. gr. 1712, avec la source de Théophane, les rapports de Syméon Logothète, continuateur de George le Moine et de l'*Epitome*, avec le VIe livre du Théophane continué, dont la date autrefois déterminée par F. Hirsch doit être rectifiée. M. Wartmann a entrepris de patientes mais fructueuses recherches sur les traditions parallèles auxquelles remontent d'une part Théophane, et de l'autre la source commune à Cedrenus et au manuscrit Paris. 1712. Il est parvenu à formuler, en ce qui concerne la composition de ces deux chroniques, une théorie entièrement originale et

solidement construite. M. Boudreaux, membre de l'École de Rome, a secondé les travaux de la conférence en lui procurant la description de quelques manuscrits historiques de la bibliothèque Vaticane, spécialement du Vaticanus gr. 163.

La conférence du vendredi avait avec la précédente un lien étroit. Elle a été consacrée à l'édition, sous forme de dépouillement, de la chronique du manuscrit Paris. 1712, qui représente l'un des dérivés les plus complexes et les plus intéressants de l'*Epitome* B. La préparation de ce travail, commencée l'année dernière, a pu être achevée cette année. M. Wartmann a présenté une étude approfondie sur quelques sources du texte et sur les remaniements qui l'ont rapproché de Théophane. M. Ebersolt, bien qu'absorbé par la préparation d'une thèse de doctorat et par ses conférences à l'Ecole des hautes études religieuses, a pu mettre au point le travail qu'il avait entrepris l'an dernier. La collaboration de M. Gernet a été suffisante pour lui permettre de s'initier rapidement à des études nouvelles pour lui.

II. — PHILOLOGIE BYZANTINE ET NÉO-GRECQUE.

Directeur d'études : M. Jean Psichari, agrégé de l'Université.

Les deux conférences, celle du lundi, 2 heures 1/2, et celle du dimanche, 2 à 3 heures (au domicile du directeur d'études, 16, rue Chaptal), ont eu le même objet sous des formes différentes. M. Jean Longnon s'était proposé d'entreprendre un travail sur le texte grec de la *Chronique de Morée*, afin d'en rechercher les origines. La conférence du lundi était donc consacrée à l'explication de la *Chronique* (édition John Schmitt), suivie des commentaires grammaticaux et lexicologiques auxquels le texte donnait lieu; les auditeurs, qui ne poursuivaient pas un but spécial ni un travail déterminé, pouvaient ainsi acquérir quelques notions de grammaire historique et faire connaissance avec le grec médiéval, tandis que la conférence du dimanche, suivie par M. Jean Longnon en vue de ses propres recherches, était consacrée tout en-

tière à un cours de phonétique néo-grecque, rédigé à cette intention par le professeur.

M. Jean Longnon, qui a suivi l'une et l'autre conférence avec beaucoup d'assiduité et qui y apportait un très bon esprit de précision et de méthode, se propose d'aborder le problème complexe des origines de la *Chronique*, par le côté à coup sûr le plus significatif et le plus capable de conduire à des résultats précis : l'étude rigoureuse au point de vue historique et phonétique des noms propres, afin d'en déterminer la provenance française pour les uns, grecque pour les autres, italienne pour un grand nombre et même vénitienne parfois à ce qu'il semble. Ce travail doit se poursuivre et déjà donne bon espoir.

M. le Dr N. Dossios, à qui nous devons d'excellentes publications dans le domaine de la linguistique néo-grecque, a choisi un sujet tout différent : l'étude des mots grecs en roumain (éléments phanariotes et préphanariotes). Beaucoup de livres et de brochures ont été jusqu'ici consacrés à ce sujet, et d'excellentes contributions ont vu le jour en Roumanie même ou par les soins de savants roumains en d'autres pays. L'outillage surtout paraît tout à fait suffisant à l'heure actuelle; un ouvrage d'ensemble serait encore à désirer. Par sa connaissance approfondie du roumain et par ses nombreuses lectures de grec médiéval et moderne, M. N. Dossios est tout désigné pour nous donner cet ouvrage.

M. Hirschauer, qui poursuit une tout autre voie et dans des spécialités toutes différentes, ne suivait les conférences du lundi que par amour du grec, pour ainsi dire. Il y a toutefois pris une part active et, à l'une des conférences, à propos d'un rapprochement lexicologique entre le grec et le français, il a fait une communication intelligente et bien préparée.

M. A. Pappas, qui est Hellène, a suivi très assidûment la conférence dans la mesure où ses occupations médicales le lui permettaient : il veut se rendre compte des lois linguistiques qui régissent sa langue maternelle, afin de se mettre en état d'écrire

en grec moderne, et non dans le grec dit *savant*, des ouvrages spéciaux de recherches et de découvertes.

III. — ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS GRECQUES.

Directeur d'études : M. B. Haussoullier, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

Les auditeurs ont été nombreux, cette année encore. La fusion de l'École normale supérieure avec la Faculté des lettres, et la création du diplôme d'études supérieures continuent à rendre service à la conférence. Malheureusement tous les auditeurs n'ont ni la même préparation, ni les mêmes loisirs, et le niveau de la conférence a sensiblement baissé. Il lui a manqué cette année des étrangers, qui arrivent d'ordinaire à Paris mieux préparés; les deux seuls qui soient venus ne sont restés l'un et l'autre que peu de temps. Puis, parmi les candidats à l'École d'Athènes, il en était qui abordaient pour la première fois les études spéciales auxquelles nous donnons presque tout notre temps : épigraphie, droit public et droit privé. Le directeur dira plus loin comment il a essayé de remédier au mal.

Le directeur d'études a fait pendant le premier semestre deux conférences par semaine, et trois pendant le second.

Dans la conférence du jeudi, ouverte à tous les auditeurs inscrits, le directeur a traité, pendant le premier semestre, des tribunaux athéniens. L'explication des *Guêpes* d'Aristophane, faite par les auditeurs, a servi de base aux leçons faites par le directeur. Il a été dit plus d'une fois dans ces rapports combien nos auditeurs connaissent peu leurs auteurs. Le directeur n'a jamais manqué, au cours ou à la fin de chaque conférence, d'indiquer une lecture à faire. Il a conseillé, surtout aux futurs Athéniens, de se grouper pour mener ces lectures à bonne fin. — Dans le second semestre, il a expliqué ou il a fait expliquer un certain nombre d'inscriptions choisies dans le manuel de Hicks-Hill, *A Manual of greek historical Inscriptions*, 2e édition, 1901.

La CONFÉRENCE DU LUNDI est réservée d'ordinaire aux candidats à l'École d'Athènes. Dans le premier semestre, le directeur a expliqué un choix d'inscriptions de Delphes, empruntées au *Recueil* de Ch. Michel et à la thèse de G. Colin (*Le culte d'Apollon Pythien à Athènes*, 1905); dans le second semestre, un choix d'inscriptions tirées de l'ouvrage de Roberts et Gardner, *The Inscriptions of Attica*, 1905.

Une troisième conférence a eu lieu pendant le second semestre, le SAMEDI. Suivie par MM. GERNET, HATZFELD et ROUSSEL, tous trois candidats à l'École d'Athènes, et par M. RAINGEARD qui préparait le diplôme d'études supérieures, elle a été exclusivement consacrée à des lectures grecques : suite des *Guêpes* (jusqu'au vers 1010), morceaux choisis dans le *Griechisches Lesebuch* de Wilamowitz-Mœllendorff. Ces lectures n'avaient pas seulement pour objet de fortifier les auditeurs dans la connaissance de la langue grecque; elles étaient destinées à éveiller leur curiosité, à provoquer leurs recherches, à développer en eux l'esprit d'initiative, trop longtemps comprimé par les programmes de licence ou d'agrégation.

IV. — PHILOLOGIE LATINE.

Directeur d'études : M. Louis HAVET, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeur adjoint : M. Émile CHATELAIN, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

CONFÉRENCES DE M. HAVET.

L'objet de la CONFÉRENCE a été l'étude critique du texte dans les *Adelphes* de Térence. L'ensemble de la pièce a été réparti en tronçons, dont l'étude particulière était confiée à tel ou tel des élèves. Chaque élève a eu à collationner ses tronçons propres dans le manuscrit de Paris, dont les leçons ont été insuffisamment rapportées par Umpfenbach. Un grand nombre de conjectures nouvelles ont été discutées.

Comme d'ordinaire, M. Havet a fait au Collège de France une leçon sur le même sujet. Les exposés théoriques du professeur étaient donc réservés au Collège de France, et la leçon de l'École servait exclusivement aux exercices pratiques des élèves.

M. Rébeillé a tiré du double enseignement de M. Havet l'idée et les principaux éléments d'un travail qu'il a remis à la Faculté des lettres en vue du *diplôme d'études supérieures*.

CONFÉRENCES DE M. CHATELAIN.

M. Chatelain a fait deux conférences par semaine.

La conférence du jeudi a été consacrée à des exercices de paléographie latine, principalement sur des photographies de manuscrits datés. La publication récente de M. Steffens a fourni matière à plusieurs conférences.

L'étude de la tachygraphie latine a occupé toutes les conférences du samedi. M. Legendre a achevé le déchiffrement du manuscrit d'Hygin, avec nombreuses notes tironiennes, conservé à l'Ambroisienne de Milan; il a de plus comparé le texte de ce manuscrit, en général assez défectueux, avec plusieurs exemplaires d'Hygin que possède la Bibliothèque nationale. Les résultats de ce travail seront prochainement publiés.

V. — ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS ROMAINES.

Directeur d'études : M. Antoine Héron de Villefosse, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

CONFÉRENCES DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

Le fascicule I de la seconde partie du volume XIII du *Corpus inscriptionum latinarum*, édité en 1905 et contenant les inscriptions de la Germanie supérieure, a servi de base cette année aux travaux de la conférence. Les textes religieux y sont assez nombreux; ils ont permis d'étudier avec profit les caractères spé-

ciaux de certaines divinités celtiques et ceux des divinités d'importation orientale dont le culte était en honneur dans les camps des bords du Rhin. L'organisation de la province, sa délimitation encore assez obscure, certaines particularités de son administration financière ont été l'objet d'observations particulières. Les inscriptions relatives aux légats, à la fois gouverneurs de la province et chefs des forces militaires considérables qui s'y trouvaient concentrées pour la garde et la défense de la ligne du Rhin, ont donné lieu à des explications toujours nécessaires et ont permis d'exposer les règles constantes qui présidaient à la hiérarchie des fonctions sous l'empire romain. Chaque légat a été l'objet d'une sorte de notice biographique établie au moyen de renseignements littéraires et épigraphiques. Les camps de Mayence et de Strasbourg, les pierres mentionnant les soldats qui les occupaient, ont fourni au professeur une occasion d'aborder l'organisation de l'armée romaine. Il s'est attaché à faire expliquer par les élèves de préférence les textes relatifs aux soldats originaires de la Gaule et notamment des grandes villes de la Narbonnaise. Les briques légionnaires de Mirebeau, de Viviers et de Néris, ainsi que le groupe des inscriptions militaires de Thil-Châtel, ont été aussi le sujet d'une attention particulière.

Pendant le second semestre, la CONFÉRENCE a eu lieu, comme chaque année, au Musée du Louvre, afin d'étudier les documents épigraphiques les plus importants conservés soit dans la salle des bronzes antiques, soit dans la salle des antiquités africaines, et pour exercer les élèves au déchiffrement et à la lecture. Le professeur n'a eu qu'à se louer du zèle des auditeurs et de leur assiduité. Il est heureux de signaler comme ayant utilement collaboré aux travaux de la conférence MM. Louis CHATELAIN, LAURENT, DELTHEIL et BONNA.

CONFÉRENCES DE M. MISPOULET.

M. Mispoulet, élève diplômé de la Section, a été autorisé par le Conseil à faire une conférence supplémentaire.

Cette CONFÉRENCE a été consacrée à l'étude du *cursus honorum*, depuis la seconde moitié du IIIe siècle jusqu'au milieu du règne de Constantin.

Le conférencier, après avoir rappelé certaines innovations caractéristiques dues, soit à Dioclétien, soit à Constantin, qui avaient été signalées et étudiées l'année dernière, s'est attaché à classer chronologiquement un assez grand nombre d'inscriptions auxquelles, jusqu'ici, on n'a pu assigner une date précise. Il a montré que, s'il est difficile parfois de distinguer avec une certitude absolue un *cursus honorum* de la seconde moitié du IIIe siècle d'un *cursus* appartenant au règne de Dioclétien, on pouvait aisément reconnaître, au contraire, d'après l'ordre ou le nom des fonctions, les inscriptions honorifiques postérieures au triomphe de Constantin.

Ces règles une fois établies, on en a fait l'application à tous les textes épigraphiques connus du règne de Dioclétien et de la première partie de celui de Constantin. On a essayé de définir et de préciser le caractère de la tétrarchie en expliquant les inscriptions relatives à cette institution et en les rapprochant des légendes des monnaies.

Dans le second semestre, un peu écourté pour des raisons de convenance personnelle, deux questions, préparées par les auditeurs, ont été abordées : la constitution des *judices cognitionum sacrarum* et leur transformation au IVe siècle; les rapports de l'autorité civile avec l'église dans le procès des Donatistes.

M. DE BOUTEILLER, élève de deuxième année, licencié ès lettres et étudiant en droit, M. DETREZ, licencié en droit, et M. B. POWEL, de la République Argentine, ont pris une part active aux travaux de la conférence; connaissant bien les règles du *cursus honorum*, ils sont en état de poursuivre utilement les études qu'ils ont commencées.

M. POWEL, appelé à une chaire de professeur suppléant à la Faculté de Buenos-Ayres, où il enseignera l'épigraphie, n'a pas pu prendre part aux conférences du second semestre.

VI. — HISTOIRE.

Directeur d'études : M. Gabriel Monod, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques). — Directeur d'études : M. Thévenin, ancien examinateur à l'École polytechnique; — Directeurs adjoints : MM. Roy, archiviste paléographe; Ch. Bémont, Rodolphe Reuss, Ferdinand Lot, docteurs ès lettres.

CONFÉRENCES DE M. THÉVENIN.

Dans la conférence du mercredi (10 heures du matin), le directeur d'études a fait l'histoire des classes rurales au moyen âge en France et en Allemagne. Il a exposé leurs origines diverses, leurs conditions juridique et économique, après avoir fait l'examen critique des diverses théories en cours sur ces origines et ces conditions.

Dans la conférence du mercredi (2 heures de l'après-midi), le directeur a dirigé les études de ses élèves sur le rôle du «serment» au moyen âge, en matière politique, puis sur «l'hommage» et la «Foi».

M. le docteur O. Siebeck, auteur d'un très bon travail sur «Les corvées au moyen âge dans leur rapport avec le régime du travail» (*Der Frohndienst als Arbeitssystem*), a suivi les conférences pendant les mois d'avril et de mai.

CONFÉRENCES DE M. ROY.

Première conférence. *Études sur le régime municipal dans les cités épiscopales romanes de l'est de la France, du XIVe au XVIIe siècle.* — Le professeur, pour préparer un certain nombre d'élèves nouveaux à suivre avec profit son enseignement, a consacré quelques

conférences à la critique de la classification des groupes communaux faite par Augustin Thierry, et à l'examen de la théorie de la persistance du régime municipal romain au moyen âge. Il a expliqué ensuite les traits les plus généraux qui distinguent les villes épiscopales romanes et il a pris comme sujet d'études personnelles l'histoire de la formation et du développement du régime municipal de Lyon du XIIe au XVIIe siècle. En même temps deux élèves, MM. Faure et Cordey, faisaient des recherches sur d'autres points, et ils en ont exposé les résultats dans plusieurs conférences; M. Cordey a étudié quelques points du régime municipal de Genève, et M. Faure celui de plusieurs villes du Dauphiné. M. Pierre Gautier et M. Lardé ont fourni également leur part de collaboration aux travaux de la conférence en s'associant au commentaire de plusieurs documents et en nous fournissant en plusieurs circonstances des textes bien établis. L'étude de M. Faure est une des meilleures qui aient été faites sur le Dauphiné. Elle paraîtra dans une thèse qu'il nous prépare sur Vienne, et dans laquelle il insérera les comparaisons aussi ingénieuses qu'intéressantes qu'il a pu établir sur le régime municipal de Vienne, Grenoble, Valence et Die, Gap et Embrun.

Les conférences de l'été ont été consacrées à la Bourgogne, et spécialement à la ville de Dijon, dont la charte octroyée par le duc Hugues III (1187) reproduit les constitutions de la commune de Soissons. Ces deux textes ont été expliqués et comparés, et tous les élèves ont pris une part sérieuse à ce travail.

Deuxième conférence. *Études sur les conciles français du XIVe siècle.* — On a consacré les leçons de l'hiver à achever l'étude des documents relatifs au différend de Boniface VIII et de Philippe le Bel, et à faire l'examen critique des conciles et assemblées diverses concernant les Templiers. Pendant l'été, l'on s'est occupé de la question des conflits entre les juridictions laïques et les juridictions ecclésiastiques. Ce débat, qui a dominé l'histoire des rapports des deux puissances pendant une grande partie du XIVe siècle, a provoqué la tenue de nombreux conciles, produit la conférence de Vincennes en 1329, et inauguré au Parlement

une jurisprudence nouvelle à l'égard des tribunaux ecclésiastiques, jurisprudence qui devait aboutir au siècle suivant à la procédure de l'appel comme d'abus. Pour l'étude de cette question, le professeur a utilisé un recueil d'arrêts inédits du Parlement, conservé à la Bibliothèque Mazarine : ms. 2026 (olim 480).

Comme les années précédentes, les deux conférences ont toujours été accompagnées de pièces justificatives se référant au sujet traité; chacune d'elles également a été suivie de l'explication critique de documents latins tirés de cartulaires et autres recueils utiles à l'histoire des anciennes institutions civiles et ecclésiastiques. Tous les élèves ont pris une part active à ces études de textes, et l'on doit citer ici, pour la régularité de leur collaboration : MM. Aubert, Bassères, Biernawski, de Bouard, Bondois, Brunel, Burnand, Colmant, d'Orgeval, Flicoteaux, Frémy, Garric, Gautier, Guitard, Houdayer, Isnard, Lardé, Lanco, Lavergne, Mathieu, Michel, Pichard du Page, Régné, Romier, Rousset, Ruinaut, Salvini, Saulnier, Sauvage, Zangroniz.

CONFÉRENCES DE M. BÉMONT.

La première conférence (mardi, de 5 heures à 6 heures 20) a commencé par une étude sur certains points de la géographie physique et économique de la Guyenne au moyen âge; en particulier, la question du littoral maritime depuis l'embouchure de l'Adour jusqu'à la pointe de Grave a été exposée et discutée. Des textes authentiques et à date certaine ont permis d'établir que ce littoral n'a point varié depuis l'époque carolingienne, et que, vraisemblablement, il était déjà tel qu'aujourd'hui à l'époque gallo-romaine. Les villes disparues de la région de Médoc n'ont pas été englouties par les eaux de la mer. — Après cet exposé, le professeur a chargé les élèves de la conférence d'étudier certains documents permettant de faire connaître la condition des personnes et des terres dans la Guyenne anglaise : M. Lardé, les cartulaires de Sorde et de Saint-Mont; M. Zangroniz, les Fors de Béarn; M. Latouche, les Fors de Bigorre et le cartulaire de Gi-

mont; M. Mathieu, le cartulaire de Saint-Seurin; M. Brunel, les *Recognitiones feodorum Vasconie;* M. Colmant, le cartulaire de Berdoues. Les deux conférences de M. Robert Latouche ont été particulièrement remarquées. Le professeur a lui-même employé deux leçons, à la fin du second semestre, pour résumer, d'après les textes étudiés dans la conférence, la condition des personnes (les nobles et les non-libres). Outre les élèves qui ont pris, comme on vient de le dire, une part active à la conférence, il faut mentionner MM. Régné et Michel qui en ont suivi régulièrement les travaux; M. Berdoulay seulement jusqu'en mars; M. Lionel Smith, d'Oxford, de janvier à Pâques et M. Franz Arens, de Pâques à la fin de l'année. Enfin, un ancien élève de la conférence, M. Eugène Deprez, archiviste du département du Pas-de-Calais, est venu faire deux conférences sur l'organisation des archives anglaises en ce qui concernait les affaires de la Guyenne avant la guerre de Cent ans.

La seconde conférence (mercredi matin, de 9 heures à 10 heures et demie) a été employée par le professeur à l'étude des documents relatifs aux idées politiques et à certains épisodes du règne de Jacques I[er], roi d'Angleterre. Elle a été suivie très régulièrement par MM. Bernard, Joh. Schoeb, W. Wartmann et par Madame Labimenko; par M. Oldham (depuis février); M. H. C. Bell (depuis mars); M. Kybal (de janvier à mai). Madame Labimenko a consacré une conférence intéressante à l'analyse du *Basilicon Dôron.*

CONFÉRENCES DE M. REUSS.

M. Reuss a fait deux conférences par semaine, le mardi et le vendredi, à 10 heures, sur *la politique française en Allemagne dans la seconde moitié du XVI[e] siècle.* Le professeur a commencé par résumer les antécédents de la politique française vis-à-vis du Saint-Empire-romain-germanique durant le dernier siècle du moyen âge et les règnes de Louis XII et de François I[er]. Il s'est attaché ensuite à l'analyse détaillée des rapports entre les deux pays, à partir de l'avènement de Henri II, en laissant d'ailleurs de côté,

autant que le permettait la lucidité de l'exposition, les événements purement militaires. La conférence a pu étudier de la sorte l'action parallèle de la France sur l'Allemagne et de l'Allemagne sur la France, ainsi que leurs interventions réciproques dans le domaine politique et religieux; cette étude s'est faite principalement d'après les nombreux recueils de correspondances diplomatiques et autres qui ont été publiés en Allemagne dans le cours du dernier demi-siècle, par Lanz, Kluckhohn, Druffel, Bezold, Ritter, Brandenburg, etc., et qui n'ont pas encore été suffisamment exploités chez nous.

La conférence a dû s'arrêter, cette année, à la mort de Charles IX (1574); c'est donc une période d'environ trente ans qui a fait l'objet d'un examen plus approfondi; elle continuera cette étude l'année prochaine.

CONFÉRENCES DE M. LOT.

M. Ferdinand Lot a fait deux conférences par semaine.

I. Dans la PREMIÈRE on a poursuivi l'examen du règne de Charles le Chauve, depuis le traité de Meerssen où se trouve, en apparence, consolidé le régime de la « Fraternité », jusqu'à l'année 857 qui vit les grands du royaume de France occidentale se soulever contre Charles et appeler Louis le Germanique.

II. Dans la SECONDE CONFÉRENCE on a continué l'étude des *Invasions scandinaves*. Nous avons traité des invasions : dans le bassin de la Loire depuis 862 jusqu'à 890; dans les bassins de l'Escaut, de la Meuse, de la Somme depuis 879 jusqu'à 885; dans la Seine en 866 et 876; nous avons terminé par le célèbre siège de Paris de 885-886.

Parmi les nouveaux auditeurs on doit signaler pour leur zèle et leur assiduité : MM. DELONCLE et OHEIX, M. P. GAUTIER, qui a exposé les invasions du bassin de la Loire dans une longue suite de conférences; Mlle BONDOIS (dans le second semestre). M. CLOUZOT, diplômé de l'École, nous est revenu après plusieurs années d'inter-

ruption et nous a fait profiter de sa connaissance de la topographie parisienne dans l'étude du poème d'Abbon sur le siège de Paris. MM. Canal, Martin-Chabot, du Retail, Ritter, anciens et fidèles élèves de l'École, ont continué à assister aux conférences, mais sans y prendre une part active. M. Shotwell, de l'Université de New-York (Columbia), nous a fait l'honneur d'être de nos auditeurs en novembre et en décembre. M. Babcock, de l'Université de Chicago, a demandé à assister aux dernières leçons.

M. Poupardin a publié d'après les matériaux rassemblés par M. Giry, mais en les complétant et en y joignant une longue introduction, les *Monuments de l'histoire des abbayes de Saint-Philibert : Noirmoutier, Grandlieu, Tournus* (collection de textes A. Picard, fasc. 38). Cette édition a provoqué entre les anciens élèves de notre commun maître une intéressante et courtoise polémique (dans le *Moyen Âge* de mars-avril 1906). Le même met sous presse un important ouvrage sur le Royaume de Bourgogne-Provence de 933 environ à 1038, lequel formera la suite du volume, paru dans notre *Bibliothèque* (fasc. 131), qui lui a valu le diplôme de l'École. Ce diplôme a été accordé à M. Louis Jacob, ancien élève de nos collègues MM. Longnon et Roy, pour son travail sur le *Royaume de Bourgogne sous les empereurs Franconiens : 1038-1125* (Paris, 1906), imprimé hors de la *Bibliothèque*, d'une manière déplorable, mais écrit avec intelligence et comblant la lacune entre le nouveau volume de M. Poupardin et *Le royaume d'Arles et de Vienne : 1138-1378* de M. Paul Fournier (Paris, 1891).

Le catalogue des actes de Lothaire et Louis V (954-987), entrepris sous les auspices de l'Institut par M. Louis Halphen avec la collaboration du directeur adjoint (cf. *Annuaire*, 1905, p. 62), est entièrement tiré, sauf la table. Enfin, le directeur adjoint a publié dans la *Romania* d'avril 1906 un mémoire, sorti d'une des conférences, où il s'efforce de réfuter une théorie de M. Hermann Suchier, de l'Université de Halle, assimilant le *Vivian* des chansons de geste au chambrier Vivien qui joua un rôle important sous Charles le Chauve.

VII. — HISTOIRE DES DOCTRINES CONTEMPORAINES DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE.

Directeur d'études : M. Jules Soury, docteur ès lettres, archiviste paléographe.

La conférence du lundi a été consacrée, pendant les deux semestres, à l'histoire des théories sur la formation des organes des sens et de l'intelligence dans les Vertébrés, accompagnée toujours de démonstrations nécessaires à l'illustration des faits.

L'origine et le développement des doctrines ont été suivis, toutes les fois que l'a permis l'histoire des sciences et de la philosophie, dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes, avant d'atteindre l'époque contemporaine.

Dans la conférence du vendredi, on a exposé l'histoire des découvertes et des méthodes les plus récentes relatives à l'étude de la structure et des fonctions du système nerveux central et périphérique, dans les différentes classes d'Invertébrés et de Vertébrés, en se plaçant au point de vue de l'examen critique des faits constatés au moyen de ces méthodes. Le professeur a naturellement insisté sur la crise salutaire que subit aujourd'hui la théorie des neurones.

Après chaque leçon, des commentaires et des indications pratiques ont été ajoutés pour servir de direction dans les différents ordres d'études poursuivis par les étudiants.

VIII. — GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

Directeur d'études : M. Auguste Longnon, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeur adjoint : M. Victor Bérard, docteur ès lettres, ancien membre de l'École d'Athènes.

CONFÉRENCES DE M. LONGNON.

La conférence du jeudi a eu pour objet principal l'étude des noms de lieu français d'ordre civil, remontant à la première

moitié du moyen âge, c'est-à-dire à l'époque mérovingienne ou carolingienne. Le directeur d'études s'est spécialement attaché à mettre en lumière les renseignements que les vocables géographiques apportent sur l'étendue de la colonisation germanique en Gaule : colonisation franque dans les pays situés au nord de la Loire; colonisation bourguignonne dans le bassin du Rhône; colonisation gothique dans la Gaule méridionale; colonisation saxonne dans le Boulenois, le Bessin et plusieurs autres parties du littoral de la Manche. Désireux de réunir enfin dans l'enseignement d'une même année toutes les données ethnographiques que renferment les noms de lieu sur les colonies établies en Gaule au déclin de la période romaine ou au début du moyen âge, il a consacré ses dernières conférences à un rapide examen des noms de lieu d'origine noroise de la Normandie, aux noms de lieu d'origine bretonne de la péninsule armoricaine et aux noms de lieu d'origine basque de l'extrémité sud-ouest de la France.

La conférence du samedi a été consacrée, comme l'an dernier, à l'étude étymologique des noms des communes du département de la Haute-Marne, d'après le *Dictionnaire topographique* de cette circonscription, publié en 1903, par M. Alph. Roserot, et l'on a pu terminer cette fois la tâche entreprise en novembre 1904.

De même que l'an dernier aussi, un résumé des résultats acquis a paru dans une feuille locale, *En avant et l'Impartial de la Haute-Marne* : il est l'œuvre de M. l'abbé Leclerc, l'un des membres de la conférence.

CONFÉRENCES DE M. BÉRARD.

Pendant le premier semestre, les deux conférences du vendredi et du samedi ont été consacrées à l'étude des documents géographiques de l'antiquité sur l'Éthiopie et les Éthiopiens orientaux : reconstitution des traditions et légendes sur les Ichthyophages et Visages Brûlés du Haut-Nil; expédition de Cambyse; peuples de la mer Rouge. Géographie mythologique et économique, routes et échanges entre l'Afrique orientale et la Méditer-

ranée levantine. Les mœurs et usages comparés d'après les textes grecs ou égyptiens et les voyageurs modernes.

Pendant le second semestre, étude de la mer Ionienne et en particulier des îles qui bordent la côte d'Épire : le problème d'Ithaque.

Le directeur de la conférence, appelé par la *Classical Society*, a fait trois lectures à l'Université de Cambridge.

IX. — GRAMMAIRE COMPARÉE.

Directeur d'études : M. Bréal, membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France. — Directeurs adjoints : MM. Meillet, professeur au Collège de France, docteur ès lettres; Robert Gauthiot, agrégé de l'Université.

La conférence de slave du mardi a porté sur la répartition des dialectes slaves. On a mis en évidence le fait que chacune des particularités phonétiques dont on peut se servir pour classer les dialectes slaves a ses limites propres, et que, par suite, la distinction de trois groupes : méridional, occidental et russe repose sur des tendances communes à chacun de ces trois groupes, mais n'entraîne nullement à supposer une communauté méridionale ou une communauté occidentale. Le tchèque et le slovène ont des formes à plusieurs égards intermédiaires entre les autres dialectes. — On a expliqué quelques pages des textes du *Handbuch* de M. Leskien. — La conférence a été suivie principalement par M. Reby, et, pendant le second semestre, par M. Mazon, qui ont déjà fait leurs preuves; M. Cuilot y a aussi pris une part active pendant le premier semestre.

La conférence du lundi sur la déclinaison latine a été interrompue au mois de février par la réduction du nombre de conférences du directeur adjoint qui s'est produite à ce moment. On a pu seulement examiner les questions générales. La conférence avait le caractère d'un exposé fait par le professeur et n'appelait qu'une participation restreinte des auditeurs, assez nombreux.

M. Cuny a achevé ses deux thèses de doctorat.

M. Ernout a entrepris une thèse sur le passif latin.

M. Jules Bloch a publié sa thèse pour le diplôme de l'École, sur la phrase nominale en sanskrit.

M. Mazon a remis sa thèse sur les aspects du verbe russe qui a été déposée pour le diplôme de l'École.

CONFÉRENCES DE M. GAUTHIOT.

La conférence du vendredi a été consacrée à l'étude du dialecte vieux haut-allemand représenté par la traduction du traité d'Isidore de Séville, *Contra Judaeos*. On s'y est efforcé de retracer avec autant d'exactitude que possible, le système phonétique du dialecte et d'en définir avec rigueur la position à l'intérieur du vieux haut-allemand et, plus particulièrement, du vieux francique. On s'est attaché, en même temps, à ne jamais perdre de vue les relations qui unissent les dialectes anciens de l'allemand aux dialectes modernes, relations qui augmentent singulièrement l'importance d'une bonne connaissance des parlers actuels pour qui étudie le vieux haut-allemand. Pour l'explication, on s'est servi de l'excellente Chrestomathie de Braune et aussi de l'édition Hench du manuscrit de Paris. Parmi les auditeurs, il convient de citer MM. de Perczel, Ray et Souillart. M. Dresch qui est professeur agrégé dans un lycée de Paris, a néanmoins trouvé le temps d'assister à la plupart des leçons. Enfin, M. Maurice Cahen a pris une part très active aux travaux de la conférence pendant tout l'hiver. Il est à regretter que la préparation à l'agrégation d'allemand l'ait absorbé en entier dès avant Pâques.

Le samedi matin, le directeur adjoint a étudié la formation du dialecte, ou mieux de la langue des Islandais. Il s'est efforcé d'abord, de distinguer ce qui dans l'islandais est dû à l'action de lois communes à tous les parlers norvégiens occidentaux de ce qui est dû à des innovations. Ensuite, comme on connaît très exactement les conditions historiques qui ont accompagné la forma-

tion de l'islandais et comme on sait qu'aucun peuple de langue étrangère n'y est intervenu, on a essayé de faire le départ des innovations explicables (p. ex. par des changements dans l'état social), et de celles dont l'origine reste obscure. L'étude a abouti à l'exposé raisonné de la phonétique de l'islandais moderne.

La conférence a pu être maintenue à un niveau assez élevé et l'on a pu y mener de front l'étude dont il vient d'être question et l'explication d'une partie de la *Laxdóla saga*, grâce à la présence assidue de MM. Ernout, diplômé de l'École et linguiste excellent dont les connaissances s'étendent chaque année, et Juvet, docteur de l'Université de Halle et élève titulaire, dont le mérite a déjà été signalé ici. Il y a lieu de nommer encore parmi les auditeurs MM. Smirnof, Ray et Huber.

X. — PHONÉTIQUE GÉNÉRALE ET COMPARÉE.

Directeur adjoint : M. Paul Passy, docteur ès lettres.

Trois conférences ont eu lieu cette année comme les précédentes.

La première conférence a été consacrée à la phonétique historique du français; on a terminé l'étude des voyelles et commencé celle des consonnes. Le travail a été fait en collaboration par le professeur et par un groupe d'étudiants romanistes très sérieux; il convient de mentionner M[lles] Fieandt, Johnson, Reck; MM. Beenhakker, Esch, Ils, Jones, Hovenkamp, Quaresima.

La deuxième conférence, d'un caractère très élémentaire, a porté sur la phonétique comparée des principales langues européennes. Elle a groupé un nombreux auditoire; parmi les plus assidus, mentionnons M[lles] Michelsson, Ridpath, Söltoft, Tiedemann, Tölpe; MM. Alexéieff, Esch, Pascal, Péresviétow, Moore, Jones, Lockhart, Ashton, Larson.

La troisième conférence n'a eu lieu que jusqu'à Pâques. Les étudiants y ont présenté une série de travaux qui ont été criti-

qués par d'autres étudiants, puis discutés par l'ensemble sous la direction du professeur. Ont présenté des travaux : Mlles Jerusalem, Johnson, Fieandt; MM. Camerlynck, Jones, Röll. Les travaux de M. Camerlynck, sur «la consonne *r* et les sons connexes», et de M. Jones sur «l'application de la phonétique au chant» ont une réelle valeur.

XI. — LANGUES ET LITTÉRATURES CELTIQUES.

Directeur d'études : M. Henri Gaidoz.

Le cours a eu l'avantage, cette année, de comprendre surtout des élèves et auditeurs de l'année précédente. On a donc pu consacrer les deux conférences à l'explication de textes anciens des deux principales langues celtiques, le gallois et l'irlandais.

Dans la conférence du mercredi, on a expliqué plusieurs récits appartenant à cet ensemble littéraire du moyen âge gallois (XIIe-XIVe siècles) connu sous le nom général de *Mabinogion*. Après avoir achevé le Pérédur, commencé l'année précédente, on a expliqué : 1° un autre texte appartenant également à la littérature générale du moyen âge et au cycle arthurien «la Dame de la Fontaine»; 2° «le Songe de l'Empereur Maxen», qui réunit sous une forme romanesque et poétique les souvenirs que l'empire romain avait laissés dans l'Île de Bretagne, province tardive de cet empire, et surtout chez les lettrés bretons; 3° «le songe de Rhonabwy», autre récit romanesque qui célèbre bien Arthur, mais où l'influence irlandaise se mêle à la description d'une chevalerie romanesque.

Dans la conférence irlandaise du samedi, pour choisir un texte à la fois intéressant par lui-même et matériellement accessible en plusieurs exemplaires dans la Bibliothèque de l'École, on a pris le *Fléd Bricrend* «festin de Bricrin», publié pour la première fois par M. E. Windisch dans ses *Irische Texte*, tome I, Leipzig, 1880, puis avec l'aide de nouveaux manuscrits par M. G. Henderson, Londres, 1899, et dont d'autres versions plus

ou moins complètes ont encore été publiées depuis dans diverses revues de philologie, d'après de nouveaux manuscrits. Cette multiplicité de versions, trouvées depuis que l'on approfondit davantage la littérature encore manuscrite de l'ancienne Irlande, montre le succès que ce récit avait conservé jusqu'à une époque tardive du moyen âge; et ce succès était mérité par l'originalité de l'invention, le merveilleux de plusieurs traits légendaires; et la barbarie des mœurs décrites est pour nous, lettrés modernes, un intérêt de plus. C'est une survivance de la littérature païenne de l'Irlande, et on ne le sent que mieux par le contraste avec la littérature, polie quoique romanesque, des *Mabinogion* gallois.

La conférence du 14 mars 1906 a été consacrée à la mémoire de Gaspar Zeuss, auteur de la *Grammatica Celtica* publiée à Leipzig en 1853, et le fondateur de la philologie celtique. Ce jour-là, en effet, l'Académie de Munich devait fêter dans une séance solennelle le centenaire de la naissance de ce grand philologue, Bavarois par sa naissance et par sa carrière. M. Gaidoz a exposé, en résumé, le mérite de l'œuvre de Zeuss à l'heure où elle a paru, sa place dans l'histoire de la philologie après Bopp et Grimm et en même temps que Diez, et son influence dans l'étude et la connaissance des langues celtiques.

XII. — PHILOLOGIE ROMANE.

Directeur d'études : M. Antoine Thomas, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeurs adjoints : MM. Morel-Fatio, archiviste paléographe; Mario Roques, agrégé de grammaire.

CONFÉRENCES DE M. A. THOMAS.

La partie botanique du *Glossaire latin-français* de Tours a été à l'ordre du jour de la conférence pendant toute l'année. L'abondance de la matière et l'absence de travaux critiques relatifs aux sources les plus anciennes ont singulièrement ralenti la marche

de cette étude. Sur l'ensemble des 80 gloses environ que renferme le manuscrit de Tours, il en reste encore la moitié à examiner, et l'on peut prévoir que cet examen occupera toute l'année prochaine.

Des conférences sur différentes gloses ont été faites par MM. Hubschmied (novembre), Apostolescu (janvier), Eggenschwiler (février). Henri Chatelain (juin) et Rigal (juin). Parmi les auditeurs assidus, je ne citerai que ceux qui ont présenté le plus fréquemment des observations utiles aux études poursuivies en commun; ce sont MM. Barot, Charpin, Drouhet, Leriche, Maugeret, Oulmont, Saroïhandy, Sarran et Terracher.

Pendant le mois de décembre, quatre conférences ont été consacrées par le directeur d'études au *Laterculus* de Polemius Silvius, compilation gallo-romaine du milieu du v[e] siècle, éditée à deux reprises par Théodore Mommsen (en 1857 et en 1892), mais dont le grand intérêt pour la lexicographie romane n'avait pas été mis en lumière jusqu'ici. Une communication sommaire sur ce sujet a été faite à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans la séance du 12 janvier 1906, et un article développé a paru ensuite dans le numéro d'avril de la *Romania* sous ce titre : *Le Laterculus de Polemius Silvius et le vocabulaire zoologique roman*. Le même numéro contient une excellente note de M. Max Léopold Wagner sur les noms sardes du mouflon; M. Wagner, ancien membre de la conférence en 1901-1902, a fait cet hiver un court séjour parmi nous avant de retourner en Sardaigne et a fréquenté assidûment l'École pendant ce séjour : la note imprimée dans la *Romania* se rattache à un point spécial de la compilation de Polemius Silvius sur lequel le directeur d'études avait attiré l'attention de M. Wagner.

Parmi les travaux personnels préparés par des membres de la conférence, les suivants ont fait l'objet d'entretiens particuliers entre les auteurs et le directeur d'études : la conjugaison dans le patois de Pamproux (Deux-Sèvres), par M. Barot; la poésie populaire en Provence, par M. Charpin; édition du *Mystère de saint Quentin*, par M. Henri Chatelain; les noms de la chauve-souris dans les pays romans, par M. Eggenschwiler; étude sur la

traduction française de Valère Maxime due à Simon de Hesdin, par M. LECOURT (mémoire présenté à la Faculté des lettres pour le diplôme d'études supérieures); étude sémantique et lexicographique sur l'idée d'enfant dans les langues romanes, par M. MAMELOK; l'amour dans l'œuvre de Chrétien de Troyes, par M. OULMONT; l'évolution dans les langues romanes du vocabulaire militaire d'origine germanique, par M. PORTEAU; la légende de *Floire et Blancheflor*, par M. REINHOLD (une thèse sur ce sujet, soutenue en Sorbonne le 28 mai 1906, a valu à son auteur le grade de docteur de l'Université de Paris, avec la mention : *très honorable*); édition du poème provençal de Daudè de Pradas intitulé *Dels auzels cassadors*, par M. RIGAL; les frontières dialectales de la Catalogne et de l'Aragon, par M. SAROÏHANDY; les patois de l'Angoumois central, par M. TERRACHER.

Le travail de M. LUCHSINGER sur le vocabulaire de l'industrie laitière, annoncé dans l'*Annuaire* de 1904, a paru sous la forme d'une thèse de doctorat de l'Université de Zurich, soutenue en 1905 : *Das Molkereigerät in den romanischen Alpendialekten der Schweiz*.

CONFÉRENCES DE M. MOREL-FATIO.

Le directeur adjoint a interprété pendant le premier semestre divers passages du *Dialogo de la lengua* de Juan de Valdés, d'après l'édition donnée dans le cahier XXII des *Romanische Studien* de M. Edouard Boehmer (Bonn, 1898), en particulier la partie de ce dialogue qui concerne le vocabulaire du castillan au XVI[e] siècle, et qui se prête bien aux discussions étymologiques.

Dans le second semestre, le directeur adjoint a étudié, dans le *Libro de amor* de l'archiprêtre de Hita (XIV[e] siècle), la «Bataille de Carême et de Carnaval», morceau inspiré par la poésie latine et française du moyen âge, mais qui a été traité néanmoins d'une façon très personnelle, l'auteur ayant mêlé au débat traditionnel de nombreuses allusions aux idées et aux choses de son temps, même des discussions d'ordre théologique. On s'est servi pour cette explication de l'édition publiée par M. Ducamin dans le tome VI de la *Bibliothèque méridionale* (Toulouse, 1901).

Plusieurs auditeurs ont pris une part active au travail de la conférence, en particulier MM. Gayan, Joliclerc, Laborde, Rigal et Romeu. D'autres auditeurs, notamment MM. Leslie C. Wells, D. Mackenzie, Aaron Wittstein et J. Huber, ont assisté avec assiduité aux leçons du premier ou du second semestre.

CONFÉRENCES DE M. ROQUES.

Une conférence a été consacrée à l'étude de la formation du groupe roman oriental (daco-, macédo-, istro-roumain, albanais, dalmate). Pendant le premier semestre, le directeur adjoint a résumé les connaissances actuelles sur l'ethnographie de la péninsule balkanique et des régions nord-danubiennes avant la conquête romaine, étudié la romanisation de ces régions et essayé de déterminer l'influence de la civilisation grecque et romaine, l'intensité de la romanisation, les invasions gothiques et les possibilités d'influence germanique ancienne; l'extension et l'influence du christianisme; les invasions slaves et la ruine de l'organisation romaine, le déracinement de la population romaine provinciale, son abaissement et sa transformation en masses flottantes, son rôle dans l'empire grec; la constitution de l'empire roumain-bulgare, des groupes roumains nord-danubiens; les influences magyares et tatares; enfin la constitution des divers groupes linguistiques romans à l'est de l'Adriatique. Les conférences du second semestre ont été employées à donner une bibliographie critique des parlers roumains et à expliquer quelques textes des divers dialectes empruntés au *Rumänisches Elementarbuch* de M. Tiktin. La présence régulière à ces conférences de trois auditeurs roumains du royaume, MM. Adamescu, Apostolescu, Popovicĭ, auxquels sont venus se joindre MM. Diamandi, Roumain de Macédoine, Nedelcu, Roumain de Hongrie, a permis de donner aux exposés et aux explications plus de précision. Ces conférences ont encore été suivies par MM. Cerf, Dossios, Eggenschwiler, Esch, Huber, Hubschmied, Wagner, Lote, Reinhold, Rigal, Ritchie, Friedrich, Bruneau, Szarota, et M[lles] Johnson, Lankmayr, Ungerer, Williams. MM. Apostolescu et Popovicĭ pré-

parent pour l'obtention du doctorat de l'Université de Paris des travaux sur la chronique d'Urechi (M. Popovici) et sur l'influence du romantisme français sur la poésie roumaine (M. Apostolescu).

La deuxième conférence a été consacrée à des recherches sur les adverbes en ancien français. Le directeur adjoint a étudié la négation dans les textes les plus anciens jusqu'à l'*Alexis* inclusivement; MM. Esch, Adamescu, Bruneau, Eggenschwiler, ont étudié l'emploi et la forme des adverbes dans le *Pèlerinage*, le *Roland*, *li Ver del Juise, Gormond et Isembart;* enfin le directeur adjoint a étudié, à propos d'un travail récent de M. Hultenberg, le renforcement des adjectifs et des adverbes en français. Ont encore assisté à ces conférences MM. Bigot, Lote, Michaud, Huber, Kolowrat, Reinhold, Cerf, Brosé, Hubschmied, Rigal, Babcock, Ritchie, Friedrich, Wagner, Cram La Fayette, Gennrich, Szabo, Szarota, Romier, et Mlles Ungerer, Williams, Delp, Kornfeind, Johnson, Lankmayr, Michalek.

XIII. — DIALECTOLOGIE DE LA GAULE ROMANE.

Directeur adjoint : M. Jules Gilliéron.

Les deux conférences de dialectologie gallo-romane ont été consacrées à des études lexicologiques ayant pour base la géographie linguistique.

Sept articles, publiés en collaboration avec M. Mongin, donnent une idée assez complète de la méthode suivie dans ces conférences et, d'autre part, permettent d'entrevoir quelle sera l'importance de la géographie linguistique, comme source d'information, dans les recherches futures.

Ces articles ont paru dans la *Revue de philologie*, dirigée par M. Clédat; ce sont :

I. Déchéances sémantiques : *oblitare*.

II. *Le Merle* dans le nord de la France (la forme *la noire*, pour désigner le merle, remonte à l'*r* de *merula*).

III. *Traire. mulgere* et *molere* (*mulgere* disparaît là où il donnerait et précisément parce qu'il donnerait *moudre* comme *molere*).

IV. *Echalote* et *cive* (antérieurement à *unione*, mot masculin, *ognon* était représenté par le féminin *cive = cepa*).

V. Comment *cubare* a hérité de *ovare* (à l'est et au sud-ouest, *ovare* «pondre» a disparu ou est à la veille de disparaître à cause de la confusion qui s'est produite avec *cubare*).

VI. *Nièce* et *pièce* (la difficulté phonétique que présentent ces deux mots ne peut être expliquée par une action analogique).

VII. *Mirage phonétique* (cet article confirme les conclusions d'ordre linguistique général qui ont été exposées dans notre travail de l'année dernière : *scier dans la Gaule romane du Sud et de l'Est*).

Les deux conférences ont été suivies régulièrement par une dizaine d'élèves, qui tous ont pris une part plus ou moins grande aux discussions.

XIV. — HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE.

Directeur adjoint : M. Abel Lefranc.

Conférence du lundi, à 4 heures et demie.

Études sur l'*Institution chrétienne* de Calvin (édition de 1541). Au point de vue de l'histoire de la langue et de la littérature françaises, cette édition, devenue rarissime, est la plus importante, la plus significative de toutes celles qui ont été données du chef-d'œuvre de Calvin; elle marque une date décisive dans notre histoire littéraire. Extrême utilité d'une réédition de ce chef-d'œuvre. Faute de ce texte, le développement de notre langue et de notre langue au XVIe siècle manque d'un jalon essentiel. Histoire du texte de l'*Institution chrétienne*. But de cet ouvrage. En même temps qu'il «codifie» la nouvelle foi religieuse, en l'opposant à la foi catholique, il place résolument, en face de l'idéal de la Renaissance, un idéal opposé. Aux yeux de Calvin, le danger de la philosophie n'était pas moins grand que celui de la religion romaine. Aspect nouveau de l'*Institution* considérée en partie

comme dirigée contre les platoniciens, «nicodémites», rationalistes, épicuriens, etc. — Plan du livre. Son caractère quasi dramatique. Analyse détaillée et examen littéraire des quatre parties. Calvin et la pensée antique. Calvin et la pensée du moyen âge. Ses idées directrices. Théorie de la Grâce et de la Prédestination. Théories politiques. Ses procédés de démonstration et d'exposition. Son style : mouvement, images, clarté, etc. L'enchaînement des parties. Unité surprenante. Sous le rapport de la cohésion et de l'unité, et aussi de l'étendue, l'*Institution* est une œuvre unique dans notre littérature. Caractères généraux de la langue de Calvin. Son vocabulaire. Presque tout reste à faire en ce qui touche l'étude de la langue de l'écrivain picard.

Discussion du plan à suivre pour la réédition du texte de 1541. Répartition de la tâche (introduction, texte et glossaire) entre un certain nombre d'auditeurs. En dehors des conférences, le groupe des auditeurs qui compte s'associer à ce travail collectif s'est réuni chez le directeur adjoint pour établir les principes à suivre pour cette réédition. Plusieurs d'entre eux ont apporté, en outre, à la conférence les premiers résultats de leurs recherches. C'est ainsi que M. Pannier a étudié, dans un remarquable exposé, le plan de l'*Institution* et fait la comparaison de la première édition avec les ouvrages théologiques antérieurs : 1° ouvrages catholiques du moyen âge; 2° ouvrages des réformateurs de 1520 à 1535. Dans une seconde partie, il a été établi une comparaison de la première édition avec les éditions postérieures.

M. Henri Chatelain a fait une communication importante au cours de laquelle il a exposé le plan des études à faire sur Calvin aux points de vue lexicologique, grammatical et littéraire. D'autres exposés ont été présentés qui devront trouver place, sous une forme nouvelle, dans le travail de réédition que l'on souhaite de réaliser.

La conférence a été régulièrement suivie pendant toute l'année par MM. d'Ardigue, Beaurieux, Berdoulay, Besançon, Besch, M[lle] Bilibine, MM. Bouvier, Brosé, D[r] Bruzon, Carenco, Céchal,

H. Chatelain, Chevaillier, E.-M. Collins, Drouhet, Dubreuil, du Gas, Elardin, Erb, F. Gennrich, Janicot, Knappe, Mlle E. Kuhn, MM. La Bruyère, Laurent, Lavagne, Lazard, Leroy, Lesur, G. Lote, Mme G. Louis, MM. Loviot, Maille, Mme Maillet, MM. Masson, Mignon, L.-C. Mills, Mutiaux, MM. le pasteur J. Pannier, Péristiano, Perrotin, Pétrou, Piédagnel, Plastara, Roger-Cornaz, Romier, Mlle Ruutz-Rees, Mme Salomé, MM. Schöb, Sobieski, Szabo, Mlles Tantzscher, Tatos, MM. F. Tenner, M. Todd, de Val de Guymont, Mlles Vergne, Drot, Dr Vizerie, MMes Vizerie, N. Weiss, MM. G.-R. William, Leslie, C. Wells, auxquels il faut joindre, pendant le premier semestre, MM. Baier, Hodak, Köll, Louvière et Turpin.

Conférence du lundi à 5 heures et demie. — Recherches sur les romans, contes et nouvelles composés en France aux xve et xvie siècles. Les conférences faites par les auditeurs ont eu lieu pour la plupart pendant cette seconde heure; l'ensemble en a été, comme l'année précédente, remarquablement brillant et varié. A signaler, en particulier, une étude solide de M. Mignon sur Alione d'Asti, une communication piquante de M. Lazard sur Martial d'Auvergne. M. Romier a présenté un exposé critique du récent ouvrage de M. Imbart de la Tour sur les origines économiques et sociales de la Réforme en France. M. L. Loviot a lu un travail intéressant sur Martin Franc et *Le Champion des Dames*. Le Dr Bruzon a fait connaître, en deux leçons substantielles, le développement et le rôle de l'Alchimie, principalement au xve et au xvie siècle. M. Pierre Bourdon, qui vient d'être nommé membre de l'École française de Rome, a apporté en décembre deux curieuses études sur l'opposition littéraire au Concordat de 1516. Il a examiné spécialement le plaidoyer de l'avocat Bouchard contre le Concordat et une pièce en vers latins contre François Ier, Duprat et Louise de Savoie, qui éclaire et complète par des renseignements précieux le conte de Marguerite d'Angoulême, dans l'*Heptaméron*, sur François Ier et l'avocat Dixhomme. En juin 1906, à la suite d'une mission aux Archives vaticanes, il a étudié les frères Briçonnet (Guillaume et Denys) et leurs rap-

ports avec Léon X, et ensuite l'évêque de Bayeux, Lodovico de Canossa, nonce de Léon X, un des propagateurs de l'esprit de la Renaissance dans notre pays. Mme G. Louis a exposé des idées neuves et originales sur la composition de la *Parfaicte Amye* d'Heroët, et provoqué plusieurs discussions fort intéressantes. M. Ascoli, qui avait d'abord présenté une communication documentée sur l'oraison funèbre au XVIe siècle, a consacré deux leçons élégantes à l'histoire de la *Querelle des femmes* dans la seconde moitié du XVIe siècle et au cours du XVIIe siècle. Mlle Ruutz-Rees a résumé ses recherches si neuves sur le poète Charles de Sainte-Marthe qui lui fourniront le sujet de sa future thèse. On doit à M. P. Beaurieux une fine étude sur le roman peu connu et cependant d'un sentiment si délicat de Helissenne de Crenne. La réunion a également fort goûté le travail présenté par M. Besançon sur le roman cher à nos pères, et aujourd'hui bien oublié, de *Jean de Paris*, et celui de M. Masson sur la poésie mesurée au XVIe siècle, domaine encore peu exploré. M. Drouhet a clos dignement la série par deux études remarquables, et qui donnent la meilleure idée de la thèse qu'il prépare. La première, la plus importante, a été consacrée au poète François Maynard et à ses ouvrages; la seconde, au *Philandre* du même auteur et au *Sirène* d'Honoré d'Urfé. M. Drouhet a fait, en ce qui touche l'œuvre de Maynard, plusieurs découvertes qui attireront, au moment où elles seront livrées au public, l'attention de nos bibliographes et historiens littéraires.

Cette conférence a été suivie par le plus grand nombre des auditeurs de la conférence précédente, auxquels il faut joindre M. Ascoli, le général et Mlle Colonna et M. Élie Lambert.

Plusieurs anciens auditeurs, aujourd'hui éloignés de Paris, ont participé aux travaux de la conférence pendant leur séjour dans la capitale; je citerai MM. Barat, Baur, Bourdon, Massis, Patry et Polain. Diverses communications ont été faites sur Rabelais; il convient de signaler à ce propos, que la *Société des études rabelaisiennes*, dont la conférence a fourni le premier noyau, a compté, cette année, 360 membres.

M[lle] Rens, de Dordrecht, une ancienne auditrice, a entrepris, sur les conseils du directeur adjoint, un travail sur l'*Astrée* et la *Querelle des femmes*.

Une excursion historique et archéologique suivie par seize auditeurs, a eu lieu à Troyes, le jeudi 31 mai 1906. Cette visite d'une des villes les plus curieuses de France a permis aux auditeurs d'étudier sur place l'histoire si instructive de la sculpture champenoise à l'époque de la Renaissance.

XV. — LANGUE SANSCRITE.

Directeur d'études : M. Sylvain Lévi, docteur ès lettres. — Directeur adjoint : M. Louis Finot, ancien directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

CONFÉRENCES DE M. LÉVI.

L'enseignement a été selon l'usage distribué en deux séries de conférences : l'une d'explication, l'autre d'exposition.

La conférence d'explication réunissait des élèves qui avaient déjà suivi le cours de sanscrit l'année précédente : MM. Cohen, Ernout, Marouzeau, Rebeillé, et M[me] Marouzeau. On a choisi pour texte une publication toute récente, due à un savant hindou du Travancore, et composée sur les indications directes de M. Lévi : le *Bhâratânuvarṇana,* de Gaṇapati Çâstri. L'ouvrage écrit dans une langue claire et facile, accompagné de nombreuses notes en anglais, a donné d'excellents résultats; les élèves de la conférence ont pu le lire aisément, et avec intérêt. Tous ont pris une part égale à l'explication, et avec un égal succès.

La seconde conférence, destinée spécialement à des auditeurs qui ne sont pas spécialistes en sanscrit, mais qúe des études voisines portent à chercher un appoint d'informations sur la civilisation indienne, a moins bien réussi cette année que les précédentes; le nombre des inscriptions était moindre, et la préparation

des examens a paralysé en partie les meilleures volontés. Cependant MM. Alline, Juvet et Henri Maspero ont suivi ce cours jusqu'à la fin de l'année avec un zèle et une assiduité qui ne se sont pas démentis. Les sujets traités cette année étaient : Langues anciennes et modernes de l'Inde; géographie ancienne; histoire; littérature védique; épopées; théâtre.

CONFÉRENCES DE M. FINOT.

Pendant le premier semestre, les auditeurs ont été initiés à la connaissance de la grammaire sanscrite à l'aide du Manuel de M. Victor Henry; le second a été consacré à l'explication de l'épisode de *Nala*.

MM. Dugas, Laurent et Oger se sont distingués par leur assiduité et leurs rapides progrès. M. Oger se propose de commencer l'année prochaine la préparation de sa thèse, dont le sujet serait choisi dans la littérature juridique.

XVI. — ZEND ET PEHLVI.

Directeur adjoint : M. A. Meillet, docteur ès lettres.

On a exposé une partie de la grammaire et expliqué des fragments de l'*Avesta*. La conférence a été suivie par M. Reby qui y a pris une part active.

XVII. — LANGUES SÉMITIQUES.

Directeur adjoint : M. Mayer Lambert.

Conférences d'hébreu et d'araméen.

Les conférences, cette année, ont été suivies par un plus grand nombre d'auditeurs que les années précédentes, et la plupart des élèves ont montré une assiduité qui ne s'est pas démentie. Le programme a été la continuation de celui de l'an dernier.

Le mardi, une heure a été consacrée à l'exposé des éléments de grammaire et à l'explication de textes relativement faciles. Le professeur a terminé cette fois l'étude des verbes, en indiquant sommairement les théories comparatives modernes concernant quelques formes grammaticales importantes. On a expliqué la première partie de l'histoire de Joseph (*Genèse*, chap. XXXVII, XXXVIII-XLI) en faisant ressortir les différences de vocabulaire entre les deux sources de ce récit. La conférence du jeudi a été comme d'habitude divisée en deux heures. Dans la première, on a traduit et commenté les six premiers chapitres de Jérémie. L'attention des élèves a été attirée particulièrement sur l'incertitude des significations primitives de certains mots et sur la manière défectueuse dont les diverses acceptations de quelques vocables sont rangées dans les dictionnaires usuels. Dans la seconde heure on a étudié la grammaire de l'araméen biblique et l'on a interprété les chapitres VI et VII d'Esdras et les chapitres II à VI de Daniel. Ces lectures ont fourni l'occasion de montrer les divergences de construction entre l'hébreu et l'araméen, cette dernière langue étant bien plus synthétique que la première. Il en résulte qu'il faut se garder d'attribuer un seul et même caractère à tous les idiomes sémitiques.

Parmi les élèves qui ont apporté une véritable collaboration au maître, nous devons une mention spéciale à M. Joüon, qui s'est attaché en particulier à l'étude du lexique et qui a publié dans le *Journal asiatique* un article sur le sens du mot *šefayim*. M. Joüon a également rédigé un petit travail sur le chapitre VII d'Isaïe.

XVIII. — LANGUE ARABE.

Directeur d'études : M. Hartwig Derenbourg, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

La conférence, ayant conservé nombre de ses élèves de l'an passé, a continué l'étude du *Livre des deux jardins* au point où elle avait été interrompue par les vacances. Les années 576, 577 et la première moitié de 578 de l'hégire (du 28 mai 1180 à fin

1182 de notre ère) ont occupé l'année. Les vers et les morceaux en prose rimée ont été bien déchiffrés et habilement traduits par des élèves aussi instruits qu'intelligents, que les difficultés du texte paraissent avoir plus intéressés que la solution des problèmes historiques et géographiques. Cependant l'itinéraire de Saladin quittant l'Egypte pour se fixer en Syrie a provoqué un croquis de M. Louis Massignon qui, discutable dans les détails, montrait clairement les grandes lignes de l'expédition. Notre collègue, M. Clermont-Ganneau, ne tardera pas à étudier les problèmes que soulève ce voyage dans son *Recueil d'archéologie orientale.*

M. Louis Massignon a publié *Le Maroc dans les premières années du XVIe siècle. Tableau géographique d'après Léon l'Africain*. Alger, 1906, gr. in-8°, XVI-305 pages, avec XXX cartes au trait.

M. Nahoum Slouschz a inséré dans les *Archives marocaines* une *Étude sur l'histoire des juifs et du judaïsme au Maroc*, dont les tirages à part (Paris, Leroux, 1906) occupent 167 et 67 pages. L'auteur part pour le Maroc, afin de compléter sur place sa documentation et d'achever ensuite une œuvre, dont on n'acceptera pas toutes les hardiesses, dont on admirera la nouveauté, la contexture, l'information. J'avais, l'an passé, appelé l'attention sur les prolégomènes intitulés : *La colonie des Maghrabins en Palestine.*

En dehors de ses contributions nombreuses et remarquables de sociologie musulmane aux *Archives marocaines*, M. Georges Salmon a publié le premier volume d'une *Bibliothèque des arabisants français*, volume consacré aux petits écrits de Silvestre de Sacy. A ma notice biographique, revisée par moi en 1903 et placée en tête du volume, a été jointe une bibliographie générale de Silvestre de Sacy (434 numéros) due à M. Georges Salmon; voir *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* de 1906, p. 108 et 109 [cf. plus loin p. 150].

M. William Marçais n'a pas achevé l'impression de sa thèse sur *Le dialecte arabe parlé par les Oulâd Brahîm de Saïda*. La *Société de linguistique* de Paris a montré son goût de la méthode en

accueillant cet excellent travail que l'auteur, sévère pour lui-même, ne cesse de remanier dans un désir légitime d'atteindre à la perfection. M. Marçais s'en est approché dans la première partie de son travail, qu'ont publiée les *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, XIV, 2, p. 97-164.

M. Popescu-Ciocanel ne tardera pas à mettre sous presse sa thèse : *Contribution à la topographie roumaine*, lorsqu'il lui aura fait subir les remaniements jugés nécessaires par les commissaires responsables, MM. Joseph Halévy et Mario Roques.

M. Eugène Protot rédige ses études, à la veille d'être closes, sur *Les femmes chrétiennes et musulmanes en Syrie pendant le XIIe siècle.*

MM. Arsène Ronflard et Emmanuel Thubert continuent sans doute, sans que je sois renseigné, leurs travaux sur Saladin et sur Ibn Djobair. Je ne sais pas non plus si M. Jean Deny poursuit sa traduction du géographe Al-Moukaddasî. Ce qui est avéré, c'est que M. J. de Goeje a publié une admirable seconde édition du texte arabe (Leide, 1906).

MM. Émile Amar et Noël Giron se proposent de chercher des sujets de thèses dans la collection délaissée des papyrus arabes qui dorment au Louvre. Le beau volume de C.-H. Becker, *Papiri Schott-Reinhardt* I (Heidelberg, 1906), leur fournira un précieux exemple de la manière dont il faut traiter ces documents anciens, aussi sûrs que les monnaies pour connaître et pour fixer les faits et les dates historiques.

M. Joseph Carame, né à Brumana dans le Liban, se propose d'écrire comme thèse une monographie sur le dialecte arabe de son pays d'origine.

M. Jacques Faitlovitsch, envoyé en Abyssinie par le baron Edmond de Rothschild, a publié une notice sur les Juifs du pays, dits *Falachas*, dont il a ramené à Paris deux exemplaires, rédige un rapport complet sur sa mission, auquel il joindra des textes inédits en abyssin et en arabe.

M. Bernard MICHEL présentera comme thèse une traduction française, annotée et expliquée, des *Ta'rîfât* « Définitions », d'après les éditions de Leipzig, de Constantinople, du Caire et de Saint-Pétersbourg. Un commentaire manuscrit de M. Joseph Derenbourg a été mis à la disposition de M. MICHEL.

M. Ismael HAMET, docte musulman, officier interprète principal à l'Etat-Major de l'armée, a été un auditeur assidu de la conférence. Elle revendique sa part du succès obtenu par la publication patriotique, peut-être optimiste, des *Musulmans français du nord de l'Afrique* (Paris, 1906).

XIX. — LANGUE ÉTHIOPIENNE ET LANGUES TOURANIENNES.

Directeur d'études : M. Joseph HALÉVY.

L'enseignement de l'éthiopien a continué régulièrement son cours avec quatre élèves bien avancés. Divers manuscrits encore inédits ont fourni les textes pris comme objet de traduction et d'analyse. Ces textes ont livré une quantité de vocables nouveaux qui ne figurent pas encore dans les lexiques.

Des questions relatives à la syntaxe éthiopienne ont été discutées au point de vue de la sémitologie générale. Les élèves se sont vivement intéressés à la discussion et leurs opinions, parfois divergentes, ont donné lieu à des remarques indiquant la maturité de leur connaissance.

M. BLANCHART a terminé la composition de sa thèse qui sera présentée au mois de novembre prochain.

M. FAÏTLOVITCH, que son fructueux voyage en Abyssinie a mis en possession d'une intéressante collection de proverbes populaires, en a fait l'objet de sa thèse qui ne tardera pas à être présentée. En attendant, il est en voie de faire paraître un apocryphe judéo-éthiopien avec traductions hébraïque et française.

M. WAJNBERG a été obligé de partir avant la fin du dernier trimestre. Il reviendra dans l'année scolaire prochaine pour con-

tinuer ses études et terminer sa thèse. Il espère pouvoir collaborer bientôt avec un savant russe, pour faire paraître un recueil éthiopien copié par lui dans la Bibliothèque nationale.

M. Chaine, de Beyrout, a pris part au cours d'éthiopien du second semestre; comme d'habitude je n'ai qu'à le louer de son assiduité et des remarquables aptitudes qui se révèlent dans les divers travaux qu'il est en voie de préparer. Il s'occupe déjà de sa thèse prochaine pour l'obtention du diplôme de notre École.

XX. — PHILOLOGIE ASSYRIENNE.

Directeur adjoint : M. Scheil, ancien membre de la Mission française du Caire.

CONFÉRENCES DE M. SCHEIL.

Lundi : Lecture de textes connus, assyriens et babyloniens. — Principes de déchiffrement, écriture et langue.

Vendredi : Déchiffrement de première main des *Cuneiform Texts*, fasc. V et fasc. VI jusqu'à pl. 32 *inclus*.

M. J.-Et. Gautier, pour l'obtention du diplôme, achève sa thèse : *Archives d'une famille babylonienne à l'époque de Hammurabi*. — Ce sont les premiers textes connus provenant de la ville de *Dilbat*. Tous se rapportent à l'économie d'une seule famille.

Le même élève collabore à la publication du IXe volume des *Mémoires de la délégation en Perse*, avec le directeur de la conférence.

M. Delaporte a publié dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, XVIII, 245-256, des tablettes de comptabilité de l'époque de Naram Sin, qui appartiennent au directeur de la conférence. — Collaboration au *Recueil de travaux*, etc. Étude sur les cylindres assyro-babyloniens du Musée Guimet.

M. Françon met la dernière main à une thèse pour l'École : Documents tirés des *Cuneiform Texts*, qui font l'objet du cours du vendredi.

M. Combe (de Lausanne) achève sa thèse pour le doctorat d'Université sur le *Dieu Sin*.

M. Langdon (de New-York) a publié *Building Inscriptions of the Neo-Babyl. Empire*, I, et un volume de conférences sur les choses du Vieil-Orient, avec un appendice de textes tirés du cours du vendredi.

Le Dr Brummer (de Chicago) a publié dans le *Rec. de Travaux*, etc., XXVIII, 214-228, la plus ancienne incantation connue, dont l'original appartient au directeur de la conférence.

Autre article dans l'*Orientalistische Litteraturzeitung*, 15 juin 1906 : *Die Namen der Herrscher von Shirgulla.*

M. Zeitlin remanie son travail sur un choix de lettres assyriennes (éd. Harper), en vue du diplôme.

MM. Cartier, Pirot, Marchal ont entrepris chacun la monographie d'un des grands règnes de la monarchie assyrienne.

XXI. — ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.

Directeur d'études : M. Clermont-Ganneau, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

Matières traitées.

Sceau (inédit) phénicien ou israélite archaïque, provenant de Tibériade et gravé au nom de אלשמע *Elichama*ᶜ [1]. — Cachet israélite archaïque trouvé dans la nécropole de Carthage et gravé

[1] Cf. homonymes sur deux sceaux similaires : 1° Lévy de Breslau, *Sieg. u. Gemm.*, hebr. n° 4, p. 37, pl. III, n° 3; 2° Clermont-Ganneau. *C. R. de l'Académie*, 1892, p. 276.

au nom de אביו *Abiyou*[1]. — Deux fragments d'alabastra israélites archaïques, découverts à Suse et portant des inscriptions hébraïques qui indiquent la jauge des vases (1 *hin* et 3/4 de *log*)[2]; considérations, à ce propos, sur la métrologie biblique; comparaison avec divers alabastra phéniciens similaires[3]. — Linteau antique avec inscriptions en hébreu carré, récemment découvert à Jérusalem (d'après des photographies et estampages communiqués par le P. Germer-Durand). — Inscription samaritaine de Gaza et inscriptions grecques de Bersabée[4]. — Inscription araméenne inédite d'Asie Mineure : dédicace à la triade Baalchamaïn, Sahar (lune), Chamach (soleil); d'après une copie prise par un voyageur et communiquée par M. Morris Jastrow, de Philadelphie. — Une nouvelle inscription nabatéenne (*Rev. Bibl.*, 1905, p. 592); lecture et interprétation rectifiées[5]. — Inscriptions grecques byzantines : d'Azote[6], de Nazareth(?)[7], et de Boudroun (Halicarnasse)[8]. — Lectures rectifiées d'une série d'inscriptions syriaques, grecques, romaines et médiévales relevées par MM. von Oppenheim dans la Syrie du Nord et publiées par

(1) לאביו, à lire ainsi au lieu de la lecture proposée ליואב «à Joab» (*C. R. de l'Acad.*, séance du 8 décembre 1905); l'élément théophore יו = יהו, offre l'orthographe caractéristique qu'on constate sur d'autres cachets israélites congénères.

(2) *C. R. de l'Acad.*, séance du 8 juin 1906; *Rec. d'Arch. Or.*, VII, p. 294 et suiv., pl. V, A, B, C.

(3) 1° Le vase Albertas, avec une épigraphe qu'on croyait funéraire (*C. I. S.*, I, t. Ier, p. 100 et 217), mais qui, en réalité, est relative à la jauge; 2° un alabastrum inédit de la Bibliothèque nationale avec une double inscription de même nature; 3° un alabastrum de Chypre de la collection de Cesnola (*Cyprus*, 1877, p. 54).

(4) *Rec. d'Arch. Or.*, VII, p. 183-190, pl. II.

(5) *Idem*, VII, p. 155 et suiv.

(6) *Idem*, p. 208 et suiv. (l'acclamation *αὐξίτω*).

(7) Inédite; d'après une photographie communiquée par M. Cumont (construction du mur de la ville sous Fl. Johannès, *vestitor* impérial, *ἀπο δούκων* et *dishypaticos*).

(8) Inédite; d'après une copie communiquée par M. Diehl (mentionnant un Fl. Johannès, *comes* et *hypatikos* sous le règne d'Anastase Ier et peut-être identique au précédent).

M. Lucas dans la *Byz. Zeitschr.* (1905, p. 18-68)[1]. — Expédition archéologique américaine de l'Université de Princeton exécutée en Syrie en 1905; examen et discussion critique des résultats consignés dans le *Preliminary Report* (cf. *Amer. Journ. of Archaeol.*, 1905, p. 389 et suiv.)[2]. — Abdalgas et Olbanès[3]. — L'édit impérial byzantin de Bersabée fixant les redevances de la Palæstina IIIa (*adæratio* de l'annone), d'après un nouveau fragment (le 5e) récemment découvert, qui contient la liste de 18 villes de l'Arabie Pétrée[4]. — La marche de Saladin du Caire à Damas, avec démonstration sur Kerak, d'après les relations d'Abou Châma et Guillaume de Tyr[5].

D'accord avec le directeur d'études, M. Chabot élève diplômé a fait un certain nombre de conférences.

XXII. — PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

Directeur d'études : M. Gaston Maspero, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeurs adjoints : MM. Paul Guieysse et M. Alexandre Moret.

CONFÉRENCES DE M. GUIEYSSE.

Les auditeurs ont été comme toujours groupés par séries, avec un enseignement spécialement approprié, mais la plupart d'entre eux ont suivi les conférences en leur entier.

La revision des *Maximes d'Ani* a été complètement terminée, et l'étude du *Papyrus magique Harris* entreprise.

MM. Boreux et Weill ont bien voulu faire quelques confé-

(1) *Rec. d'Arch. Or.*, VII, p. 217-236.

(2) *Idem*, p. 213 et suiv.

(3) *Idem*, p. 236 et suiv.

(4) *Revue Biblique*, 1906, p. 412 et suiv.; *Rec. d'Arch. Or.*, VII, p. 257 et suiv.; cf. p. 329 et suiv.

(5) *Revue Biblique*, 1906, p. 464 et suiv.; *Rec. d'Arch. Or.*, VII, p. 285 et suiv. (pl. IV).

rences, le premier sur l'inscription d'Una, le second sur les rois archaïques d'après les dernières fouilles.

CONFÉRENCES DE M. MORET.

Une des CONFÉRENCES de 1906 a été consacrée à l'étude du règne d'Aménophis IV, d'après les publications récentes de M. Davies et de l'Institut français d'archéologie orientale. Après avoir établi que le roi, qu'une réforme religieuse a rendu célèbre, n'avait rien d'asiatique dans ses origines, le professeur a démontré que la persécution du culte d'Amon et l'apothéose du dieu Aton avaient eu seulement le caractère d'une réforme politique et cultuelle et non point celui d'une hérésie caractérisée ou d'une religion nouvelle. L'explication des hymnes à Aton a permis de préciser que cette réforme consistait essentiellement dans un retour aux idées en quelque sorte primitives et humaines, et dans une simplification des doctrines. Ce retour à la religion primitive s'est accompagné d'une tendance artistique purement réaliste et humaine, ainsi qu'en témoignent et les textes et les bas-reliefs ou peintures de cette époque. La « réforme » d'Aménophis IV a donc été suivie d'une « renaissance » de l'art dégagé des formules poncives. À ce double point de vue, l'étude de cette époque est d'un intérêt puissant qu'ont vivement ressenti les auditeurs et collaborateurs de la conférence.

L'autre conférence a été réservée, comme l'an dernier, à des explications de textes relatifs aux fondations funéraires et religieuses. Les contrats de Siout et l'inscription ptolémaïque de Séhel ont été étudiés en détail. M. GIRON a pris souvent une part très utile aux explications. Les dernières séances ont été consacrées à quelques lectures de textes ptolémaïques (rituel de fondation des temples, à Dendérah).

M. GIRON, qui vient de passer ses thèses de l'École du Louvre, prépare un travail pour l'École des hautes études. M. MARESTAING a aussi en préparation plusieurs mémoires intéressants sur les essais de déchiffrement des hiéroglyphes avant Champollion, et

sur les connaissances des anciens en matière d'écriture hiéroglyphique.

En avril et mai le professeur, ayant été chargé d'une troisième mission en Égypte, a fait appel comme d'habitude au dévouement de MM. Weill et Boreux. M. Weill, qui dans ses conférences antérieures, avait étudié les mentions des rois des trois premières dynasties dans les documents historiques des périodes suivantes, a commencé l'étude des textes de l'époque de Zosir et de ses prédécesseurs de la IIIe dynastie. Il s'est efforcé de montrer par quelle méthode de comparaison on pouvait arriver à une classification des rois de ces périodes archaïques. — M. Boreux a continué l'exposé de ses recherches relatives à l'archéologie et à la mythologie. Le vif intérêt que leur ont témoigné les auditeurs a été pour MM. Boreux et Weill la récompense de leur amicale collaboration.

XXIII. — HISTOIRE ANCIENNE DE L'ORIENT.

Directeur adjoint : M. Isidore Lévy, agrégé de l'Université.

La conférence du lundi soir (transportée, au cours de l'année, au samedi soir à 1 heure et demie) a eu pour objet l'histoire de Palmyre jusqu'à la prise de l'oasis par Aurélien. On s'est particulièrement attaché à relever les informations relatives à l'organisation sociale de la cité araméenne, et à définir le caractère en somme superficiel de l'influence des institutions helléniques. C'est l'épigraphie palmyrénienne qui fournit la majeure partie des matériaux utilisables; les textes grecs ont été expliqués par M. Jean Hatzfeld, les textes araméens par MM. A. Back et Combe.

Le samedi soir (à deux heures et demie) on a entamé, par l'étude des traditions sur le séjour en Égypte et l'*Exode*, les préliminaires d'une histoire d'Israël qui sera régulièrement poursuivie. Le directeur adjoint a exposé les raisons qui l'inclinent à admettre la réalité d'un noyau historique au fond des légendes accumulées autour des noms de Jacob et de Moïse; l'établissement en Gošen d'Israël, ou du moins d'un des groupes qui ont formé

par la suite la nation israélite, semble un des épisodes de l'invasion dite des *Hyksôs* qu'il faut d'ailleurs réduire à des proportions infiniment plus modestes qu'on ne le fait communément sur la foi du faussaire d'époque romaine qui a écrit sous le pseudonyme de Manéthon. — Le texte hébraïque de la *Genèse* et de l'*Exode* a servi de base à la recherche; les divergences présentées pour divers passages par la version des *Septante* ont fait l'objet d'un examen attentif qui a révélé de nouveaux indices à l'appui de l'abaissement jusque vers l'an 150 de la date de la traduction grecque du *Pentateuque*.

MM. Back, Combe, Ginsburger, Hatzfeld, Stephen Langdon et Mitrani-Samarian ont pris une part active aux exercices de cette conférence à laquelle ont assisté en outre des auditeurs pleins de bonne volonté, MM. Dujardin, Gutesman et Tayac.

XXIV. — RAPPORT DE M. HENRI LEBÈGUE,

LICENCIÉ ÈS LETTRES, CHEF DES TRAVAUX PALÉOGRAPHIQUES.

I. Conférence élémentaire de paléographie grecque. — La conférence du jeudi a été consacrée à des exercices de déchiffrement. Les élèves ont lu des spécimens en écriture onciale et en écriture minuscule dans les publications de fac-similés paléographiques. On a fini par la *Commentatio palæographica* de Bast. Les élèves, sauf M. Coeffier arrivé à une époque un peu tardive, sont en état de lire un texte de difficulté moyenne.

II. Surveillance et assistance données aux élèves dans les bibliothèques. — Sous la surveillance du chef des travaux paléographiques, M. Alline a collationné, pour les Bollandistes, une copie partielle du manuscrit grec 1539 et M. l'abbé Boulenger a collationné pour son usage personnel deux discours de saint Grégoire de Naziance contenus dans le manuscrit de Paris 510 et le Coislin 51.

III. Travaux entrepris par le chef des travaux paléographiques. — *Grec.* A la demande de M. Paton, le chef des travaux paléo-

graphiques a collationné le *De liberis educandis* de Plutarque avec le manuscrit 1956, et exécuté des vérifications partielles du même traité dans les manuscrits 2077, 1603, 1772, 2077, 2080 et 2933.

Pour M. Konrat Ziegler de Breslau, il a fait des recherches au sujet des vies parallèles de Plutarque dans les manuscrits 1671 à 1674 et 1676 à 1679.

Latin. M. Skutsch de Breslau a obtenu une collation partielle du manuscrit latin 8022 de Manilius, et M. Cogliani une description des manuscrits contenant le *De septenario, de metris, enigmatibus ac pedum regulis* d'Aldhelm.

A la demande de M. Max Ihm, de Halle, le chef des travaux paléographiques a fait une collation partielle des manuscrits de Suétone 5801, 5804 et 6115. Il a pour les *Monumenta Germaniae Historica* collationné le manuscrit 9768 (Nithard) et la *Lex Baiuwariorum* contenue dans les *Nouvelles acquisitions latines*, 204.

Grâce à la bienveillante entremise de M. le Conservateur de la bibliothèque de l'Université, l'Académie des Sciences de Vienne a pu obtenir la collation du manuscrit de Lyon, 524 (Delandine, 608) pour les épîtres 214, 215, 216, 225 et 226 de saint Jérôme.

Le chef des travaux paléographiques a pour la même société collationné à la Bibliothèque nationale les manuscrits 1868, 7730, 9532 et le manuscrit des *Nouvelles acquisitions latines*, 602.

MISSIONS DE LA VILLE DE PARIS.

Le Conseil municipal de Paris accorde tous les ans aux élèves parisiens de l'École des bourses d'études ou de voyage. Voici le résumé des principaux voyages effectués en 1905.

MISSION DE M. JEAN CORDEY EN ITALIE.

TURIN. — Un premier voyage en Italie m'avait permis de prendre connaissance, aux Archives de Turin, de tous les documents diplomatiques et politiques concernant ce sujet précis : *La politique extérieure au nord des Alpes d'Amédée VI de Savoie* (*le comte Vert*). J'avais déroulé en même temps les comptes des trésoriers généraux de Savoie, des trésoriers de l'hôtel des guerres. L'an dernier, au cours d'un nouveau séjour à Turin, je me suis attaché à l'étude des comptes que, chaque année, les baillis et les châtelains du comte Vert envoyaient à Chambéry pour y être vérifiés. On les trouve aujourd'hui à la Cour d'Appel, aux *Archives camérales* (IIIe section de l'*Archivio di Stato*), dont ils constituent un des fonds principaux.

Leur lecture, toujours fort instructive au point de vue local, économique et juridique, offre un intérêt très inégal en ce qui concerne l'histoire générale. Il arrive souvent que, dans certains rouleaux, rien ne mérite d'être relevé à cet égard. D'autres, au contraire, renferment des mentions extrêmement précieuses, qui précisent en les complétant les renseignements donnés par les comptes généraux. Ainsi, le châtelain de Chillon fut envoyé, en 1361, en ambassade à l'empereur Charles IV ; nous avons une assez bonne relation de sa mission grâce à l'énumération des dépenses faites en cours de route. Elles sont enregistrées dans les comptes de Chillon, datés de cette année-là. Les comptes des châtelains mentionnent encore des levées d'hommes de guerre, le passage en Savoie de personnages princiers, le départ d'expédi-

tions diplomatiques ou militaires, etc., que l'on ne trouve rappelés nulle part ailleurs. Sans eux, donc, bien des faits importants resteraient obscurs ou ignorés.

La longueur de ces comptes est naturellement très variable, mais leur rédaction est toujours faite suivant la même méthode. D'abord une *introduction*, qui donne le nom du châtelain, de son lieutenant, et les dates extrêmes des mentions enregistrées, puis viennent les *recettes* (impôts, aides, dîmes, amendes, contributions diverses), et les *dépenses*. L'énumération commence par celles qui furent faites pour l'entretien des édifices publics, le château, le four banal, la chapelle, les remparts, ensuite le salaire des officiers, enfin les dépenses extraordinaires. Et c'est ici que pour l'histoire politique et militaire on trouve le plus de renseignements intéressants.

Voici les principales châtellenies dont j'ai étudié les comptes pour les années comprises entre 1343 et 1383 : *Chambéry*, *Genève*, *Genevois*, *Maurienne*, *Montmélian*, *Seyssel*, *Entremont*, *Pont-de-Beauvoisin*, *Yenne* et *Chaney*, *Moudon*, *Nyon*, *Querlou*, *Bonneville*, *Faucigny*, etc.

J'ai profité de ma présence à Turin pour copier de nombreux actes importants pour l'histoire des comtes de Savoie et celle de la guerre de Cent ans, notamment tous ceux par lesquels le roi Philippe de Valois s'est assuré le concours et l'appui du comte Aimon, au moment précis où les hostilités avec l'Angleterre allaient commencer, puis ceux qui ont rapport aux relations de famille entre les Valois et les comtes de Savoie. Certaines lettres de Charles V et Charles VI, encore inédites, sont à ce propos tout à fait caractéristiques.

Dijon. — Les comptes des châtellenies situées dans les provinces de Bresse, Bugey, Valromey et du pays de Gex ont été transportés aux Archives de la Chambre des comptes de Bourgogne, à Dijon, lorsque ces contrées furent réunies au royaume de France. Ils se trouvent aujourd'hui dans la série B des Archives de la Côte-d'Or. Avant d'aller à Turin, j'ai passé environ deux semaines à Dijon pour les consulter. Les comptes qui m'ont four-

ni les indications les plus utiles sont ceux des châtellenies de *Bourg-en-Bresse*, *Pont-de-Vaux*, *Pont-de-Veyle*, *Miribel*, *Montluel*, *Saint-Trivier*, *Treffort*, *Versoix*, *Balon* et *Léaz*, etc.

Leur lecture est surtout intéressante pour la lutte contre les grandes compagnies dans la plaine du Rhône. Les routiers, après avoir menacé longtemps la Bresse et le Bugey, envahirent ces provinces. Nous apprenons par les comptes comment la défense fut organisée et comment, derrière les murs des villes et des forteresses, des préparatifs de toute sorte étaient faits. A ce titre, les renseignements qu'ils nous fournissent intéressent autant l'histoire générale de la France que celle de Savoie.

Jean Cordey.

MISSION DE M. AUBERT EN ALLEMAGNE.

J'avais reçu une bourse me permettant d'aller étudier sur place l'influence des Cisterciens sur les constructions des provinces du Rhin, et, par eux, l'influence de l'art bourguignon sur l'art allemand.

Toutes les églises cisterciennes ne sont pas absolument identique, mais elles offrent toujours ce caractère d'être différentes des églises qui les entourent; il y a dans toutes ces églises des procédés de construction semblables, mais surtout un même esprit, fier de son humilité, droit et sévère. Il existe donc une architecture cistercienne. Quand plusieurs moines étaient détachés d'avec leurs frères pour aller fonder une nouvelle maison, ils emmenaient avec eux les architectes de la maison mère, et souvent même toute une colonie d'artisans.

Je voulais donc, d'après les indications fournies par M. Enlart, constater les effets de leur présence dans les provinces du Rhin.

Les Cisterciens essaimèrent rapidement et pendant le deuxième quart du xiie siècle, nous les voyons s'avancer vers le Nord et s'établir le long du Rhin, en Alsace, en Lorraine, dans la Prusse rhénane, dans le duché de Bade, le Wurtemberg et le sud de la Bavière, puis en Franconie et en Thuringe.

A la fin du XII[e] siècle, toutes ces maisons, se trouvant à leur tour trop à l'étroit, s'étendirent dans les montagnes de l'Est et les plaines du Nord.

J'ai visité plusieurs dépôts d'archives de la région du Rhin, et j'ai été très bien reçu, particulièrement à Cologne, où l'archiviste, M. Heussen, a mis plusieurs ouvrages à ma disposition. Mais je n'ai rien trouvé de neuf, la plupart des archives m'intéressant ont été étudiées dans les grands périodiques et revues d'art de la région du Rhin[1], et beaucoup avaient été fouillées en vue de l'établissement de monographies des abbayes les plus importantes.

Les abbayes cisterciennes ont été très nombreuses dans cette région, elles sont situées en général à une certaine distance des grandes villes, dans des vallées entourées de collines, mais toujours dans un site frais et agréable. Quand les ruines sont encore assez importantes pour permettre d'en étudier le style et le caractère, il est aisé de reconnaître l'influence bourguignonne tempérée par la sévérité de l'art cistercien. Dans le plan, une grande simplicité; une croix latine, entourée de bas côtés. Le plus souvent un chœur à chef plat, quelquefois avec des chapelles carrées le long des croisillons; dans les plus grandes églises, le chœur a un déambulatoire sur lequel s'ouvrent des chapelles; le tout voûté sur plan carré, de sorte qu'une travée de la nef correspond à deux travées des bas côtés, ces derniers, quelquefois voûtés de berceaux transversaux; les voûtes d'arêtes, dès une époque assez reculée se continuant jusqu'assez avant dans l'époque du style gothique; une alternance régulière des pilastres, des colonnes en encorbellement, portant sur ces pilastres et soutenant les arcs doubleaux des voûtes; une ornementation ramenée à sa plus grande simplicité, sévère, sèche; des corniches à modillons d'un type spécial que l'on retrouve en Italie et en Portugal comme en Scandinavie, mais dont le prototype est en Bourgogne; des culots

[1] *Die Kunstdenkmäler der Rheinprovinz.* — *Rheinisches Archiv*... I[er] theil : *der Wiederrhein* (bearbeitet von Dr. Th. Ilgen), etc. — *Westdeutsche Zeitschrift* — *Publikationen des Gesellschaft für rheinische Geschichtskunde.*

de colonnes en tronc de cône; les chéneaux, selon la remarque faite déjà par Viollet-le-Duc, sont formés par de grandes dalles, portant sur les murs de la nef et les formerets; les portails restent longtemps en plein cintre; de clocher, point, ou un très petit central et très souvent en bois.

Mais afin de préciser davantage, j'ai étudié plus particulièrement quelques églises, qui, par leur importance, m'ont paru se prêter plus aisément aux remarques archéologiques.

Herrenalb (*Alba Dominorum*), sur les confins du grand-duché de Bade et du royaume de Wurtemberg, à 26 kilomètres de Calsruhe, dans une jolie vallée étroite, couverte de prairies, et entourée de collines boisées. Cette abbaye, fondée en 1147, nous présente un porche intéressant, reste des constructions primitives, le «Paradies», considéré dans le pays comme débris d'un ancien cloître. Le reste de l'église a été remplacé par une construction nouvelle. Ce porche nous rappelle bien les porches cisterciens moins étendus que ceux des Clunisiens; bas et non absolument clos, ils présentent des ouvertures à l'air libre comme des arcades d'une galerie de cloître, et ressemblent plutôt à un portique profond qu'à une salle.

De Maulbronn, dans le diocèse de Spire, je ne veux dire qu'un mot : son plan, comme celui de Loceum[1] et d'Eberbach, est la reproduction de celui de Fontenay.

A Arnsbourg (*Castrum aquilae*) nous trouvons les ruines d'une église entière. Arnsbourg, situé dans la charmante vallée de la Vetter, est à 2 kilomètres au sud de Lich, entre Francfort et Cassel. Conrad de Hayen, seigneur d'Arnsbourg, fonde en 1151, sur une de ses terres à Aldenbourg, une abbaye bien dotée; les moines se corrompirent rapidement et, en 1174, Cuno, fils de Conrad, remplaça les religieux par des Cisterciens et les installa dans son château d'Arnsbourg. C'est vers cette époque que l'on commença à construire l'église dont nous admirons aujourd'hui les ruines; l'abbaye eut beaucoup à souffrir durant la lutte des archevêques de Mayence et des landgraves de Hesse, et durant la

[1] Dioc. de Minden.

guerre de Trente ans; l'église subsiste encore, moins les voûtes enlevées en 1828. Le plan de l'église abbatiale d'Arnsbourg, rare en Allemagne, est courant chez les Cisterciens. C'est le plan d'Ebrach, de Riddaghausen, de l'église cistercienne dessinée par Villard de Honnecourt. Une croix latine rectangulaire; autour du chœur carré, six chapelles aujourd'hui à peu près rasées, avec un chevet plat où fait saillie un petit chœur en hémicycle; le transept, de grande dimension, avec deux petites niches à l'est, dont on retrouve à peine les traces; une nef avec bas côtés, de dimension moitié moindre, présentant deux trouées pour une travée de la nef. A l'extrémité ouest de l'église, un porche communiquant seulement par une porte avec le bas côté nord. La partie haute de l'église depuis les grandes fenêtres est détruite. Les grandes arcades, encore debout, sont tantôt en plein cintre, tantôt en tiers-point. Les voûtes d'arêtes étaient portées, ainsi que les doubleaux, par des colonnes en encorbellement, posant sur des culots en troncs de cône renversés. Sauf sur les colonnes du transept, sur les chapiteaux desquels sont sculptés quelques feuillages, il n'y a pas de décoration.

Une des plus belles ruines de toute la région du Rhin est certainement celle de Heisterbach (*Vallis S^ti Petri*), dans une très belle vallée, au milieu des montagnes de Siegengebirge, non loin de Bonn. En 1134, vivait en ermite sur le Stromberg, dans le Siegengebrige, un chevalier; lui mort, son habitation fut abandonnée, lorsque au printemps de 1189 l'archevêque de Cologne, Philippe d'Henisberg, y installa des moines cisterciens d'Hemmerode, fille de Clairvaux. Chassés du Stromberg par les vents, les orages, le manque de ressources, ils descendirent en 1191 dans la vallée située au nord du Stromberg, où nous voyons aujourd'hui les ruines. Ils l'appelèrent vallée de Saint-Pierre et le couvent Sainte-Marie de Petersthal[1].

L'abbaye s'agrandit vite; en mars 1202, l'abbé Gérard commence la construction d'une grande église, continuée par l'abbé

[1] Le nom d'Heisterbach disparut; il n'en resta plus de traces que sur les armes de l'abbaye, où étaient représentés un hêtre et un ruisseau.

Henri; en 1233 tout était achevé, et la consécration avait lieu en 1237 par les évêques Conrad d'Osnabrück et Balduin de Semgallen. En 1810, l'abbaye fut mise aux enchères par l'ordre de Napoléon pour être abattue; il en reste une partie. Le plan est celui de l'église de Clairvaux, de Pontigny, de Warnhem (Suède) et de toutes les grandes églises des abbayes cisterciennes : une croix terminée par une abside. Les proportions sont très grandes; elle a 80 mètres de long et 42 mètres au transept; elle mesure 18 mètres de haut. Elle était entièrement voûtée; de grandes colonnes en encorbellement supportent la voûte; on retrouve ces colonnes dans toutes les églises cisterciennes; elles reposent sur des culots de style bourguignon. Les arcs principaux de la nef et du transept sont en tiers-point, la plupart des fenêtres sont des roses. La décoration est nulle; les chapiteaux cubiques à peine épannelés. Le long du mur sud où s'appuie le cloître, dans l'épaisseur du mur, sont creusées, comme des niches, des chapelles, une par travée; dans le mur nord, le mur plus épais permettait de faire des chapelles plus grandes, et ces chapelles sont couvertes d'un toit particulier donnant extérieurement l'aspect d'un bas côté supplémentaire.

Enfin, voici une église cistercienne postérieure à 1250; nous y trouvons encore quelques traces de l'influence cistercienne si visible à Arnsbourg et à Heisterbach : Altenberg; mais, après cette époque, l'architecture cistercienne n'existe plus sur les bords du Rhin. L'église, aujourd'hui restaurée, s'élève dans la vallée de la Dhünn, sur un joli cours d'eau entouré de collines boisées. On l'appelle dans le pays le « Dôme de Berg ». L'abbaye fut une des plus fortes abbayes cisterciennes de la région. Elle fut fondée par Eberhard et Adolphe, comtes d'Alten et de Berg; après un vœu fait au milieu d'une bataille, Eberhard avait quitté les siens, fait de nombreux pèlerinages et s'était réfugié comme frère lai à Morimond; reconnu par des serviteurs de son père, il fut fait moine et envoyé avec quelques religieux dans son pays natal. Mais, comme partout, les religieux délaissèrent les hauteurs du château de Bug et descendirent dans la vallée (1250). Cinq ans plus tard, Adolphe de Berg et son frère, le duc de

Limbourg, posaient la première pierre de l'église, qui était si avancée dix ans plus tard que l'on y pouvait célébrer l'office divin (1265). En 1324, le 10 des calendes de juin, une terrible inondation menaça de détruire toutes les constructions; l'église fut endommagée. Elle fut définitivement achevée en 1379. Jongelinus[1], qui la vit avant 1640, ne put s'empêcher d'en admirer les grandes proportions; soixante grandes colonnes, soixante-dix-huit hautes fenêtres, vingt-cinq autels, trois orgues, mais pas d'images, pas de statues, que celles de la Vierge, de saint Benoît et de saint Bernard.

L'église comprend une nef à bas côtés, un transept à bas côtés, un chœur à doubles bas côtés, terminé en hémicycle, avec déambulatoire, sur lequel s'ouvrent sept petites chapelles polygonales; enfin, de chaque côté du transept, à l'est, sont des chapelles. Le plan de cette église s'éloigne déjà de celui des églises Cisterciennes, mais nous reconnaissons encore partout la main des Cisterciens.

Ces quelques exemples montreront bien, au XIIe et même au XIIIe siècle, l'influence du style bourguignon transporté par les cisterciens dans toute cette région du Rhin, et aussi l'influence de l'art français sur l'architecture allemande.

Il resterait à savoir si cette influence a été réellement bienfaisante sur l'art allemand; nous ne devons pas oublier que, quand l'art français s'est introduit en Allemagne, nous avons vu la part des Cisterciens dans ce mouvement; il existait un art dans ce pays, très vivant, et qui, en se transformant, aurait pu donner des constructions originales et intéressantes; tandis que cette architecture, que contribuèrent à apporter les moines de Cîteaux, était déjà formée et contenait en elle tous les germes de l'architecture gothique, que les artistes d'outre-Rhin ne purent que développer.

Marcel-Georges Aubert.

[1] Notitiae abbatiarum cisterciensium universi orbis, 1640, in f°, Dioc. de Cologne, p. 19.

MISSION DE M. BIGOT EN ITALIE.

Je ne donnerai pas la description détaillée des manuscrits 122 et 125 de la bibliothèque Laurentienne. Je ne pourrais ajouter (un seul fait excepté, que je dirai tout à l'heure) que de petits détails aux descriptions qu'en ont données M. L. Delisle dans sa *Notice sur les manuscrits du fonds Libri conservés à la Laurentienne de Florence*. Paris, Impr. nat., 1886, et M. Paoli dans ses *Codici Ashburnhamiani della R. bibliotheca mediceo Laurenziana di Firenze*, vol. I, fasc. 1, Roma, 1887 (tome VIII des *Indici e Cataloghi* publiés par le Ministero della pubblica Istruzione), aux pages 70 et 75 (n°s 49 et 52).

Je ne peux, et ne veux aussi, présenter maintenant que de très sommaires observations sur les textes des *Sept Sages* que contiennent ces précieux manuscrits.

Le texte du manuscrit 125 est une copie de la rédaction interpolée que G. Paris appelle M (préface aux *Deux rédactions*, p. XXIV). Il se classe avec les manuscrits B. N. fr. 573 (anc. 7069; voir Leroux de Lincy, p. XVI), Arsenal B. L. Fr. 232 et 233 (voir Leroux de Lincy, p. XVIV et XXV). Il a un titre pareil (fol. 136 v°, *a*) : *Ici encommence li ystoire de la male marastre et des .VII. sages de Romme la chite.* Il offre les mêmes contes, dans le même ordre : *Arbor, Canis, Aper, Medicus, Gaza, Avis, Filius, Vidua, Nutrix, Antenor, Spurius, Cardamum, Assassinus, Inclusa, Vaticinium.* J'ai transcrit la plus grande partie de ce long texte. Je crois, en effet, que l'étude approfondie de cette rédaction ne manquera pas d'intérêt : on y trouve un retour curieux au large développement du récit qui encadre les contes et des épisodes qui les séparent. J'ai seulement commencé cette étude.

Le texte conservé dans le manuscrit 122 se rattache au groupe A de G. Paris (préface aux *Deux rédactions*, p. XVI). Malheureusement, il présente une lacune considérable, que la foliotation — pourtant ancienne — n'a point constatée. Le verso du folio X ne donne que le premier tiers du conte *Avis* (jusqu'au milieu de la ligne 56, p. 22, dans Leroux de Lincy : . . .*tout ardant et . .*);

les contes *Vidua* et *Roma* manquent; le folio XI ne prend le conte *Inclusa* qu'à sa seizième ligne dans Leroux de Lincy (p. 89, l. 25 : *Hongrie, une terre moult riche*, etc.).

Cette lacune est regrettable, d'abord parce que ce manuscrit offre un texte très voisin de celui dont le manuscrit 620 de Chartres n'a conservé que des fragments, et qu'il eût permis de ne plus regretter les mutilations dont a été l'objet cette copie. (Grâce à Flor. 122, on saura du moins désormais qu'elle fait partie du groupe A.)

La lacune est regrettable surtout parce qu'elle se trouve dans un bon texte d'une sous-famille importante, texte à confronter, pour établir A^2, avec B. N. fr. 2137 (anc. 7974; voir variantes et app. n° 1 dans Leroux de Lincy), et capable de fournir avec lui des leçons meilleures que celles même de B. N. 25545 (voir l'*Annuaire* 1906, p. 120).

Gaston Bigot.

MISSION DE M. CANAL EN BRETAGNE.

Les dépôts que j'ai visités, en recherchant ce qu'ils pouvaient offrir d'intéressant pour l'histoire des origines de l'intendance de Bretagne, sont ceux de Rennes et de Nantes. Aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, j'ai examiné les trois fonds principaux des archives civiles.

1° Dans le fonds des États provinciaux, j'ai dépouillé la série complète des registres de procès-verbaux de délibérations, depuis l'an 1567 jusqu'aux dernières années du xviie siècle, en consultant parallèlement les minutes originales des assises des États, minutes d'après lesquelles ont été rédigés postérieurement les premiers registres de la série des procès-verbaux; je dois reconnaître que les rédacteurs des registres de procès-verbaux ont utilisé et employé intégralement les minutes des assises. De cet examen il résulte que le commissaire du conseil envoyé aux États de Bretagne pour faire la demande précise du don gratuit et en obtenir le vote par tous les moyens, n'apparaît que dans les der-

nières années du XVIIe siècle[1]; encore est-il qualifié, pendant quelque temps, de commissaire extraordinaire, et lorsque cette coutume d'envoyer ainsi un maître des requêtes de l'Hôtel, ou un conseiller d'État, devint régulière et constante, ce personnage est nommé généralement premier commissaire du conseil ou simplement premier commissaire; c'est le titre que portera plus tard l'intendant durant les sessions des États, titre à peine modifié en temps ordinaire en celui de «commissaire de parti pour l'exécution des ordres de Sa Majesté»; il aura alors fait disparaître le commissaire temporaire venant seulement dans la province à l'ouverture des sessions. Je dois encore signaler un résultat : les États n'ont jamais fait d'opposition acharnée aux tentatives du pouvoir royal pour établir un intendant en Bretagne; rien dans leurs délibérations ne vise le sieur Maupeou, pas plus que le sieur Lanyer, pas plus — ou presque — que d'Estampes de Valençay; seul Coëtlogon de Méjusseaume, en 1647, fut l'objet d'une protestation, mais purement de forme et sans suites. D'un examen approfondi des comptes de l'extraordinaire de la guerre, il résulte que dès l'année 1593 il y avait dans l'armée du maréchal d'Aumont deux personnages qualifiés, l'un d'intendant des finances, l'autre d'intendant de justice en l'armée de Bretagne.

2° Dans le fonds de l'Intendance, j'ai dépouillé les liasses portées comme renfermant des documents antérieurs à l'année 1690, et j'ai constaté que ces documents ne pouvaient présenter aucun intérêt pour l'histoire des intendants antérieure à 1689.

3° Autrement intéressantes sont les archives du Parlement de Bretagne. La série des registres secrets ayant subsisté intégrale, j'en ai commencé le dépouillement à l'année 1554, date de création du Parlement, dépouillement que j'ai mené jusqu'en l'année 1692; d'abord j'ai pu constater, comme on l'avait fait bien avant moi, le droit qu'avaient tous les conseillers d'État et maîtres des

[1] Abstraction faite, bien entendu, des commissaires enquêteurs qui, notamment à deux ou trois reprises sous Henri III, parcoururent la France avec le devoir de se renseigner sur les abus de toutes sortes et parfois avec le droit d'y remédier, en requérant, s'il y avait lieu, gouverneurs, Parlements, etc.

requêtes de l'Hôtel de siéger au Parlement; j'ai pu relever ainsi durant la deuxième moitié du XVIe siècle et tout le XVIIe un certain nombre de «séances» de ces conseillers d'État et maîtres des requêtes; leur rôle était d'ordinaire assez terne, mais parfois aussi ils avaient des missions plus spéciales, et, remplaçant le procureur général, pas toujours assez dévoué au pouvoir central, faisaient connaître les volontés du roi; tel fut le rôle que joua à plusieurs reprises Ch. Turquant à la fin du XVIe siècle; il semble avoir été durant quelques années une sorte de commissaire, de surveillant qui parlait peu, mais devait correspondre beaucoup. D'autre part, les commissaires extraordinaires aux États, par le fait constant de leur qualité de conseillers d'État, venaient souvent prendre place au Parlement, lorsque leur présence n'était pas indispensable aux États ou que ceux-ci ne siégeaient pas. Il est juste de dire que, passé 1640, ces commissaires usent rarement de leur droit, et que ce n'est que de loin en loin que les registres mentionnent leur présence[1]. A un point de vue un peu différent, j'ai relevé dans les registres secrets un certain nombre de passages d'importance capitale, je veux parler des arrêts rendus à diverses dates et visant trois intendants de justice, police et finances en Bretagne; ces trois personnages sont d'Estampes de Valençay en 1636, Lanyer en 1638, enfin Coëtlogon de Méjusseaume en 1647. En ce qui concerne ces événements des années 1647 et 1648, un petit fonds inexploré jusqu'à ce jour, et qu'avait reconstitué M. Parfouru en ces dernières années, m'a fourni des renseignements qui éclairent très vivement le conflit Coëtlogon, je veux parler de la correspondance politique du Parlement; une vingtaine de lettres ou minutes montrent à quel point le Parlement a compris l'importance de la nouvelle fonction, son caractère de menace permanente pour les tribunaux et les administrations ordinaires. Non content de remontrer au roi,

[1] Une remarque s'impose ici: lorsque nous voyons dans des commissions de maîtres des requêtes en tournée la formule si fréquente : «Vous entrerez dans nos cours de justice et vous y informerez. . . . .», il ne s'agit pas de conférer à ces personnages un pouvoir nouveau, mais simplement de leur prescrire la manière dont ils doivent en user.

à la reine régente, aux ministres que la situation matérielle et morale de la province étant normale, rien ne motivait la création d'une magistrature anormale, il fit appel aux princes, aux grands, essayant sans succès de leur démontrer que leurs intérêts étaient solidaires en cette question.

Aux Archives municipales de Rennes, j'ai examiné les liasses concernant le rôle de la communauté de Rennes dans le fonctionnement des États provinciaux. J'y ai utilisé diverses copies de commissions expédiées pour tenir les États, commissions où nous ne voyons jamais figurer le commissaire extraordinaire, plus tard commissaire du conseil, qui joua un rôle si important au XVII[e] siècle. L'institution de ce personnage a donc été sans aucun doute une innovation. D'autre part, pour le XVII[e] siècle, la correspondance des députés de Rennes avec leur communauté nous a fourni de curieux détails sur l'action des commissaires du roi.

A Nantes, j'ai examiné le fonds de la Chambre des comptes. J'ai pris un certain nombre de notes relatives au rôle des commissaires députés par le roi pour assurer l'exécution de certains édits; c'est ainsi que j'ai pu reconnaître que le sieur Maupeou, à la fin du XVI[e] siècle, et les sieurs de Chamillart et de Nointel, dans la deuxième moitié du XVII[e], avaient paru à la Chambre pour y venir signifier et faire enregistrer les volontés du roi. Ce sont là des renseignements précieux, qui montrent combien les origines de l'intendance de Bretagne sont diverses et parfois originales, à quel point donc il faut se garder d'étendre systématiquement à la France entière les conclusions obtenues pour une province.

Séverin Canal.

TROISIÈME MISSION DE M. MARCEL ROBIN EN ESPAGNE.

J'ai d'abord exploré les Archives de Marseille, Perpignan, Gérone, Barcelone et Tarragone. Jusqu'alors je n'avais étudié l'influence politique, militaire et monastique de la France que dans les deux Castilles et le Léon. Je désirais l'étudier aussi en

Catalogne dans toute la province ecclésiastique de Tarragone. Tel fut l'objet de la première partie de mon voyage, où j'ai été heureux surtout pour ce qui touche les relations monastiques entre le midi de la France et la Catalogne.

Dans le reste de l'Espagne chrétienne, au XIe siècle et au début du XIIe, je n'avais rencontré que l'influence presque exclusive de l'Ordre de Cluni. En Catalogne j'ai pu encore l'y rencontrer; mais elle n'est ici ni la seule, ni la plus ancienne, ni, sans doute, la plus profonde. Avant même que Cluni ait conçu «sa politique espagnole», certains monastères du midi de la France avaient petit à petit, par le hasard du voisinage, des relations féodales très fréquentes entre les seigneurs des deux versants pyrénéens, par zèle dans la propagande monastique, par ambition, étendu leur action et leurs colonies dans toute la Catalogne. D'ailleurs, à part une exception[1] pour Saint-Victor de Marseille, la région d'influence de ces monastères ne dépasse pas, que je sache, les limites de la province ecclésiastique de Tarragone.

Voici maintenant le bref exposé des recherches: J'insisterai surtout sur les Archives où je n'avais encore jamais travaillé, à savoir: les Archives de Marseille, Perpignan, Gérone, Barcelone, Tarragone et Segorbe.

MARSEILLE. *Archives départementales. Fonds de l'Abbaye de Saint-Victor.* — Les recherches dans ce fonds, encore extrêmement riche, sont assez difficiles. On n'est en effet guidé que par un catalogue sur fiches manuscrites par trop sommaire. Je suis parvenu à récolter une trentaine de chartes relatives aux abbaye, prieuré ou simples biens de Saint-Victor en Catalogne, à savoir : Saint- Paul de Gérone, San Juan las Fonts, et San Esteban de Bañolas, dans le diocèse de Gérone; la grande Abbaye de Sainte-Marie de Ripoll, dans le diocèse de Vich, San Miguel del Fay,

[1] Je fais allusion au petit prieuré de Saint-Servan de Tolède, dont j'ai retrouvé pour les quinze dernières années du XIe siècle et la première moitié du XIIe, aux Archives de Tolède, 22 chartes qui me permettront d'écrire sa curieuse histoire.

dans le diocèse de Barcelone; voici les chartes que j'ai eu le temps de copier :

H. 19. Année 1041. — Confirmation à Saint-Victor de toutes les églises et terres qu'il possédait dans les comtés de Barcelone, Gérone, Ausone et Urgel, par Raymond, comte de Barcelone, désireux de réparer les torts de son père, le comte Béranger.

H. 24. 1049. — Donation du monastère de Saint-Paul, dans le diocèse de Gérone, à Saint-Victor, par la comtesse Ermessinde, veuve de Raimond, comte de Barcelone.

H. 38. 1060. — Rouleau contenant 9 chartes de donations octroyées à San Miguel del Fay et à Saint-Victor.

H. 48. 1070. — Donation de l'Abbaye de Sainte-Marie de Ripoll à Saint-Victor et à l'abbé Bernard, par Bernard, comte de Besalu.

H. 74. 1105. — Confirmation à Saint-Victor et à l'abbé Richard, par Bernard, évêque de Gérone, de la donation de l'église de San Juan las Fonts, faite par le vicomte Udalard à Saint-Victor, qui devait y fonder un monastère.

J'ai également retrouvé, dans le même fonds, une quinzaine de lettres de la fin du XIe siècle et de la première moitié du XIIe; elles sont toutes fort curieuses, et je ne crois pas qu'elles soient de simples exercices épistolaires.

J'ai pris copie de deux de ces lettres qui intéressent l'Espagne :

1° H. 46. 1066. — Lettre adressée à Raimond, comte de Barcelone, par Durand, abbé de Saint-Victor, qui s'excuse de n'avoir pu encore lui envoyer les moines qu'il demande, et lui promet de les amener lui-même, le 22 septembre, si sa maladie a cessé.

2° H. 76. 1107. — Lettre d'un moine à Richard de Saint-Victor, dans laquelle il se plaint des procédés de l'abbé de Saint-Pons de Tomières, qui, après s'être engagé à l'emmener avec lui en Espagne auprès du roi Sanche, n'a pas tenu sa promesse.

PERPIGNAN. *Archives départementales.* — Je n'ai trouvé dans le fonds de l'abbaye Sainte-Marie d'Arles qu'une bulle d'Urbain II,

confirmant l'abbaye de Cluni et l'abbé de Saint-Hugues, dans la possession de tous leurs biens, bulle sans aucun intérêt.

Gérone. — L'influence française à Gérone remonte jusqu'à Charlemagne; on conserve à la cathédrale des souvenirs plus ou moins authentiques de son passage; il fut même un temps où on lui rendait un culte public, comme en témoigne le manuscrit liturgique qui nous a conservé l'«Office de Charlemagne». — Le siège métropolitain de Tarragone ayant disparu à la suite de l'invasion arabe, l'évêque de Gérone, ainsi que les autres évêques de la province, était devenu suffragant de l'archevêque de Narbonne. — Quant aux relations des deux églises du Puy et de Gérone, elles sont connues par un bien mauvais livre de M. Rocher. — Enfin j'espérais trouver à Gérone les traces des fondations faites dans ce diocèse par les monastères du midi de la France.

1° *Les Archives du chapitre cathédral* passent en Espagne pour inarbordables; elles le seront en effet, tant que M. le chanoine Marti sera préposé à leur conservation. Mes démarches pour y pénétrer ont été inutiles.

2° *Les Archives de la Curie ecclésiastique* sont d'abord plus faciles, mais ne contiennent guère de documents anciens. En revanche, elles possèdent le cartulaire de l'église cathédrale de Gérone, dit *Cartulaire de Charlemagne* Il est dépourvu d'index, et l'on doit le parcourir feuille par feuille; les chartes se suivent sans aucun ordre chronologique ou méthodique. Il se compose aujourd'hui de 239 folios; il en avait autrefois 240. En réalité l'on a affaire à deux cartulaires distincts qui ont été au xv[e] ou au xvi[e] siècle, reliés dans un même volume. Le premier a 201 folios et a dû être écrit au début du xiii[e] siècle; le deuxième a 39 folios et a dû être copié dans la première moitié du xvi[e] siècle.

Plus de la moitié des chartes transcrites dans ce cartulaire sont de l'époque carolingienne; la plus ancienne est de 815; la deuxième en date est un privilège de Louis le Pieux, du 2 décembre 834, plaçant sous sa protection l'évêque de Gérone Wimar, et le confirmant dans la possession des biens que lui avait donnés son père Charlemagne ou d'autres personnes. Je n'ai fait

que feuilleter toute cette partie du cartulaire qui ne m'intéressait pas directement. Mais une trentaine de feuilles, restées blanches, ont été utilisées plus tard (ainsi que les larges marges de quelques pages déjà écrites) pour des documents du XII[e] et même du XIII[e] siècle. J'ai lu plus attentivement ceux-ci, mais je n'y ai trouvé que des prestations d'hommage à l'évêque de Gérone, des actes de donation ou de vente. Je n'ai copié qu'une seule pièce (encore n'était-elle pas relative au sujet qui m'occupe, mais elle est fort curieuse) : c'est le procès-verbal d'une discussion théologique qui eut lieu à Barcelone, en présence du roi d'Aragon, dans la première moitié du XIII[e] siècle, entre le «Maître des Juifs» de Gérone, et un frère dominicain.

Archivo de la Delegacion de Hacienda, de Gérone. — Par acquit de conscience, je me rendis aussi aux Archives de Hacienda, sans grand espoir d'y trouver autre chose que des documents administratifs ou financiers modernes. Or c'est là, au contraire, que mes recherches ont été les plus heureuses. On m'indiqua une immense caisse de bois où se trouvaient les seuls documents anciens, m'assura-t-on, des Archives. Ils y étaient amoncelés dans le plus grand désordre, dans le plus triste état. — Il va sans dire qu'il n'y avait pas le moindre catalogue. Je me suis mis cependant à la besogne, et j'ai eu la surprise de constater que toutes ces chartes provenaient pour la plupart d'anciens monastères du diocèse.

Voici le résultat de mes premières recherches, qui étaient loin d'être terminées lors de mon départ de Gérone. — J'ai trouvé :

1° Des documents relatifs à San Miguel de Fluvia, prieuré relevant du monastère de Saint-Michel de Cuxa, au diocèse d'Elne.

2° Des documents relatifs aux monastères relevant de Sainte-Marie de la Grasse, au diocèse de Carcassonne; à savoir : les monastères de San Felice de Guixols, Santo Sepulcro de Palera, Santa Maria de Ridaura.

3° Des documents relatifs à San Juan las Fonts, et San Esteban de Bañolas, prieurés de Saint-Victor de Marseille.

4° Une charte établissant que Saint-Benoît de Castres possédait

diverses églises et terres dans le diocèse de Gérone et qu'elle les vendit à l'abbaye de Santa Maria de Amer. (Plus tard, en 1073, Saint-Benoît de Castres fut donné à Saint-Victor de Marseille par Froterius, évêque de Nîmes, comme le prouve une pièce que j'ai retrouvée aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône, H. 50).

5° Chartes établissant que Saint-Ruf d'Avignon possédait l'abbaye Santa Maria de Besalu.

Faute de temps, je me suis borné à analyser tous ces documents, me réservant de les copier l'année suivante. Par contre, j'ai copié toutes les chartes que j'ai pu retrouver jusqu'ici, provenant de l'abbaye Santa Maria de Camprodon, qui dépendait de l'abbaye de Moissac et paraît avoir fait tous ses efforts pour secouer le joug; voici la brève analyse de ces chartes :

1220. — Procès-verbal de visite des délégués nommés par l'abbé de Moissac, pour informer sur les coutumes et sur les mœurs de Saint-Pierre de Camprodon. (C'est, si je ne me trompe, l'un des premiers procès-verbaux de visite que l'on connaisse.)

1223. — Les moines de Saint-Pierre de Camprodon envoient à Moissac Bertrand de Ansa, prieur, et Pierre de Cerdaña, cellerier, afin qu'ils renoncent, en leur nom, à la nomination qu'ils avaient faite de Béranger de Massanet, pour abbé.

1229. — Prestation d'hommage et d'obéissance de Berenger de Massanet à l'abbé de Moissac.

1232. — Les prieurs de Ripoll et de Sainte-Marie d'Arles rendent compte à l'abbé de Moissac de la visite qu'ils ont faite à Saint-Pierre de Camprodon.

1234. — Bulle de Grégoire IX chargeant les prieurs de Sainte-Marie de Besalu et du Saint-Sepillore de Palera de régler les différends pendants entre l'abbaye de Moissac et les moines de Saint-Pierre de Camprodon.

1240. — Bulle de Grégoire IX ordonnant à l'abbé de Pamiers de se rendre à Camprodon pour réduire à l'obéissance les moines de Saint-Pierre révoltés contre l'abbé de Moissac.

1243. — Acte par lequel l'abbé et les moines de Saint-Pierre de Camprodon déclarent relever de l'abbé de Moissac.

1249. — Supplique adressée à l'abbé de Moissac par les moines de Camprodon, qui le prient de confirmer en la dignité d'abbé de Saint-Pierre Guillaume, chambrier de Sainte-Marie d'Arles.

J'ai encore retrouvé un procès-verbal de visite de 1393, et une bulle de Clément VI, qui prouvent la longue durée de la soumission de Saint-Pierre de Camprodon à Moissac. Mais je n'eus pas le temps de les copier, pour cette fois.

Barcelone. *Archives de la couronne d'Aragon.* — J'y ai trouvé une vingtaine de lettres originales et de caractère personnel adressées par des rois de France aux rois d'Aragon, au xive et au xve siècle. Mais ces lettres étaient par trop postérieures à l'époque qui m'occupe, et j'ai dû, à mon grand regret, les laisser de côté. — Mais j'y ai trouvé des chartes de San Miguel del Fay, qui, comme je l'ai dit, relevait de Saint-Victor de Marseille, et aussi deux chartes relatives à un petit prieuré que possédait Cluni dans le diocèse de Vich : San Pedro de Caserras.

Archives du Chapitre cathédral. — M. Carreras y Candi, érudit barcelonais, m'en avait facilité l'entrée. Malheureusement je n'ai pu y pénétrer qu'une seule fois, car on me pria de ne revenir que dans cinq jours, et je ne pouvais attendre jusque-là. — La seule chose dont j'ai pu me rendre compte, c'est que ces Archives possèdent de nombreux documents du plus haut intérêt pour l'histoire du Grand Schisme.

Tarragone. — J'ai pu travailler trois jours aux Archives capitulaires. J'y ai trouvé des documents contemporains de saint Olegaire, qui, d'évêque de Barcelone, devint en 1117 archevêque de Tarragone, et qui avait été chanoine de Saint-Ruf, en France. Bernard Torel, archevêque de Tarragone de 1146 à 1163, provenait également de Saint-Ruf. Les documents de cette époque que j'ai retrouvés me permettront d'écrire l'histoire de l'influence de Saint-Ruf, qui établit en Catalogne les premiers chapitres de chanoines réguliers. Le premier fut établi, le 1er novembre 1154,

dans la cathédrale même de Tarragone par l'archevêque Bernard Torel, qui fit venir, à cet effet, des chanoines de Saint-Ruf. Ils s'établirent ensuite à Tortose, reconquise sur les Maures en 1148, et qui eut pour premier évêque le Français Geffroy, également chanoine de Saint-Ruf, et qui lui aussi établit dans sa ville épiscopale un chapitre de chanoines réguliers.

Enfin, après la conquête de Lerida, les chanoines réguliers de Saint-Ruf s'établirent également dans cette ville.

Segorbe. — J'ai travaillé toute une semaine aux Archives capitulaires de cette petite ville, qui possèdent une bonne partie des manuscrits de J.-B. Pérez, érudit du xvie siècle, qui, après avoir été longtemps chanoine de Tolède, fut nommé évêque de Segorbe. Quatre de ces manuscrits sont remplis de documents copiés aux Archives de Tolède : ces copies sont presque toujours excellentes. J'ai copié toutes celles qui sont contemporaines des trois premiers archevêques français de Tolède, au xie et au xiie siècle, que je n'avais pas encore trouvées à Tolède même. J'y ai trouvé aussi des documents du xvie et du xviie siècle, des plus curieux pour l'histoire des mœurs ecclésiastiques de Tolède à cette époque, et qui doivent être publiés dans une étude qui paraîtra prochainement dans le *Bulletin hispanique*. — Je dois dire que le chapitre de Segorbe s'est montré très aimable pour moi, et que les Archives capitulaires de Segorbe sont les seules en Espagne où j'ai pu travailler autant d'heures (de 6 à 8) par jour.

Madrid. — A Madrid, je n'ai fait que continuer, 8 jours durant, mes précédentes recherches aux Archives nationales (fonds du monastère de Sahagun, réformé par Cluni au xie siècle), à la Bibliothèque nationale (série DD, manuscrits contenant les copies faites à Tolède par le P. Burriel), à la Bibliothèque de l'Académie de l'Histoire, et à celle du Palais-Royal, où j'ai continué à dépouiller les copies de fueros. J'en ai retrouvé 8 inédits, où l'on fait mention d'émigrés français.

Tolède. — J'y ai continué également mes recherches précé-

dentes aux Archives de l'Ayuntamiento de Tolède (fueros), aux Archives du chapitre, où j'ai retrouvé les plus anciens documents que l'on connaisse sur le chapitre de Tolède, après la reconquête de la ville; à la Librairie capitulaire, où j'ai continué l'étude des manuscrits liturgiques du XIe et du XIIe siècle provenant de monastères du midi de la France, monastères soumis à Cluni. J'ai retrouvé également deux manuscrits contenant des homélies de saint Augustin, et qui furent copiés sur l'ordre de Bernard, le premier archevêque français de Tolède (1086-1124).

Santo Domingo de Silos. — J'y ai dépouillé douze manuscrits de copies faites par Liciniano Saez, archiviste de Santo Domingo au XVIIIe siècle. J'y ai copié une quinzaine de chartes intéressantes pour l'histoire monastique de l'Espagne au XIe et au XIIe siècle.

Burgos. — J'ai encore cette année exploré les Archives capitulaires de Burgos, pour y retrouver les traces de l'importante colonie française établie dans cette ville depuis le XIe siècle jusqu'au XIVe. L'an dernier j'avais fait une étude minutieuse des deux obituaires conservés aux Archives et relevé tous les noms français qui s'y trouvent. — Cette année, j'ai entrepris dans le même but le dépouillement des chartes originales et j'ai pu ainsi enrichir d'une dizaine de noms la liste des Français établis à Burgos, que j'avais tirée des obituaires.

J'ai aussi copié deux chartes très curieuses relatives à l'historien Rodrigue de Tolède, archevêque de Tolède au XIIIe siècle. — Je les publierai en même temps que trois chartes relatives au même personnage, retrouvées aux Archives de Tolède, dans le *Bulletin hispanique*.

Marcel Robin.

MISSION LINGUISTIQUE DE M. H. CHATELAIN.

L'enquête entreprise pour l'*Atlas linguistique*, de MM. Gilliéron et Edmond, n'a porté, dans la partie nord-ouest du département

de l'Aisne, que sur les communes de Vermand et de Sains-Richaumont. J'ai commencé de recueillir des matériaux sur plusieurs points de la région intermédiaire. Les communes des environs de Saint-Quentin, en rapports étroits et constants avec la ville, présentent des parlers qui sont des formes multiples et diverses de français populaire, mais qui ne peuvent plus prétendre au nom de patois. — Le parler des trois faubourgs de Saint-Quentin offre, plus nettement que celui de la vieille ville elle-même, des particularités phonétiques qui forment un ensemble, qui se retrouvent les mêmes chez un grand nombre de personnes d'âge, de condition sociale, d'instructions différentes, que ces personnes soient nées à Saint-Quentin ou qu'elles y aient habité longtemps. — Une centaine d'enfants des écoles communales de tous les quartiers de la ville ont été interrogés.

Cette première enquête sera complétée par une autre qui servira de contre-épreuve, et qui aura pour résultat de circonscrire exactement l'ensemble des phénomènes observés. — On peut déjà remarquer qu'à l'est de Saint-Quentin, la limite de l'aire est beaucoup plus vite atteinte qu'à l'ouest, les conditions géographiques et économiques, le long de la vallée de l'Oise, sont en effet autres. J'ai relevé, en m'aidant du questionnaire de l'*Atlas linguistique*, les principales caractéristiques du parler de Thenelles à 14 kilomètres de Saint-Quentin et celles du parler de Barastre (Pas-de-Calais) à 34 kilomètres au nord-ouest de la même ville. La comparaison est suggestive.

Henri Chatelain.

MISSIONS DE M. PIERRE BOUDREAUX EN ITALIE, EN AUTRICHE ET EN ESPAGNE.

Préparant une édition critique de *La Cynégétique* d'Oppien, j'en ai recherché les manuscrits en Italie, en Autriche[1] et en Espagne[2] pour les étudier et les collationner. Dans un mémoire

[1] Septembre et octobre 1904.
[2] Septembre 1905.

que je présentais à l'École des hautes études en avril 1905, les principaux résultats de mon étude ont trouvé place. Je ne ferai donc qu'indiquer brièvement les manuscrits dont j'ai pris connaissance au cours de mes missions.

ITALIE.

Florence. *Biblioteca Mediceo-Laurenziana.* — Ms. graeci XXXI, 3 (an. 1286); XXXII, 16 (an. 1280); LXXXVI, 21 (XVe s.)

Rome. *Biblioteca Vatica.* — Ms. Vaticanus graecus 118 (XVe s.).

Venise. *Biblioteca Marciana.* — Ms. graeci 468 (XIIIe s.), 479 (XIIe s.); 480 (XVe s.).

AUTRICHE.

Vienne. *Hofbibliothek.* — Ms. philosophicae et philologicae classis n° CXXXV (XVe s.).

ESPAGNE.

Madrid. *Biblioteca nacional.* — Ms. 4558 = cod. XX du catalogue d'Iriarte (XVe s.).

Salamanque. *Biblioteca de la Universidad.* — Ms. 1-1-18 (1326).

Pierre Boudreaux.

MISSION DE M. HENRI DUPONT EN ALLEMAGNE.

Aix-la-Chapelle. — Des archives du département de la Roër, il ne reste à Aix que quelques actes sans importance. On trouve aujourd'hui aux archives de la ville quelques diplômes, dont un de Charles le Gros, exposé dans la salle de délibération de l'ancien Rathaus.

Intéressant spécialement l'histoire de France, il faut mentionner aussi une lettre chiffrée de Davout à Napoléon, et trois

liasses à consulter pour l'histoire du Consulat et du Premier Empire.

Deux d'entre elles (Anwesenheit der Napoleoniden in Aachen) sont relatives à la réception du Premier Consul dans son voyage du Rhin en automne 1804[1], et à celle de l'Empereur en novembre 1811, la première organisée par le préfet Méchin, la seconde par Ladoucette. On y voit le zèle de Méchin pour recevoir «Bonaparte le Grand»; on y voit comment le 20 germinal an XI, alors que la visite n'est pas encore certaine, il autorise le conseil municipal à se réunir, et à prendre les dispositions nécessaires pour n'être pas pris au dépourvu; il forme un comité qui s'occupera des logements du Premier Consul, des ministres et des généraux; il organise une garde d'honneur; il adresse aux maires une circulaire rédigée en français et en allemand : il leur montre les bienfaits dont ils sont redevables à Bonaparte; il leur prouve la nécessité d'une grande exposition où «tous les produits des manufactures et fabriques du département seront rassemblés sous des portiques élégants, dont chacun portera le nom de la manufacture et du fabricant qui les aura fournis»[2].

Enfin il arrête, le 11 floréal, que le conseil municipal d'Aix va se réunir pour délibérer sur un emprunt de 15,000 francs pour payer les frais de réception : cet emprunt est voté le lendemain.

Le temps ne diminua pas le zèle de Méchin pour son maître : c'est ce que montre la troisième liasse (Krönung Napoleons I, 1804). Il faut y lire son «discours à la réunion des fonctionnaires publics pour la prestation du serment ordonné par l'article 56 du Senatus consulte organique du 25 floréal an XII». Il s'attache à montrer dans Napoléon l'homme de la Révolution, qui réalise le mieux les désirs du peuple français :

« . . . . . Il nous faut un monarque héréditaire, mais non féodal, . . . non un maître absolu, un magistrat suprême, enfin tel

[1] Sur ce voyage, cf. Böckel (A.), *Napoleons Rheinreise im Herbst 1804* (Feuilleton du *Frankfürter Zeitung*, 14 septembre 1904).

[2] L'industrie et le commerce étaient très prospères dans les nouveaux départements. Bibl. nat., L^{30}, 2, cf. Camus (A.-G.), *Voyage fait dans les départemens nouvellement réunis*. . . Paris, Baudouin, an XI (1803), 2 vol. in-18.

que le demandait le vœu de toute la nation, le vœu qu'elle a émis avec le plus d'indépendance, le vœu de 1789, si solennellement consacré dans les cahiers des bailliages.»

Cologne. — Les archives de Cologne ont conservé de nombreux documents de la période française (1794-1813); ils viennent d'être mis en ordre; un inventaire manuscrit mis à jour rend les recherches très faciles[1].

On y trouve des extraits des registres des délibérations du Directoire exécutif, les mesures prises le 28 floréal an IV, le partage des pays conquis, alors occupés par les armées de la République, en deux divisions :

La première, sous le titre de «Division d'entre Rhin et Moselle», comprenant tout le pays situé sur la rive droite de la Moselle, — la seconde, sous le titre de «Division d'entre Rhin et Meuse», comprenant tous les pays conquis entre la Meuse et le Rhin, sur la rive gauche de la Moselle.

Ces documents montrent les grandes attributions des Directeurs généraux nommés par le Directoire dans chacune de ces deux divisions, — les rapports de l'administration du canton de Cologne avec l'administration municipale de la ville, — les arrêtés des commissaires du gouvernement, les citoyens Poissant, Rudler, Lakanal, Shée.

Les liasses classées sous la rubrique «Geistlichkeit» sont intéressantes pour la politique religieuse du Directoire, le séquestre des biens du clergé, les inventaires, la résistance, les pensions ecclésiastiques. La plupart des règlements, proclamations et arrêtés, sont imprimés en français et en allemand.

Il faut voir aussi des exemplaires du «Stadtkölnische Kurier» et du «Journal général de politique, de littérature et de commerce», — quelques documents sur les Juifs, — des copies de lettres de Sybertz, sous-préfet de l'arrondissement de Cologne, et de Méchin, préfet de la Roër.

[1] Pour la période antérieure, il faut consulter les *Mittheilungen aus dem Stadtarchiv zu Cöln*. — Pour ce qui concerne les archives de l'électorat de Cologne, cf. *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*....., 4e série, t. IX, Bruxelles, 1881, p. 270.

A signaler enfin la fête ordonnée par arrêté du préfet en date du 23 thermidor an VIII, commémorative du jour de la naissance du Premier Consul, de la signature du Concordat et consacrée à la publication du Sénatus-consulte du 16 thermidor, — le discours du citoyen Pantin, homme de loi, qui voit dans Bonaparte le sauveur de la liberté, et non pas «un réactionnaire vindicatif et barbare», et, en dernier lieu, les préparatifs de réception de Napoléon à Cologne en 1804.

Coblenz. — Les archives de Coblenz sont très riches, pour les recherches, il est indispensable de consulter l'inventaire du Dr Eduard Ausfeld[1].

Il existe un autre inventaire manuscrit, grâce auquel on peut se faire une idée de l'importance des documents de la période française.

La première partie est intitulée :

«Repertorium über die Archiv-Acten der vormaligen Präfectur zu Coblenz, welche die Landeshoheit, allgemeinen Verwaltung und das gesammte Polizeiwesen betreffen.»

Le titre de la seconde est le suivant :

«Repertorium über die Archiv-Acten der vormaligen Präfectur zu Coblenz, welche das gemeinde-wesen betreffen.»

Un autre répertoire, également manuscrit, se rapporte à la «Commission générale du gouvernement des pays conquis» (Ausfeld, *Uebersicht*, p. (102)).

Les documents concernant l'histoire ecclésiastique (Kirchliche Angelegenheiten) sont particulièrement intérressants. Le citoyen Dorch, commissaire du Directoire exécutif près de l'administration centrale, y occupe une place prépondérante : le 13 germinal an IV il obtenait la suppression des processions et l'enlèvement des signes des différents cultes. L'arrêté porte qu'«il est urgent de porter le flambeau de la philosophie dans l'atmosphère épais et nébuleux dont l'environnent certains prêtres». D'ailleurs, cet

[1] Ausfeld (Dr Eduard), *Uebersicht über die Bestände des königlichen Staatsarchivs zu Coblenz*; Leipzig, 1903, in-8° (*Mitteilungen der königlichen preussischen Archivverwaltung*, Heft 6).

arrêté fut rapporté, sur les ordres du commissaire Rudler et à la demande de Caselli, membre de l'administration centrale.

Puis viennent des pièces concernant la sécularisation de religieux et de religieuses, et les pensions à leur payer. On y remarque une demande très curieuse : elle émane du capitaine Perrin; il réclame une pension pour son épouse, la citoyenne Deweed, ci-devant chanoinesse de l'abbaye Sainte-Cécile à Cologne. L'Église s'était opposée à leur mariage; ils avaient passé outre, et les officiers généraux et de l'état-major avaient reçu leur déclaration «qu'ils s'unissaient librement en légitime mariage».

Sous la rubrique «Polizeisachen» sont rangés des documents concernant les mesures prises contre les Jésuites, d'autres sur les Juifs et les pauvres.

Francfort. — Les recherches dans les archives de Francfort sont grandement facilitées par l'existence d'inventaires dont plusieurs sont encore malheureusement manuscrits. Pour le moyen âge, jusqu'à la fin du XVe siècle, on consultera avec fruit l'inventaire commencé par Grotefend et continué par le Dr Jung[1]. On y trouve quelques actes concernant les guerres de la fin du XVe siècle, des lettres de sauf-conduit (*geleitsbrief*) de Louis XII pour ses ambassadeurs auprès des princes allemands.

Un autre inventaire[2] donne l'état des archives jusqu'aux premières années du XIXe siècle. Ce répertoire chronologique est manuscrit. Il indique des documents se rapportant à l'attaque de Strasbourg par les Français en 1678, d'autres concernaient les réfugiés protestants. A signaler aussi, une lettre de Versennes aux magistrats de Francfort, datée du 21 mai 1783, où il est déclaré que dans tous les procès et procédures, les sujets du roi seront considérés et traités à l'égal des citoyens de Francfort. Sa Majesté consent à ce que les arrêts rendus par les magistrats soient exécutés suivant leur forme et teneur dans tous les pays et Etats de sa domination.

(1) *Inventaire des Frankfurter Stadtarchivs.* Frankfurt, 1888-1894, 4 vol. in-8°.

(2) *Register über die Jahre* 1571-1807.

Les documents de la période révolutionnaire sont plus nombreux et offrent plus d'intérêt[1]. On y trouve des renseignements de premier ordre sur les émigrés, des lettres et copies de lettres qui montrent leurs relations avec les puissances étrangères. L'une d'elles, écrite à Worms le 17 mars 1792, nous montre les émigrés au courant des intentions jacobines de corrompre les troupes, grâce à «M. d'André, qui s'est chargé de la corruption des Allemands et M. Rabaud de Saint-Étiene, de celle des Espagnols». On y voit exposés les moyens policiers proposés par le comte Louis Charle de Valmalète de Morsan, chambellan de S. M. le roi de Prusse et commissaire des princes et de la noblesse française à Francfort, «sur la manière de découvrir et purger la ville et les environs de la secte de malveillants propagandistes et jacobins qui pourraient s'y trouver».

Un extrait d'une lettre venant de Paris, nous montre «M. d'André chargé par les jacobins de venir travailler les bords du Rhin et de l'Empire». Suit le signalement du même André.

Il faut voir aussi une proclamation de Custine où il déclare que la République française n'a pris les armes que pour réintégrer les peuples dans les droits de la Justice, — des pièces concernant les sociétés républicaines ou secrètes, le comte de Sombreuil, émigré au service de la Russie, des lettres de Bacher, chargé d'affaires de la République française près la diète de Ratisbonne; — des lettres de félicitations à Jollivet, conseiller d'Etat et préfet du département du Mont-Tonnerre, et enfin de nombreux renseignements sur la mission d'Abel à Paris (1802-1806).

Mayence[2]. — Mayence, ancien chef-lieu du département du Mont-Tonnerre, ne possède plus les archives départementales :

[1] A consulter pour cette période, l'inventaire manuscrit dû au Dr Jung : «Verzeichniss der Akten uber politische und militärische Verhandlungen in der Zeit der Revolutionskriege 1789-1806».

[2] Il n'existe pas encore d'inventaire imprimé des archives mayençaises. Je dois les renseignements qui suivent au Dr Heidenheimer qui, avec une grande bienveillance, m'a fait profiter de ses recherches personnelles.

elles ont été transportées, dans la première moitié du XIX[e] siècle, en partie à Darmstadt, en partie à Spire [1].

Les archives municipales contiennent de nombreux documents intéressant l'histoire de France, surtout pour la période révolutionnaire et le Premier Empire.

A noter pour le moyen âge, un certificat d'études, de bonne vie et mœurs, délivré le 30 avril 1336, par Jacques Imbert (Jacobus Imberti), prieur du collège de droit canon et civil de Montpellier, à Jean fils du duc de Saxe Erich (Ericus).

On conserve aussi à Mayence le brouillon du traité passé à Mayence en 1632, entre la France et la Suède, représentées par Charnacé et Oxenstierna. La date primitive (20 maii) a été barrée et remplacée par une autre (IX junii).

Les archives mayençaises renferment une partie des archives de la Compagnie de Jésus pour la province rhénane supérieure. Ce fonds est très intéressant pour l'histoire des Jésuites; on y trouve des documents imprimés ou manuscrits, se rapportant à l'histoire ecclésiastique, au jansénisme. Voir aussi une lettre du P. Chamillau au sujet du bruit qui avait couru de sa mort.

Les documents de la période française sont aussi très nombreux, en particulier, pour ce qui concerne l'administration municipale et cantonale de 1797 à 1814, et l'histoire militaire de la même période. A signaler beaucoup de pièces se rapportant à Custine, un appel de Bernadotte aux peuples de la Germanie les conviant à lutter contre la maison d'Autriche (30 ventôse an VII), une proclamation d'Augereau du 22 fructidor an VIII, d'autres intéressant l'administration de Jeanbon Saint-André, les pensions militaires civiles et ecclésiastiques, les rapports de l'évêque de Mayence avec le pouvoir civil.

Mayence conserve aussi le souvenir du grand Empereur; les archives municipales ont gardé des traces de son séjour à la maison Teutonique [2]; au déclin de l'empire, Mayence, fidèle à

[1] Cf. Löher (D[r] Franz von), *Archivalische Zeitschrift*. IV B[d]. Stuttgart, 1879, in-8°, p. 261.

[2] Cf. la brochure d'A. Börckel sur la *Deutches Haus*.

Napoléon, lui offrait, le 19 janvier 1813, 25 cavaliers montés et équipés à ses frais. Mais l'empire tombe; les émigrés reviennent, d'où l'origine du «registre des prestations de serment de ceux qui rentrent en France et qui jurent d'être fideles à Louis XVIII».

DUPONT.

VOYAGE DE Mlle LAFONT À L'ESCURIAL.

J'ai passé trois semaines à l'Escurial pour y collationner et y copier la partie du manuscrit grec ψ IV, 112 qui renferme une version en langue assez voisine du dialecte populaire du poème byzantin de Digenis Akritas. Il date du XVIe siècle environ et renferme toute l'histoire du héros, sauf les événements racontés dans les deux premiers livres de la version publiée par MM. Sathas et Legrand. J'ai l'intention d'utiliser cette version nouvelle pour ma thèse de doctorat ès lettres, dans laquelle je m'efforce de reconstituer la légende de ce héros, et d'en publier ensuite une édition. J'ai pris quelques photographies des principales pages du manuscrit.

Les vers sont à peu près séparés en général. La description détaillée du manuscrit a du reste été faite par M. Krumbacher dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Munich, 1904 (Heft II). C'est un petit in-4° de 228 feuillets en papier. La reliure est en veau brun avec le gril de saint Laurent sur le plat, comme pour tous les manuscrits du monastère de San Lorenzo.

J'ai également étudié et collationné trois manuscrits intéressants de Perse, des XIIIe et XIVe siècles, dont je me réserve de faire la publication plus tard.

A Madrid, où j'ai passé un mois, j'ai collationné partiellement le manuscrit grec N. 13. 4551 de la Bibliothèque nationale de Madrid, qui renferme l'Alexandra de Lycophon. J'ai cherché en vain, soit à Bibliothèque nationale, soit à la Bibliothèque royale, soit à la Bibliothèque de l'Académie de l'histoire, d'autres versions du poème byzantin de Digénis.

Renée LAFONT.

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME.

Au mois d'octobre 1905, a été autorisé à prolonger son séjour à l'École de Rome :

M. Grenier (Albert), ancien élève des Conférences d'antiquités romaines.

A été nommé membre de l'École de Rome :

M. Boudreaux (Pierre), élève des Conférences de philologie grecque.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Paris. Librairie Vieweg [Champion, successeur], de 1869 à 1906.)

1. *La stratification du langage*, par Max Müller, traduit par L. Havet. — *La chronologie dans la formation des langues indo-européennes*, par G. Curtius, traduit par A. Bergaigne. 1869, in-8°.
2. *Études sur les* Pagi *de la Gaule*, par A. Longnon, 1re partie : *l'Astenois, le Boulonnois et le Ternois*. Avec 2 cartes. 1869, in-8°.
3. *Notes critiques sur Colluthus*, par Ed. Tournier. 1870, in-8°.
4. *Nouvel essai sur la formation du pluriel brisé en arabe*, par Stanislas Guyard. 1870, in-8°.
5. *Anciens glossaires romans*, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer. 1870, in-8°.
6. *Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte*, par G. Maspero. 1871, in-8°.
7. *La vie de saint Alexis*, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier. 1872, in-8°.
8. *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*, 1re partie. Introduction, *Grégoire de Tours, Marius d'Avenches*, par G. Monod et par les membres de la conférence d'histoire. 1872, in-8°.
9. *Le Bhâmini-Vilâsa*, texte sanscrit publié avec une traduction et des notes par A. Bergaigne. 1872, in-8°.
10. *Exercices critiques de la conférence de philologie grecque*, recueillis et rédigés par E. Tournier. 1872-1875, in-8°.
11. *Etude sur les* Pagi *de la Gaule*, par A. Longnon. 2e partie : *Les* Pagi *du diocèse de Reims*. Avec 4 cartes. 1872, in-8°.

12. *Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique*, par G. Maspero. 1873, in-8°.

13. *La procédure de la* Lex Salica. *Étude sur le droit frank* (*la* fidejussio *dans la législation franke; — les Sacebarons; — la glosse malbergique*), travaux de R. Sohm, professeur à l'université de Strasbourg, traduits par M. Thévenin. 1873, in-8°.

14. *Itinéraire des Dix Mille*. Étude topographique, par F. Robiou. Avec 3 cartes. 1873, in-8°.

15. *Étude sur Pline le Jeune*, par Th. Mommsen, traduit par C. Morel. 1873, in-8°.

16. *Du* c *dans les langues romanes*, par Ch. Joret. 1874, in-8°.

17. *Cicéron. Epistolæ ad Familiares*. Notice sur un manuscrit du XIIe siècle, par Ch. Thurot, membre de l'Institut. 1874, in-8°.

18. *Études sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000*, par R. de Lasteyrie. 1874, in-8°.

19. *De la formation des mots composés en français*, par A. Darmesteter. 1874, in-8°.

20. *Quintilien, Institution oratoire*, collation d'un manuscrit du Xe siècle, par E. Chatelain et J. Le Coultre. 1875, in-8°.

21. *Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq*, traduit et commenté par E. Grébaut. 1874, in-8°.

22. *Pleurs de Philippe le Solitaire*, poème en vers politiques publié dans le texte pour la première fois d'après six manuscrits de la Bibliothèque nationale, par l'abbé E. Auvray. 1875, in-8°.

23. *Haurvatât et Ameretât*. Essai sur la mythologie de l'Avesta, par J. Darmesteter. 1875, in-8°.

24. *Précis de la déclinaison latine*, par F. Bücheler, traduit de l'allemand par L. Havet, enrichi d'additions communiquées par l'auteur, avec une préface du traducteur. 1875, in-8°.

25. *Anis-el-'Ochchâq*, traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté, par Cheref-eddin-Râmi, traduit du persan et annoté par C. Huart. 1875, in-8°.

26. *Les Tables Eugubines*. Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique, par M. Bréal. 1875, in-8°. Accompagné d'un album in-fol. de 13 planches en héliogravure.

27. *Questions homériques*, par F. Robiou. Avec 3 cartes. 1876, in-8°.

28. *Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde*, par P. Regnaud, 1re partie. 1876, in-8°.

29. *Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire*, par J. Darmesteter. 1877, in-8°.

30. *Les métaux dans les inscriptions égyptiennes*, par C. R. Lepsius, traduit par W. Berend; avec des additions de l'auteur et accompagné de 2 planches. 1877, in-4°.

31. *Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle*, par A. Giry. 1877, in-8°.

32. *Essai sur le règne de Trajan*, par C. de la Berge. 1877, in-8°.

33. *Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XIIIe et au XIVe siècle*, par G. Fagniez. 1877, in-8°.

34. *Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde*, par P. Regnaud, 2e partie. 1878, in-8°.

35. *Mélanges publiés par la section historique et philologique de l'École des hautes études pour le dixième anniversaire de sa fondation.* Avec 10 planches gravées. 1878, in-8°.

36. *La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda*, par A. Bergaigne, t. I. 1878, in-8°.

37. *Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech*, par M. Junghans, traduit par G. Monod, et augmenté d'une introduction et de notes nouvelles. 1879, in-8°.

38. *Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale* (*cabinet des médailles et antiques*), par E. Ledrain, 1re livraison. 1879, in-4°.

39. *L'Inscription de Bavian*, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon, 1re partie. 1879, in-8°.

40. *Patois de la commune de Vionnaz* (*Bas-Valais*), par J. Gilliéron. Avec une carte. 1880, in-8°.

41. *Le Querolus*, comédie latine anonyme, par L. Havet. 1880, in-8°.

42. *L'Inscription de Bavian*, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon, 2e partie. 1880, in-8°.

43. *De Saturnio Latinorum versu.* Inest reliquiarum quotquot supersunt sylloge, scripsit L. Havet. 1880, in-8°.

44. *Études d'archéologie orientale,* par Ch. Clermont-Ganneau, t. I, 1re partie. Avec nombreuses gravures dans le texte. 1880. — 2e partie. Avec trois planches. 1895. — 3e partie. 1895, in-4°.

45. *Histoire des institutions municipales de Senlis,* par J. Flammermont 1881, in-8°.

46. *Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial,* par Ch. Graux. 1880, in-8°.

47. *Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale.* par E. Ledrain, 2e et 3e livraisons. 1881, in-4°.

48. *Étude critique sur le texte de la vie latine de sainte Geneviève de Paris,* par Ch. Kohler. 1881, in-8°.

49. *Deux versions hébraïques du Livre de Kalilâh et Dimnâh,* par J. Derenbourg. 1881, in-8°.

50. *Recherches critiques sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne, de 1292 à 1378,* par A. Leroux. 1882, in-8°.

51. *Les principaux monuments du Musée égyptien de Florence,* par W. B. Berend, 1re partie. Stèles, bas-reliefs et fresques. Avec 10 planches photogravées. 1882, in-4°.

52. *Les lapidaires français du moyen âge des XIIe, XIIIe et XIVe siècles,* par L. Pannier. Avec une notice préliminaire par G. Paris. 1882, in-8°.

53 et 54. *La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda,* par A. Bergaigne. Vol. II et III. 1883, in-8°.

55. *Les Établissements de Rouen,* par A. Giry. Vol. I. 1883, in-8°.

56. *La métrique naturelle du langage,* par P. Pierson. 1883, in-8°.

57. *Vocabulaire vieux-breton avec commentaire contenant toutes les gloses en vieux-breton, gallois, cornique, armoricain, connues, précédé d'une introduction sur la phonétique du vieux-breton et sur l'âge et la provenance des gloses,* par J. Loth. 1883, in-8°.

58. *Hincmari de ordine palatii epistola.* Texte latin traduit et annoté par M. Prou. 1885, in-8°.

59. *Les Établissements de Rouen,* par A. Giry. Vol. II. 1885, in-8°.

60. *Essai sur les formes et les effets de l'affranchissement dans le droit gallo-franc,* par Marcel Fournier. 1885. in-8°.

61 et 62. *Li Romans de Carité et le Miserere du Renclus de Moiliens.* Poème de la fin du XIIe siècle. Édition critique accompagnée d'une introduction, de notes, d'un glossaire et d'une liste des rimes, par A.-G. van Hamel. 1885, 2 vol. in-8°.

63. *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne.* 2e partie. Compilation dite de Frédégaire, par G. Monod. 1885, in-8°.

64. *Études sur le règne de Robert le Pieux, 996-1031,* par C. Pfister. 1885, in-8°.

65. *Nonius Marcellus.* Collation de plusieurs manuscrits de Paris, de Genève et de Berne, par H. Meylan; suivi d'une notice sur les principaux manuscrits de Nonius pour les livres I, II et III, par L. Havet. 1886, in-8°.

66. *Le livre des parterres fleuris.* Grammaire hébraïque en arabe d'Abou'l-Walid Merwan Ibn Djanah de Cordoue, publiée par J. Derenbourg. 1886, in-8°.

67. *Du parfait en grec et en latin,* par E. Ernault. 1886, in-8°.

68. *Stèles de la XIIe dynastie au Musée égyptien du Louvre,* publiées par A.-J. Gayet. Avec 60 planches. 1886. in-4°.

69. *Gujastak Abalish.* Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique, par A. Barthélemy. 1887, in-8°.

70. *Études sur le papyrus Prisse. — Le livre de Kaqimna et les leçons de Path-Hotep,* par Philippe Virey. 1887, in-8°.

71. *Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa,* par H. Pognon. Ouvrage accompagné de 14 planches. 1887, in-8°.

72. *Johannis de Capua Directorium vitæ humanæ, alias parabola antiquorum sapientium.* Version latine du livre de Kalilâh et Dimnâh, publiée et annotée par J. Derenbourg. 1887-1889, 2 fascicules in-8°.

73. *Mélanges Renier.* Recueil de travaux publiés par l'École (Section des sciences historiques et philologiques) en mémoire de son président Léon Renier. Avec portrait. 1887, in-8°.

74. *La bibliothèque de Fulvio Orsini.* Contributions à l'histoire des collections d'Italie et à l'étude de la Renaissance, par P. de Nolhac. 1887, in-8°.

75. *Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du XIIIe siècle,* par A. Lefranc. 1888, in-8°.

76. *Étude sur les relations politiques du pape Urbain V avec les rois de France Jean II et Charles V, d'après les registres de la chancellerie d'Urbain V, conservés aux archives du Vatican,* par M. Prou. 1888, in-8°.

77. *Lettres de Servat Loup, abbé de Ferrières.* Texte, notes et introduction, par G. Desdevises du Dezert. 1888, in-8°.

78. *Grammatica linguæ græcæ vulgaris, auctore S. Portio.* Reproduction de l'édition de 1638, suivie d'un commentaire grammatical et historique, par W. Meyer, avec une introduction de J. Psichari. 1889, in-8°.

79. *La légende syriaque de saint Alexis, l'homme de Dieu,* par A. Amiaud. 1889, in-8°.

80. *Les inscriptions antiques de la Côte-d'Or,* par P. Lejay. 1889, in-8°.

81. *Le livre des parterres fleuris d'Abou'l-Walid Merwan Ibn Djanah.* Traduit en français sur les manuscrits arabes, par M. Metzger. 1889, in-8°.

82. *Le roman en prose de Tristan, le roman de Palamède et la compilation de Rusticien de Pise;* analyse critique d'après les manuscrits de Paris, par E. Løseth. 1890, in-8°.

83. *Le Théâtre indien,* par Sylvain Lévi. 1890, in-8°.

84. *Documents des archives de la Chambre des comptes de Navarre,* publiés par J.-A. Brutails. 1890, in-8°.

85. *Commentaire sur le Séfer Yesira ou Livre de la création,* par le Gaon Saadya de Fayyoum, publié et traduit par Mayer Lambert. 1891, in-8°.

86. *Étude sur Geoffroi de Vendôme,* par L. Compain. 1891, in-8°.

87. *Les derniers Carolingiens. Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine. 954-991,* par Ferdinand Lot. 1891, in-8°.

88. *La politique extérieure de Louise de Savoie,* par G. Jacqueton. 1892, in-8°.

89. *Aristote, Constitution d'Athènes,* traduite par B. Haussoullier avec la collaboration de E. Bourguet, J. Brunhes et L. Eisenmann. 1892, in-8°.

90. *Étude sur le poème de Gudrun,* par Albert Fécamp. 1894, in-8°.

91. *Pétrarque et l'humanisme,* d'après un essai de restitution de sa bibliothèque, par P. de Nolhac. 1892, in-8°.

92. *Études de philologie néo-grecque.* Recherches sur le développement historique du grec, publiées par Jean Psichari. 1892, in-8°.

93. *Chroniques de Zara Yâeqôb et de Baeda Mâryâm.* Texte éthiopien et traduction française, par Jules Perruchon. 1892, in-8°.

94. *La prose métrique de Symmaque et les origines du Cursus,* par Louis Havet. 1892, in-8°.

95. *Les lamentations de Matheolus et le livre de leesce de Jehan le Fèvre, de Resson.* Texte latin et anciennes versions en vers français, publ. par van Hamel. T. I, 1892, in-8°.

96. *Idem.* T. II. 1re livraison, 1894, in-8°: 2e livraison, 1905, in-8°.

97. *Le Livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès.* Étude sur un papyrus égyptien du Musée de Berlin, par Gustave Jéquier. 1893, in-8°.

98. *Les Fabliaux.* Étude de littérature comparée et d'histoire littéraire du moyen âge, par Joseph Bédier. 1893, in-8°.

99. *Eudes, comte de Paris et roi de France (882-898),* par Édouard Favre. 1893, in-8°.

100. *L'École pratique des hautes études (1868-1893).* Documents pour l'histoire de la Section des sciences historiques et philologiques pendant les vingt-cinq premières années de son existence. 1re livr. 1893, in-8°.

101. *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII,* par Ch. Petit-Dutaillis. 1894, in-8°.

102. *Plauti Amphitruo.* Edidit L. Havet cum discipulis Belleville, Biais, Fourel, Gohin, Philipot, Ramain, Rey, Roersch, Segrestaa, Tailliart, Vitry. 1895, in-8°.

103. *Saint Césaire, évêque d'Arles, 503-543,* par A. Malnory. 1894, in-8°.

104. *Chronique de Galâwdêwos (Claudius), roi d'Éthiopie.* Texte éthiopien, traduit, annoté et précédé d'une introduction historique, par William-El. Conzelman. 1895, in-8°.

105. *Al-Fakhrî.* Histoire du Khalifat et du Vizirat depuis leurs origines jusqu'à la chute du khalifat abbasside de Bagdâdh, par Ibn aṭ-Ṭikṭakâ. Nouvelle édition du texte arabe, par Hartwig Derenbourg. 1895, in-8°.

106. *Jean Balue, cardinal d'Angers,* par Henri Forgeot. 1895, in-8°.

107. *Matériaux pour servir à l'histoire de la déesse bouddhique Tārā,* par Godefroy de Blonay. 1895, in-8°.

108. *Essai sur l'Augustalité dans l'empire romain,* par Félix Mourlot. 1895, in-8°.

109. *Tite Live.* Étude et collation du ms. 5726 de la Bibliothèque nationale, par Jean Dianu. 1895, in-8°.

110. *Philippe de Mézières* (1327-1405) *et la croisade au XIVe siècle,* par N. Jorga. 1896, in-8°.

111. *Les lapidaires indiens,* par Louis Finot. 1896, in-8°.

112. *Chronique de Denys de Tell-Maḥré* (4e partie). Texte syriaque publié d'après le ms. 162 de la Bibliothèque vaticane, avec une traduction française, une introduction et des notes historiques et philologiques, par J.-B. Chabot. 1895, in-8°.

113. *Études d'archéologie orientale,* par Ch. Clermont-Ganneau. T. II. 1895-1898, in-4°.

114. *Étude grammaticale sur le texte grec du Nouveau Testament. Rapports du verbe avec le sujet et le complément,* par l'abbé J. Viteau. 1896, in-8°.

115. *Recherches sur l'emploi du génitif-accusatif en vieux slave,* par A. Meillet. 1897, in-8°.

116. *L'Alsace au XVIIe siècle,* par Rod. Reuss. T. I. 1897, in-8°.

117. *La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda,* par A. Bergaigne. Vol. IV. *Index,* par M. Bloomfield. 1897, in-8°.

118. *Étude sur l'alliance de la France et de la Castille au XIVe et au XVe siècle,* par Georges Daumet. 1898, in-8°.

119. *Études critiques sur les sources de l'histoire carolingienne,* par G. Monod. 1re partie. Introduction. Les Annales carolingiennes. Premier livre : Des origines à 829. 1898, in-8°.

120. *L'Alsace au XVIIe siècle*, par Rod. Reuss. T. II. 1898, in-8°.

121. *Le Livre de l'ascension de l'esprit sur la forme du ciel et de la terre.* Cours d'astronomie rédigé en 1279 par Grégoire Aboulfarag dit *Bar Hebræus*, publié pour la première fois par F. Nau. 1re partie : texte syriaque. 1899, in-8°. 2e partie : traduction française. 1900, in-8°.

122. *Introduction à la chronologie du latin vulgaire.* Étude de philologie historique, par George Mohl. 1899, in-8°.

123. *Essai de dialectologie normande : la palatalisation des groupes initiaux* gl, kl, fl, pl, bl, *étudiée dans les parlers de 300 communes du Calvados*, par Ch. Guerlin de Guer. 1899, in-8°.

124. *Charles le Simple*, par Aug. Eckel. 1899, in-8°.

125. *Étude sur le traité de Paris de 1259 entre Louis IX et Henri III*, par Michel Gavrilovitch. 1899, in-8°.

126. *Morphologie du patois de Vinzelles*, par A. Dauzat. 1899, in-8°.

127. *Louis IV d'Outre-mer*, par Philippe Lauer. 1899, in-8°.

128. *Le Diwân de Tarafa Ibn-al-ʿAbd al-Bakrî*, par Max Seligsohn. 1901, in-8°.

129. *Histoire et religion des Nosairîs*, par René Dussaud. 1900, in-8°.

130. *Textes religieux assyriens et babyloniens*, par François Martin. 1900, in-8°.

131. *Le royaume de Provence sous les Carolingiens*, par René Poupardin. 1901, in-8°.

132. *Notices bibliographiques sur les archives des églises et des monastères de l'époque carolingienne*, par A. Giry. 1901, in-8°.

133. *Hermiæ Alexandrini in Platonis Phædrum scholia*, edidit P. Couvreur. 1901, in-8°.

134. *Les marchands de l'eau, hanse parisienne et compagnie française*, par Émile Picarda. 1901, in-8°.

135. *La diplomatie carolingienne, du traité de Verdun à la mort de Charles le Chauve* (843-877), par Joseph Calmette. 1901, in-8°.

136. *Le parler populaire dans la commune de Thaon (Calvados)*, par Ch. Guerlin de Guer. 1901, in-8°.

137. *Téezaza Sanbat.* Récit légendaire de la création. Texte éthiopien et traduction française, publ. par J. Halévy. 1902, in-8°.

138. *Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion*, par B. Haussoullier. 1902, in-8°.

139. *Études sur l'étymologie et le vocabulaire du vieux slave* (1re partie), par A. Meillet. 1902, in-8° (2e partie), 1905, in-8°.

140. *Étude sur les sources principales des Mémorables de Xénophon*, par A. Chavanon. 1903, in-8°.

141. *Histoire de saint Azazaïl*, par F. Macler. 1902, in-8°.

142. *Histoire de la conquête romaine de la Dacie et des corps d'armée qui y ont pris part*, par Mme V. Vaschide. 1903, in-8°.

143. *Le cautionnement dans l'ancien droit grec*, par T. W. Beasley. 1902, in-8°.

144. *Le Nil à l'époque pharaonique*, par Palanque. 1903, in-8°.

145. *Les officiers royaux des Bailliages et Sénéchaussées*, par G. Dupont-Ferrier. 1902, in-8°.

146. *Étude d'un dialecte lituanien; le parler de Buividze*, par R. Gauthiot. 1903, in-8°.

147. *Études sur le règne de Hugues Capet*, par Ferd. Lot. 1903, in-8°.

148. *Introduction topographique à l'histoire de Bagdad*, par G. Salmon, 1903, in-8°.

149. *La Vida de San Domingo de Silos*, par Gonzalo de Berceo, publié par Fitz-Gerald. 1904, in-8°.

150. *La province romaine proconsulaire d'Asie depuis ses origines jusqu'à la fin du haut-empire*, par V. Chapot. 1904, in-8°.

151. *Vie d'Al-Hadjdjâdj Ibn Yousof d'après les sources arabes*, par Jean Périer, 1904, in-8°.

152. *L'origine des Ossalois*, par J. Passy, ouvrage revu et complété par P. Passy. 1904, in-8°.

153. *La bibliothèque du marquis de Santillane,* par Mario Schiff, 1905, in-8°.

154. *Les assemblées du clergé de France* (1561-1615), par Lassalle-Serbat, 1906, in-8°.

155. *Les origines chrétiennes dans la province romaine de Dalmatie,* par J. Zeiller, 1906, in-8°.

156. *Les Lombards dans les deux Bourgognes*, par Léon Gauthier, 1906, in-8°.

ANNUAIRES.

1893. G. Paris, *L'altération romane du* c *latin.*

1894. Ed. Tournier, *Notes sur Démosthène.*

1895. G. Boissier, *Satura tota nostra est.* — M. Bréal, *James Darmesteter.*

1896. G. Monod, *Du rôle de l'opposition des races et des nationalités dans la dissolution de l'empire carolingien.*

1897. Maspero, *Comment Alexandre devint Dieu en Égypte.* — A. Carrière, *Joseph Derenbourg.*

1898. A. Carrière, *Sur un chapitre de Grégoire de Tours, relatif à l'histoire d'Orient.*

1899. M. Thévenin, *Sur l'histoire des origines de l'institution monarchique française.*

1900. J. Roy, *Corrections et additions à l'histoire de Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis.*

1901. L. Havet, *Un* canticum *de Cécilius.* — F. Lot, *Arthur Giry.*

1902. H. Gaidoz, *La Réquisition d'amour et le symbolisme de la pomme.*

1903. Ch. Clermont-Ganneau, *Où était l'embouchure du Jourdain à l'époque de Josué?* — A. Meillet, *Auguste Carrière.*

1904. Émile Chatelain, *Les Palimpsestes latins.*

1905. J. Halévy, *La légende de la reine de Saba.*

1906. A. Jacob, *Le tracé de la plus ancienne écriture onciale.*

La *Bibliothèque de l'École des hautes études*, publiée au moyen d'une subvention annuelle de 7,000 francs allouée par le Minis-

tère de l'instruction publique, ne contient naturellement qu'une partie des travaux de la section. Sans parler ici des publications des maîtres, nous devons mentionner les thèses d'élèves diplômés publiées en dehors de la collection [1] :

(1). *Eilhart d'Oberg et sa source française,* par Ernest Muret. 1887. (Extrait de la *Romania,* t. XVI.)

(2). *Étude sur le Papyrus d'Orbiney,* par William N. Groff. Paris, Leroux, 1888, in-4° (autographié).

(3). *Oton de Granson et ses poésies,* par A. Piaget. 1890. (Extrait de la *Romania,* t. XIX.)

(4). *Inscriptions antiques de la Quatrième Lyonnaise,* par P. Arnauldet. 1re partie. 1895. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France,* t. LIV.)

(5). *Les Réflexions sur l'âme, par Bahya ben Joseph ibn Pakouda,* traduites de l'arabe en hébreu, précédées d'un résumé et accompagnées de notes par Isaac Broydé. Paris, Impr. Levinsohn-Kilemnik, 1896.

(6). *La prise de Cordres et de Sebille, chanson de geste du XIIe siècle,* publiée d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque nationale, par Ovide Densusianu. Paris, Didot, 1896. (*Société des anciens textes français.*)

(7). *La Révolte du papier timbré ou des bonnets rouges en Bretagne en 1675,* par Jean Lemoine. Paris, Champion, 1898.

(8). *La politique pontificale et le retour du Saint-Siège à Rome en 1376,* par Léon Mirot. Paris, Bouillon, 1899.

(9). *L'industrie du sel en Franche-Comté avant la conquête française,* par Max Prinet. Besançon, typographie Dodivers, 1900.

(10). *Les gloses françaises (loazim) de Gerschom de Metz,* par Louis Brandin. Paris, Durlacher, 1902. (Extrait de la *Revue des études juives.*)

[1] Les élèves pressés de publier leur thèse peuvent la faire imprimer en dehors de la *Bibliothèque,* à la condition d'en remettre quinze exemplaires à la section.

(11). *Nouvelles recherches sur les Chams*, par Antoine Cabaton. Paris, Leroux, gr. in-8°, 1901. (*Publications de l'École française d'Extrême-Orient*, vol. II.)

(12). *Henri IV et la ligue évangélique. Étude sur la politique française en Allemagne* (1598-1610), par Jean Petresco. Paris, Henri Jouve, 1903.

(13). *Recueil des inscriptions égyptiennes du Sinaï... précédé de la géographie, de l'histoire et de la bibliographie des établissements égyptiens de la Péninsule*, par Raymond Weill. Paris, Société nouvelle de librairie, 1904, in-4°.

(14). *Clément d'Alexandrie et l'Égypte*, par A. Deiber. (*Mém. de l'Éc. fr. du Caire.*) Paris, 1905, in-4°.

(15). *Les marais de la Sèvre Niortaise et du Lay à la fin du XVIe siècle*, par M. Clouzot. Paris, 1905.

(16). *Le parler de Préneste d'après les inscriptions* (Extrait des *Mémoires de la Société de linguistique*, t. XIII, 5e fasc.), par A. Ernout, 1905.

(17). *La hiérarchie épiscopale (provinces, métropolitains, primats) en Gaule et Germanie depuis la réforme de saint Boniface jusqu'à la mort d'Hincmar, 762-882*, par E. Lesne. Lille et Paris, 1905.

CHRONIQUE
DE L'ANNÉE 1905-1906.

SÉANCES DU CONSEIL DE LA SECTION.
(Extraits du Registre des procès-verbaux.)

5 NOVEMBRE 1905.

Le Président pense qu'il serait bon d'avoir une Commission de l'École de Rome, chargée d'examiner les titres des candidats. Outre trois membres élus, tous les membres de l'École qui auraient un élève à soutenir feraient partie de cette Commission avec voix délibérative. On décide de la nommer chaque année au mois de janvier.

7 JANVIER 1906.

Le Président félicite MM. Meillet et Scheil présentés en première ligne par le Collège de France et l'Académie des inscriptions pour les chaires de grammaire comparée et d'assyriologie; il annonce ensuite qu'une personne généreuse, à laquelle l'École doit déjà la possession des livres de Gaston Paris. a mis à la disposition de notre Section une somme de 4,000 francs pour aider à la publication des thèses d'histoire ou de philologie romane.

Élection des Commissions pour 1906.

Publications : MM. Lot, Meillet, Thomas;
Bourses : MM. Jacob, Sylvain Lévi, Thévenin;
École de Rome : MM. Jacob, Héron de Villefosse, Morel-Fatio.

Sont élus membres d'une Commission chargée de répartir les fonds qui pourraient devenir vacants, si un ou plusieurs de nos collègues étaient nommés au Collège de France, MM. Havet, Haussoullier, Psichari.

1re AVRIL 1906.

Le Président exprime les regrets de la Section au sujet de la mort de M. Specht, qui, pendant quatorze ans, dans une conférence supplémentaire et gratuite, avait entrepris d'initier nos élèves à la connaissance du sanscrit chinois.

M. Roy dépose une thèse de M. Louis Jacob, *Le royaume de Bourgogne sous les empereurs franconiens,* 1038-1125. — Commissaires responsables, MM. Lot et Poupardin, élève diplômé.

Rapport favorable de MM. Roques et Halévy sur la thèse de M. Popesco-Ciocanel, pour laquelle ils demandent encore un certain nombre de corrections.

17 JUIN 1906.

Le Président informe la réunion que le Conseil municipal de Paris désirerait fonder à l'École des hautes études une conférence sur l'histoire des doctrines économiques.

Plusieurs membres soulèvent diverses objections, notamment que l'École n'a aucun texte écrit sur lequel elle puisse délibérer. Dans ces conditions, la proposition est ajournée par 18 voix contre 14.

M. Meillet dépose une thèse de M. André Mazon, *L'aspect du verbe russe.* — Commissaires responsables, MM. Gauthiot et Sylvain Lévi.

24 JUIN 1906.

Le Président communique une proposition écrite par le Président du Conseil municipal de Paris, relative à la création d'une conférence complémentaire d'histoire des doctrines économiques (fondation de la Ville de Paris) dont serait chargé M. Landry, docteur ès lettres, agrégé de philosophie, auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet. Après une longue discussion, cette proposition est adoptée par 15 voix contre 14 et un bulletin nul.

M. Pierre Bourdon est présenté comme candidat à l'École française de Rome, conformément aux conclusions de la Commission élue.

M. Monod dépose une thèse de Mlle Bondois, *Translation des SS. Marcellin et Pierre.* Commissairess responables, MM. Lot et Bémont.

M. Bémont dépose une thèse de M. Fazy, *Biographie d'Étienne de Tournay.* — Commissaires responsables, MM. Roy et Reuss.

Rapports favorables :
De MM. Roy et Thévenin sur la thèse de M. Bourgin;
De MM. Lot et Poupardin sur la thèse de M. Louis Jacob.

M. Meillet demande et obtient que MM. Ernout et Cuny soient autorisés à faire à l'École en 1906-1907, sous sa direction et sous sa responsabilité, des conférences de phonétique latine et de dialectologie grecque, destinées à compléter l'enseignement de la grammaire comparée.

RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR L'INSTITUT EN 1906.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Antiquités de la France. — 1re médaille à M. Léon Mirot pour ses deux volumes : *Isabelle de France, reine d'Angleterre* et *Les insurrections urbaines au début du règne de Charles VI;* — 2e médaille à M. Ph. Lauer pour son livre : *les Annales de Flodoard;* — 3e médaille à M. Serbat pour sa thèse : *les Assemblées du clergé de France de 1561 à 1615* (Bibliothèque de l'École, fasc. 154). — 1re mention à M. G. Dottin pour son *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité classique.*

Prix Lagrange. — Décerné à M. Joseph Bédier pour sa publication du *Roman de Tristan.*

Prix Bordin. — Une part de 2,000 francs attribuée à M. Jules Gay pour son ouvrage : l'*Italie méridionale et l'empire byzantin.*

Prix Prost. — Une part de 800 francs attribuée à MM. H. Stein et Léon Le Grand pour leur ouvrage : *la frontière d'Argonne.*

Prix Brunet. — Une somme de 500 francs accordée à M. Plan pour sa *Bibliographie rabelaisienne.*

NÉCROLOGIE.

M. Georges Salmon, ancien élève des conférences d'arabe, est mort à Tanger dans la nuit du 21 au 22 août, après avoir rempli une mission pénible et fructueuse à Fez, qui s'était prolongée du milieu de mars au milieu de juillet. Les *Archives marocaines* en feront connaître les résultats éclatants; je ne puis ici que me soulager par l'expression de mon deuil profond et de ma vive douleur. Mon «petit ami» n'avait que 30 ans, et déjà son œuvre était considérable. En dehors de ses contributions au *Bulletin de l'Institut français d'archéologie du Caire* et aux *Archives marocaines*, je citerai deux volumes : *Introduction topographique à l'histoire de Bagdad*, t. 148 de notre *Bibliothèque*, et *Études sur la topographie du Caire*, t. VII des *Mémoires de l'Institut français* du Caire. Georges Salmon a été emporté en pleine maturité d'une science précoce, en pleine activité de la lutte pour la vie et pour la science.

Hartwig Derenbourg.

M. Edouard Specht est décédé à Paris le 2 mars 1906, âgé de 63 ans. Depuis le 12 avril 1892, il avait été autorisé par le Conseil de la Section à faire gracieusement une conférence de sanscrit-chinois et il s'en acquitta jusqu'aux derniers jours de sa vie avec un dévouement remarquable. «Il eut comme élèves et comme collaborateurs, a dit M. Barbier de Meynard[1], de jeunes savants qui sont devenus des maîtres et avec lesquels il put rechercher dans les documents indigènes les plus sûrs, notamment dans le Tripiṭaka chinois, l'éclaircissement des hauts problèmes d'ethnographie et d'histoire qui furent le but principal de ses investigations... L'histoire du bouddhisme dans ses relations avec la Chine attira de bonne heure sa curiosité. Sous la direction de Stanislas Julien et de Pauthier, dont il sut concilier l'antagonisme, il s'adonna avec ardeur à l'étude de la langue chinoise, convaincu que dans ce vaste amas de traductions et de relations des pèlerins chinois, qui signalèrent les premiers âges de notre ère et en particulier le IVe siècle, se cachaient d'inestimables renseignements sur le passé de l'Asie centrale. Son espoir ne fut pas déçu.» Il avait publié plusieurs mémoires très importants dans le *Journal asiatique*.

[1] *Journal asiatique*, 10e série, t. VII (1906), p. 306-308.

LISTE

DES ÉLÈVES ET DES AUDITEURS RÉGULIERS

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1905-1906.

Le registre de l'École constate 670 inscriptions prises pour les deux semestres. Sur ces 670 élèves ou candidats, on en compte 320 de nationalité étrangère qui se décomposent ainsi : de nationalité allemande, 92 ; — russe, 41 ; — américaine, 34 ; — anglaise, 28 ; — suisse, 16 ; — roumaine, 15 ; — autrichienne, 14 ; — polonaise, 13 ; — écossaise, 8 ; — danoise, 7 ; — suédoise, 7 ; — tchèque, 7 ; — canadienne, 6 ; — hollandaise, 6 ; — belge, 4 ; — espagnole, 3 ; — luxembourgeoise, 3 ; — grecque, 2 ; — irlandaise, 2 ; — hongroise, 2 ; — argentine, 1 ; — arménienne, 1 ; — australienne, 1 ; — croate, 1 ; — égyptienne, 1 ; — géorgienne, 1 ; — italienne, 1 ; — japonaise, 1 ; — norvégienne, 1 ; — ottomane, 1. On ne mentionne ici que les auditeurs reconnus par les directeurs d'études dans leurs rapports. — Les noms imprimés en petites capitales sont ceux des *élèves titulaires* nommés par M. le Ministre de l'instruction publique, sur la présentation du Conseil de la section, soit par l'arrêté du 6 septembre 1906, soit par des arrêtés antérieurs.

MM.

ADAMESCO (Georges), né à Bucharest le 23 juillet 1869, lic. l., *Roumain*. Rue Gay-Lussac, 37. [Roques.]

Aléxeief (Vassili), né à Saint-Pétersbourg 2/15 janvier 1881, *Russe*. Rue du Cardinal-Lemoine, 18. [Meillet, Passy, Gauthiot.]

Allen (Helen Anderson), née à Hudson, le 10 avril 1881, *Américaine*. Rue de Seine, 34. [Lot.]

ALLINE (Henri-Auguste), né à Ermont, le 2 février 1884, él. Ec. N. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier, Lévi, Lebègue.]

AMAR (Émile), né à Tunis le 9 mai 1885, dipl. d'arabe. Rue Monge, 19. [Derenbourg.]

APOSTOLESCU (Nicolas), né à Alexandria le 3 mai 1876, *Roumain*. Boulevard Saint-Michel, 70. [Thomas, Roques.]

Apostolescu (Zoé), née à Motatei le 15 août 1874, lic. l., *Roumaine*. Boulevard Saint-Michel, 70. [Soury.]

Arens (Franz), né à Vienne le 20 décembre 1880, doct. en philos., *Autrichien*. Rue des Écoles, 50. [Bémont.]

ASCOLI (Georges), né à Paris le 14 juin 1882, él. Éc. N. Rue Condorcet, 11. [Lefranc.]

AUBERT (Marcel), né à Paris le 9 avril 1884, él. Ec. Ch. Boulevard Magenta, 95. [Roy.]

Aucourt (Jean), né à Mussy-sous-Dun le 5 août 1879, lic. l. Rue du Luxembourg, 6. [Meillet.]

Babcock (E. B.), né à Saginaw (Michigan) le 12 septembre 1881, Ph. B. *Américain.* Rue Boissonade, 23. [Passy.]

Back (Abraham), né à Bucharest le 27 juillet 1878, *Roumain.* Rue Lacépède, 32. [Is. Lévy.]

Barat (Pierre-Charles-Julien), né à Auxerre le 3 octobre 1881. Passage Stanislas, 2 [Lefranc.]

Baron (Arnauld), né à Sauternes le 18 décembre 1843, agr. Rue Censier, 24. [Haussoullier, de Villefosse.]

Baron (Étienne), né à Saint-Florent le 29 mai 1887, lic. l. Rue Censier, 24. [Serruys.]

Baroni (Alexandre), né à Bacau le 23 avril 1887. Rue du Sommerard, 5. [Soury.]

Barot (Alexandre), né à Pamproux le 18 mai 1853. Rue Claude-Bernard, 84. [Longnon, Thomas, Gilliéron, Roques.]

Bassères [Gaston), né à Prades le 2 août 1884, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Victor-Cousin, 71. [Roy.]

Baston (Albert), né à Valence le 19 décembre 1880, lic. l. Rue Saint-Jacques, 269. [Lévi.]

Baucher (Alfred), né à Paris le 16 janvier 1832. Rue Garancière, 8. [Reuss.]

Beauchot (Robert-André), né à Angers le 15 août 1884, lic. l. Rue de Luxembourg, 6. [Chatelain.]

Beaulieu (Émile), né à Saint-Servan le 8 nov. 1879. Rue Nollet, 104. [Soury.]

Beaurieux (Rémy-Gabriel), né à Orléans le 20 juin 1882, él. Éc. N. Rue de la Clef, 44. [Haussoullier, Lefranc.]

Becker (Charles), né à Oberwampach le 11 juin 1881, *Luxembourgeois.* Rue d'Odessa, 8. [Passy.]

Beenhakker (Simon), né à Kloetinge le 24 août 1876, *Hollandais.* Rue du Sommerard, 9. [Passy.]

Bell (Herbert), né à Hamilton le 4 août 1881, *Canadien.* Boulevard Raspail, 219. [Bémont.]

Berdoulay (Henri), né à Cauterets le 11 novembre 1884. Place de la Sorbonne, 1. [Bémont, Lefranc.]

Bernard (Maurice-René), né à Dieppe le 30 janvier 1871, sous-bibliothécaire à l'Université de Paris. Rue Legraverend, 7. [Bémont.]

Berthoud (Philippe), né à Vitteaux le 24 février 1860. Hospice de Bicêtre. [Longnon.]

Besançon (Henri), né à Aubonne le 9 déc. 1873, lic. l., *Suisse.* Avenue de Montespan, 7. [Lefranc.]

Besch (Émile), né à Nancy le 2 fév. 1884, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Lefranc.]

Beuve (Octave), né à Pouan le 3 juillet 1881, él. Éc. Ch. Rue des Canettes, 5. [Bémont, Roy.]

Biernawski (Louis), né à Vichy le 20 septembre 1880, él. Éc. Ch. [Roy.]

Bigot (Gaston), né à Janville le 4 mai 1882, lic. l., él. Ec. Ch. Rue Cujas, 19. [Chatelain, Thomas, Roques.]

Bigot (Jean), né à Nouans le 15 juin 1858, lic. dr. Rue des Écoles, 41. [Guieysse.]

Bilibine (Vera de), née à Saint-Pétersbourg le 30 avril 1876, *Russe*. Rue Paillet, 4. [Lefranc.]

Blanchart (Abel-Marie-Joseph), né à Paris le 1er juillet 1866, dipl. Éc. L. O. Rue de l'Université, 38. [Halévy.]

Bondois (Marguerite), née à Paris le 22 mai 1877, agr. hist. Rue Blomet, 77. [Lot.]

Bondois (Paul), né à Versailles le 28 avril 1885, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Blomet, 77. [Roy, Thévenin.]

Bonna (Paul), né à Tilchatel le 5 mars 1880. Rue des Écoles, 22. [Passy, Villefosse, Lebègue.]

Bonnerot (Jean), né à Poitiers le 5 juillet 1882. Rue d'Alésia, 36. [Longnon.]

Boreux (Charles-Louis-Léon), né à Caen le 3 nov. 1874, agr. l. Rue de Rennes, 95. [Guieysse.]

Bouard (Alain de), né à Coutras le 21 juillet 1882, él. Éc. Ch. Rue Bonaparte, 45. [Roy.]

Boudreaux (Pierre), né à Paris le 24 sept. 1882, lic. l. Rue des Poitevins, 1. [Desrousseaux, Jacob, Bérard, Serruys.]

Boulard (Louis-Marie-Jean), né à Cherbourg le 28 nov. 1877, lic. dr. Boulevard Pereire, 90. [Thévenin.]

Boulay (Eugène-Hippolyte), né à Piacé (Sarthe) le 28 juillet 1858. Rue Villeneuve, 1, à Clichy-la-Garenne. [Soury, Specht, Lambert.]

Boulenger (Fernand), né à Fruges le 7 juillet 1877, lic. l. Rue du Cherche-Midi, 88. [Chatelain, Jacob, Havet, Lebègue.]

Boulenger (Jacques), né à Paris le 27 sept. 1879, arch. pal. Rue Cambacérès, 26. [Lefranc.]

Bourdon (Pierre), né à Issoudun le 5 avril 1880, lic. l. Quai d'Anjou, 23. [Reuss, Lefranc.]

Boureau (Louis), né à Châteaudun le 17 déc. 1881. Rue Saint-Antoine, 21. [Lévi, Lambert.]

Bourgery (Abel), né à Chartres le 16 octobre 1880, agr. Rue Guy-de-la-Brosse, 11. [Chatelain, Meillet.]

Bourguignon (Jean-Joseph), né à Charleville le 7 avril 1876. Rue Valentin-Haüy, 9. [Reuss.]

Bousser (Félix], né à Paris le 10 janvier 1881, lic. l. Avenue de Paris, à Choisy-le-Roi, 34. [Havet, Chatelain.]

Bouteiller (André de), né à Paris le 10 août 1878, lic. Avenue Bosquet, 40. [Mispoulet.]

Boutillier du Retail (Armand-Marie-André), né à Paris le 17 févr. 1882, arch. paléog. Rue Monge, 43. [Lot.]

Bouvier (Jean-L.-C.), né à Valence le 7 août 1884, él. Éc. Ch. Rue d'Ulm, 45. [Lefranc.]

Breest (Berta), née à Sommerfeld le 23 octobre 1871, professeur à l'École Normale supérieure à Berlin, *Allemande*. Rue Saint-Jacques, 167. [Passy.]

Breuil (Auguste), né à Bellevue-la-Montagne le 26 sept. 1876. Rue de Tournon, 21. [Soury, Lambert, Is. Lévy.]

Brillant (Moïse), né à Combrée le 15 octobre 1881, lic. l. Avenue de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine. [Haussoullier.]

Brosé (Kurt), né à Coccejendorf le 7 janvier 1880, lic. théol. *Allemand*. Rue Toullier, 8. [Thomas, Lefranc, Roques.]

Brosseau (Georges), né à Montréal le 26 février 1861, *Canadien*. Rue de Londres, 42. [Passy.]

Brummer (Vincent), né à Mirskofen le 4 janvier 1876, doct. philos., *Américain*. Rue des Écoles, 32. [Clermont-Ganneau, Scheil, Is. Lévy.]

Bruneau (Charles), né à Givet le 19 novembre 1883, lic. l. [Lévi, Finot.]

Brunel (Clovis-Félix), né à Amiens le 29 février 1884, él. Éc. Ch. Rue de la Sorbonne, 10. [Roy, Bémont.]

Bruzon (Paul), né aux Moustiers-sur-le-Lay le 11 juin 1877, doct. en méd. Rue de la Clef, 48. [Lefranc.]

Bugnod (Paul-Alfred), né à Sens le 27 juin 1878. Quai d'Orléans, 30. [Longnon.]

Burnand (Robert), né à Montpellier le 18 fév. 1882, lic. l., él. Éc. Ch. Boulevard des Invalides, 6. [Roy.]

Cahen (Maurice), né à Saint-Quentin le 18 avril 1884, lic. Rue Guy-de-la-Brosse, 5. [Lévi, Gauthiot.]

Callais (Joseph), né à Hattigny le 29 septembre 1882. Rue des Bernardins, 50. [Thomas, Gilliéron, Roques.]

Camerlynck (Gustave-Henri), né à Alger le 21 juillet 1871, professeur d'anglais au lycée Voltaire. Avenue de Bel-Air. [Passy.]

Cameron (Mary C.), née à Glasgow le 18 août 1875, *Écossaise*. Rue de Sèvres, 91. [Passy].

Canal (Séverin-Omer), né à Paris le 7 mars 1885, él. Éc. Ch. Rue Paul-Lelong, 17. [Bémont, Roy, Lot.]

Canet (Louis), né à Rouen le 18 juillet 1883, dipl. d'études sup. Rue de Rennes, 159. [Chatelain, Lebègue.]

Carame (Joseph), né à Brumana en février 1882, *Libanais*. Rue de Fleurus, 26. [Derenbourg.]

Carenco (Thérésius-Charles), né à Nice le 11 octobre 1878, lic. l. Rue Lamarck, 149. [Lefranc.]

Carrière (Victor), né à la Borie le 7 mai 1872. Rue de Rivoli, 212. [Roy, Longnon.]

Cartier (Joseph), né à Bellevesvre le 9 nov. 1876, lic. l. Rue de Vaugirard, 74. [Scheil.]

Casteix (Gabriel-A.-B.), né à L'Hillil (Oran) le 20 juillet 1880, instituteur. Villa des Gobelins, 4. [Longnon.]

Cèchal (Vratislav), né à Swratouch le 30 décembre 1884, *Tchèque*. Impasse Chartière, 5. [Lefranc.]

Cerf (Barry H.), né à San Luis Obispo (Californie) le 4 sept. 1881, E. U., *Américain*. Rue Jacob, 50. [Roques.]

Chabrun (César), né à Mayenne le 14 décembre 1880, lic. l., dr. Rue de Bagneux, 13. [Thévenin.)

Chaîne (Marius), né à Tarascon le 10 août 1873, prof. à l'Univ. de Beyrouth. Rue Bonaparte, 82. [Guieysse, Halévy.]

Chapelle (Victor), né à Paris. Rue de Grenelle, 171. [Chatelain.]

Charpin (Frédéric), né à Saint-Martin-de-Castillon le 2 août 1883, lic. l. Rue Cassini, 16. [Thomas.]

Chasle Pavie (Joseph), né à Angers le 6 octobre 1863, lic. dr. Boulevard Montparnasse, 20. [Bérard.]

Chatelain (Henri-Louis), né à Saint-Quentin le 13 août 1877, agr. Boulevard de Port-Royal, 49. [Thomas, Roques, Gilliéron, Lefranc.]

Chatelain (Louis), né à Paris le 23 février 1883, lic. l. rue de la Sorbonne, 17. [Villefosse.]

Chevaillier (René), né à Angoulême le 10 juin 1886, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Lefranc.]

Cintré (Bertrand Huchet de), né à Treize-Vents le 18 octobre 1869. Rue de Sèvres, 21. [Scheil.]

Claret (Berthe). Rue de Seine, 54. [Soury.]

Clouzot (Étienne), né à Niort le 17 juillet 1881, él. dipl. Éc. des hautes études. Rue Vineuse, 12 *bis*. [Lot.]

Cœdès (George), né à Paris le 10 août 1884. Boulevard de Courcelles, 83. [Lévi, Gauthiot, Finot.]

Coeffier (Henry), né à Saint-Soupplets le 11 octobre 1879. Faubourg Saint-Honoré, 199. [Psichari, Lebègue.]

Cohen (Marcel), né à Paris le 6 février 1884, lic. l. Chaussée-d'Antin, 45. [Meillet, Lévi.]

Collins (Ethel Mary), née à Truro (Cornwall) le 16 février 1883, *Anglaise*. Boulevard Pereire, 188 *bis*. [Lefranc.]

Colmant (Pierre-Albert), né à Maubeuge le 6 août 1883, él. Éc. Ch. Rue de Crimée, 15 *bis*. [Roy, Bémont.]

Colonna (Le général Eugène-Henri), né à Thionville le 30 déc. 1837. Quai Saint-Michel, 27. [Scheil, Clermont-Ganneau, Lefranc, Guieysse, Longnon, Moret, Lambert.]

Colonna (Marguerite), née à Milianah (Algérie). Quai Saint-Michel, 27. [Longnon, Lefranc, Clermont-Ganneau.]

COMBE (Etienne), né à Grandson le 20 mars 1881, lic. théol., *Suisse*. Rue Chomel, 15. [Scheil, Is. Lévy.]

CORDEY (Jean-Paul-Auguste), né à Moudon le 16 octobre 1880 él. Éc. Ch. Rue Brochant, 35. [Roy, Longnon.]

CORNAZ (Roger), né à Lausanne le 2 janvier 1883, lic. l., *Suisse*. Rue Madame, 68. [Lefranc.]

Cornevin (Jules), né à Sacy le 21 septembre 1885, él. Éc. Ch. Boulevard des Batignolles, 45. [Thévenin.]

Cotard (René), né à Lorient le 26 décembre 1884, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Bérard.]

Courtial (Gabriel), né à Entraygues le 18 avril 1881. Rue Boursault, 55. [Clermont-Ganneau, Chabot.]

Cram Gordon Lafayette, né à New-York le 19 septembre 1872. *Américain*. Rue Cassette, 29. [Roques.]

CRANWELL (Ricardo E.), né à Buenos Ayres le 1er septembre 1871. Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 182. [Villefosse, Chatelain, Mispoulet.]

CUNEO D'ORNANO (André), né à Elbeuf (Seine-Inférieure) le 13 avril 1884. Caserne de la Pépinière. [Longnon.]

CUNY (Albert-Henri-Marie), né à Saint-Dié (Vosges) le 15 mai 1869, agr. gramm. Rue Saint-Jacques, 160. [Meillet, Gauthiot.]

Daïan (Joseph), né à Oran le 12 octobre 1885, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Derenbourg.]

DARTIGUE (Henry), né à Athis-de-l'Orne le 8 mai 1879. Rue des Feuillantines, 5. [Lefranc.]

Daveluy (Charles), né à la Rochelle le 17 oct. 1829. Boulevard Brune, 107. [Clermont-Ganneau.]

DAVID (André-Charles), né à Meung-sur-Loire le 15 avril 1884, lic. l. Rue de l'Écluse, 25, à Melun. [Lévi.]

DAVID (Jules), né à Paris le 26 janvier 1857. Rue Pergolèse, 32. [Guieysse.]

DELAPORTE (Louis-Joseph), né à Saint-Hilaire-du-Harcouët le 22 octobre 1874, doct. philos. Rue de l'Abbé-Grégoire, 33. [Scheil.]

Delaporte (Raymond), né à Châteauneuf-du-Faou le 1er juillet 1878, doct. dr. Rue Littré, 20. [Longnon, Gaidoz.]

DELONCLE (Pierre), né à Sartène (Corse), le 16 août 1886, él. Éc. Ch. Rue Gazan, 9. [Lot.]

DELP (Wilhelmine), née à Londres le 13 novembre 1882, *Anglaise*. Rue de l'Assomption, 28. [Roques.]

DELTHEIL (Charles), né à Toulouse le 15 décembre 1880, lic. l. Avenue des Gobelins, 19. [Mispoulet, Villefosse.]

DESSUS-LAMARE (Alfred), né à Paris le 25 mars 1874. Rue Leclerc, 6. [Lambert.]

Destray (Paul), né à Tillenay (Côte-d'Or) le 16 novembre 1883, él. Éc. Ch. Boulevard des Batignolles, 45. [Longnon.]

Détrez (Alfred), né à Mamers le 27 août 1884, lic. dr. Rue Saint-Jacques, 171. [Mispoulet.]

Dewé (Charles), né à Kingsdown (Kent) le 2 mai 1879, *Anglais*. M. A. Rue Jules-César, 13. [Passy.]

Dokoupilovà (Ludmila), né à Hodolany en Moravie le 11 janvier 1875, *Tchèque*. Rue de Turin, 26. [Passy.]

Dossios (Nicolas), né à Janina le 22 mars 1856, doct. l., *Roumain*. Place du Marché-Saint-Honoré, 27. [Psichari, Roques.]

Dreisner (Aron), né à Lodz le 14 avril 1887, *Russe*. Boulevard Saint-Marcel, 51. [Lambert.]

Dresch (Joseph), né à la Flèche le 14 janvier 1871, doct. l., prof. d'allemand. Lycée Lakanal. [Gauthiot.]

Drobinski (Alexandre), né à Odessa le 1er mai 1886, *Russe*. Rue des Lyonnais, 5. [Clermont-Ganneau, Lévi.]

Drouhet (Charles), né à Berlad le 3 février 1879, prof. au lycée de Bucharest, *Roumain*. Rue Berthollet, 24. [Lefranc, Thomas.]

Ducros (Jean), né à Orléansville (Algérie), le 5 décembre 1885, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier.]

Dugas (Charles), né à Alais le 22 oct. 1885, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Lefranc, Finot.]

Dujardin (Edouard), né à Saint-Gervais (L.-et-Ch.) le 10 nov. 1861. Rue du 29-juillet, 7. [Is. Lévy.]

Eber (Charles), né à Krautergersheim le 15 février 1865, *Allemand*. Quai des Grands-Augustins, 37. [Reuss.]

Ebersolt (Jean), né à Montbéliard le 22 juin 1879, lic. l. Rond-point Bugeaud, 5. [Psichari, Serruys.]

Eggenschwiler (Émile), né à Soleure le 18 septembre 1880, *Suisse*, lic. l. Rue Saint-Vincent, 43. [Thomas, Gilliéron, Roques.]

Elardin (Marie-Céline), née à Versailles le 1er octobre 1863. Rue de l'Odéon, 9. [Lefranc.]

Erb (Émile), né à Zurich le 12 août 1881, *Suisse*. Rue Monge, 97. [Passy.]

Ernout (Alfred), né à Lille le 30 oct. 1879, agr. gramm., dipl. de l'Éc. des hautes études. Rue Vavin, 18. [Meillet, Gauthiot, Lévi.]

Esch (Mathias), né à Kaundorf le 2 novembre 1882, doct. en philos. *Luxembourgeois*. Rue Toullier, 11. [Passy, Roques.]

Esmonin (Edmond), né à l'Étang-Vergy (Côte-d'Or) le 24 octobre 1877, agr. hist. Rue Berthollet, 11. [Bérard.]

Faddegon (Johan Melchior), né à Amsterdam le 31 octobre 1871, *Hollandais*. Professeur. Avenue de la République à Montrouge, 57. [Guieysse.]

Faïtlovitch (Jacques), né à Lodz le 15 février 1881, *Russe*. Rue Dauphine, 33. [Derenbourg, Halévy, Finot.]

Fazy (Max.-Émile-Antoine), né à Besançon le 30 août 1883, él. Ec. Ch. Avenue de Saint-Cloud, 89, à Versailles. [Roy.]

Feuillâtre (Paul-Benjamin), né à Paris le 28 janvier 1881, lic. l., dr. Rue de Passy, 59. [Bérard.]

Ficandt (Anna), née à Padasjokï le 26 avril 1882, *Finlandaise.* Rue de Mézières, 4. [Passy.]

Flandin (Étienne-Marcel), né à Clermont-Ferrand le 13 février 1882, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Jacob, Desrousseaux, Finot.]

Fleury (Eugène-Frédéric), né à Paris le 29 avril 1869. Boulevard Saint-Michel, 123. [Longnon.]

Flicoteaux (Emmanuel), né à Paris le 2 juin 1882, lic. hist. et géogr., él. Ec. Ch. Rue de Grenelle, 59. [Roy, Bémont, Lot, Roques.]

Françon (Jean), né à Saint-Étienne le 24 juin 1880. Rue de Vaugirard, 74. [Scheil.]

Frémont-Saint-Chaffray (Berthe). Rue de Seine, 54. [Soury.]

Frémy (Elphège), né à Paris le 14 février 1883, él. Ec. Ch. Rue Casimir-Perrier, 11 *bis.* [Roy, Longnon.]

Frey (Jean-Baptiste), né à Ingersheim le 26 avril 1878, *Allemand.* Rue Lhomond, 30. [Lambert.]

Friedrich (Ernest), né à Haiger le 4 août 1883, *Allemand.* Rue Royer-Collard, 14. [Roques.]

Garric (Gabriel), né à Rennes le 25 septembre 1886, él. Éc. Ch. Bourg-la-Reine. Rue de la Bièvre, 1 *ter.* [Longnon, Roy.]

Gaudubois (Raymond), né à Chartres le 3 déc. 1886. Rue de la Condamine, 18. [Chatelain.]

Gautier (J.-E.), né à Lyon le 6 septembre 1861. Rue d'Assas, 72. [Scheil.]

Gautier (Pierre), né à Dijon le 13 janvier 1884, él. Éc. Ch. Rue de la Chaise, 22. [Roy, Longnon, Lot.]

Gayan (Émile), né à Madrid le 9 février 1870, lic. l. Rue Vernier, 19 *bis.* [Morel-Fatio.]

Gazay (Joseph), né à Beaucaire le 1er juin 1876, lic. l. Rue Bréa, 5. [Longnon.]

Gebelin (François), né à Bordeaux le 27 février 1884, lic. l. Rue Monge, 21. [Longnon.]

Gennrich (Frédéric), né à Colmar (Haut-Rhin), le 27 mars 1883, *Allemand.* Rue de la Santé, 46. [Lefranc, Roques.]

Genouillac (H. de), né à Rouen le 15 mars 1881, lic. théol. Rue de Vaugirard, 74. [Scheil.]

Gernet (Louis), né à Paris le 28 novembre 1882, ancien él. Éc. N., agr. gr. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier, Serruys.]

Gilliard (Charles), né à Fiez le 16 février 1879, lic. l. *Suisse.* Rue Chomel, 15. [Haussoullier.]

Ginsburger (Ernest), né à Héricourt (Haute-Saône) le 15 avril 1876. Rue Fléchier, 4. [Is. Lévy.]

Giron (Noël), né à Bois-Colombes le 22 août 1884. Rue des Aubépines, 117, à Bois-Colombes. [Guieysse, Moret, Derenbourg.]

Goldblatt (Maurice), né à Mitau le 28 août 1879, lic. sc. *Russe*. Rue du Faubourg-Poissonnière, 144. [Soury.]

Gramont (Jules), né à Paris le 12 septembre 1878. Rue Mauconseil, 18, à Fontenay-sous-Bois. [Thévenin.]

Griveau (Marc-Maria), né à Paris le 22 novembre 1885, él. Éc. L. O. Rue de l'Université, 38. [Derenbourg.]

Guérin (Henri), né à Dol-de-Bretagne le 2 avril 1866, lic. l. Rue du Cherche-Midi, 99. [Derenbourg.]

Guillotel (François), né à Combourg le 24 mai 1861, lic. l., agr. d'anglais. Rue Gazan, 39. [Longnon.]

Guitard (Eugène), né à Toulouse le 26 déc. 1884, él. Éc. Ch. Boulevard Saint-Germain, 54. [Longnon, Roy, Thomas.]

Gutesman (Samuel), né à Galatz en 1850. Avenue d'Italie, 57. [Clermont-Ganneau, Lambert, Is. Lévy.]

Hachez (Norbert), né à Avesnes-sur-Helpe le 18 août 1877, doct. dr., philos. et l. *Belge*. Rue Le-Verrier, 21. [Villefosse, Haussoullier.]

Hamet (Ismaël-Benhamed), né à Alger le 4 août 1857. Rue Auguste-Bartholdi, 8. [Derenbourg.]

Hatzfeld (Jean), né à Nancy le 29 nov. 1880, agr. gr. Avenue de Villiers, 5. [Haussoullier, Lambert, Is. Lévy.]

Herbert (Joseph), né à Flavy-le-Martel (Aisne) le 9 janv. 1839. Rue Hautefeuille, 19. [Lambert, Clermont-Ganneau.]

Hirschauer (Charles), né à Versailles le 29 mars 1888, él. Éc. Ch. Rue de Rivoli, 186. [Longnon, Psichari.]

Hissbach (Frieda), née à Bitterfeld le 28 avril 1881, *Allemande*. Rue des Écoles, 32. [Reuss.]

Hönes (Walter), née à Weinsberg le 24 septembre 1878, *Allemande*. Avenue d'Orléans, 8. [Reuss.]

Houdayer (Raymond), né à Paris le 30 juin 1883, él. Éc. Ch. Boulevard Raspail, 208. [Roy.]

Huber (Joseph), né à Riedem le 20 septembre 1884, *Autrichien*. Rue Cujas, 16. [Thomas, Morel-Fatio, Gilliéron, Meillet, Passy, Roques, Gauthiot.]

Hubschmied (J. U.), né à Rüschegg (Berne) le 4 fév. 1881, *Suisse*. Rue de l'Odéon, 3. [Thomas, Gilliéron, Roques.]

Huhn (Vital), né à Stralsbach (Bavière) le 4 mai 1884, B. A., *Allemand*. Rue de Dunkerque, 2. [Gilliéron.]

Huvelin (Gabriel), né à Beaune le 12 sept. 1869, lic. l. Rue de Grenelle, 42. [Scheil.]

Ils (Max), né à Ulm-sur-le-Danube le 30 août 1883, *Allemand*. Rue de Lancry, 29. [Passy.]

Isnard (Émile), né à Digne le 1er janv. 1883, él. Ec. Ch. Rue Gay-Lussac, 29. [Roy.]

Janicot (Charles), né à Paris le 1er octobre 1883, lic. l. Rue Bobillot, 12. [Lefranc.]

Jérusalem (Irène), née à Nikolsburg le 10 septembre 1882, *Allemande*. Rue de Seine, 76. [Passy.]

Johnson (Fanny-Cécile), née à Stratford le 5 août 1868, M. A., *Anglaise*. Rue d'Assas, 51. [Passy, Thomas, Roques.]

Joliclerc (Eugène), né à Lyon le 10 septembre 1869, lic. l. Rue du Four, 28. [Morel-Fatio.]

Jones (Daniel), né à Londres le 12 septembre 1881, B. A., *Anglais*. Grande-Rue à Bourg-la-Reine, 21. [Passy.]

Joüon (Paul). né à Nantes le 6 février 1871, lic. l. Rue de Grenelle, 42. [Lambert.]

Juvet (Alfred), né à Fleurier le 17 déc. 1878, lic. l., doct. philos., *Suisse*. Rue des Saint-Pères, 9. [Meillet, Gaidoz, Gauthiot.]

Knappe (Pierre), né à Livonie le 14 décembre 1872, *Russe*. Rue Troyon, 10. [Lefranc.]

Kolowrat (Georges), né à Piatigorsk (Caucase) le 3 juin 1887, *Russe*. Rue Saint-Louis-en-l'Île, 64. [Finot, Roques.]

Kornfeind (Idalea), née à Olmütz le 16 janv. 1879, *Autrichienne*. Rue Guizarde, 2. [Reuss, Passy, Roques.]

Krill (Hans), né à Eger (Bohême) le 12 avril 1884, *Autrichien*. Rue du Sommerard, 5. [Passy.]

Kühn (Editha), née à Meerane en Saxe le 21 février 1886, *Allemande*. [Reuss, Lefranc.]

Kybal (Vlastimil), né à Cernochov le 30 mai 1880, doct. l., *Tchèque*. Rue Soufflot, 3. [Reuss, Bémont.]

Labaste (Henri-Charles), né à Paris le 6 févr. 1874, agr. des lettres, prof. lycée de Tourcoing. Rue des Abbesses, 48. [Psichari.]

Laborde (Jules-Jean-Baptiste), né à Bayonne le 30 avril 1871, lic. l. Rue Auguste-Comte, 17. [Morel-Fatio.]

Labruyère (Raymond), né à Reims le 20 juin 1882. Avenue Marceau, 74. [Lefranc.]

La Forge (François de), né à Carcassonne le 14 octobre 1857. Rue François-Ier, 14. [Roy.]

Lambert (Elie), né à Bayonne le 10 avril 1888. Avenue Trudaine, 27. [Lefranc.]

Lanco (Pascal), né au Palais le 12 avril 1879, él. Éc. Ch. Boulevard Saint-Michel, 129. [Longnon, Roy.]

Langdon (Stéphen), né à Mourac (Michigan) le 8 mai 1876, doct. philos., *Américain*. Rue Madame, 60. [Scheil, Clermont-Ganneau, Is. Lévy.]

Langlais (Jacques-F.), né à Clermont-Ferrand le 17 mai 1884, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Chatelain, Mispoulet.]

Lankmayr (Margarete), née à Brün (Moravie) le 28 avril 1882, *Autrichienne*. Rue Saint-Jacques, 225. [Roques.]

Lanson (René), né à Paris le 11 juillet 1884, lic. l. Rue Saint-Vincent-de-Paul, 18. [Haussoullier.]

Laporte (Edouard-Georges-Auguste), né à Paris le 3 mars 1870, secr. Soc. d'ethnographie. Route Nationale, à Cormeilles-en-Parisis. [Guieysse.]

Lardé (Georges), né à Paris le 10 avril 1881, lic. l. Rue de Paris, 69, à Clamart. [Roy, Thévenin, Bémont.]

Larson (Viktor), né à Föra le 18 décembre 1876, *Suédois*. Rue de Trévise, 14. [Passy.]

Latouche (Robert), né au Mans le 24 novembre 1881, lic. l., dr. Rue de l'Odéon, 10. [Bémont.]

Lauras (Étienne), né à Paris le 3 mars 1841. Rue Madame, 56. [Bémont.]

Laurent (Henri-Robert), né à Saint-Genix-d'Aoste le 14 mars 1884, él. Ec. N. Rue d'Ulm, 45. [Villefosse, Lefranc, Finot.]

Lavagne (Paul), né à Dunkerque le 19 juillet 1871. Rue du Ranelagh, 139. [Lefranc.]

Lavergne (Géraud), né à Moulins le 3 janvier 1884, él. Éc. Ch. Rue Serpente, 30. [Roy.]

Laville (André), né à Paris le 20 déc. 1856, préparateur à l'Éc. des Mines. Avenue des Gobelins, 39. [Guieysse, Moret.]

Lazard (Michel), né à Paris le 6 avril 1840, lic. dr. Rue Boutarel, 2. [Lefranc.]

Le Barrois d'Orgeval (Gabriel), né à Paris le 11 juin 1879, lic. philos., él. Éc. Ch. Avenue Bugeaud, 51. [Longnon, Roy.]

Leblanc (Ange), né à Blarin le 23 nov. 1843. R. Claude-Bernard, 7. [Soury.]

Leclerc (Louis-Émile), né à Brachay le 18 juin 1860, lic. l., prof. libre. Rue Leverrier, 15. [Longnon.]

Lecourt (Marcel), né à Paris le 21 octobre 1881, dipl. études sup. Boulevard Saint-Michel, 47. [Chatelain, Thomas.]

Legendre (Achille-Clément-Paul), né à Longjumeau le 27 avril 1869, agr. gr. Passage Miollis, 14. [Chatelain.]

Lelong (Henri), né à Paris le 3 mai 1884. Rue Foucault, 6. [Meillet, Lévi, Finot.]

Lemoy (Paul-Albert), né à Ancemont le 23 août 1882. Rue du Cherche-Midi, 88. [Scheil.]

Leriche (Jules-Achille), né à Freneuse le 18 avril 1829, agr. l. viv. Villa de la Reine, à Versailles. [Longnon, Thomas.]

Leroy (Marie-Elise), née à Bruxelles. *Belge*. Rue des Grandes-Carrières, 37. [Lefranc.]

Lesur (Henri), né à Aulnay-les-Valenciennes le 12 novembre 1884, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45 [Lefranc.]

Lévy-Bruhl (Henri), né à Paris le 18 déc. 1884, lic. l. Rue Lincoln, 7. [Lot, Is. Lévy.]

Lion (Hedvig), née à Mayence le 21 juin 1885, *Suédoise*. Rue Scheffer, 7. [Finot.]

Longnon (Jean), né à Paris le 5 juillet 1887, él. Éc. Ch. Rue de Bourgogne, 52. [Psichari.]

Lote (Georges-Ernest), né à Lorient le 19 mai 1880, agr. gr. Rue de Pontoise, 26. [Lefranc, Roques.]

Lötschert (Hugo), né à Höhr (Cassel) le 31 juillet 1884, *Allemand*. Rue Saint-Sulpice, 36. [Passy.]

Louis (Gabrielle), née à Paris. Rue Antoine-Roucher, 2. [Lefranc.]

Louvière (Arthur), né à Elliant le 20 juin 1876, lic. l. Rue de Vaugirard, 74. [Lefranc.]

Loviot (Louis), né à Paris le 18 avril 1885. Avenue Velasquez, 3. [Lefranc.]

Lubimenko (Inna), née à Saint-Pétersbourg le 1er avril 1878, *Russe*. Rue des Ecoles, 32. [Thévenin, Bémont.]

Luguet (Henri-Clément), né à Neuilly-sur-Seine le 6 octobre 1879. Rue Bosio, 13. [Passy.]

Lur-Saluces (Alexandre de), né à Sauternes le 31 juillet 1850. Rue Dumont-d'Urville, 10. [Soury.]

Mackenzie (Donald), né à Glasgow le 30 juin 1879, *Américain*. Boulevard Saint-Michel, 31. [Morel-Fatio.]

Macler (Frédéric), né à Mandeure (Doubs) le 26 mai 1869, él. Dipl. de l'École des hautes études. Rue Réaumur, 39. [Clermont-Ganneau.]

Macy (Grace-S.), née à Rahway (New-Jersey) le 18 août 1870, A. B., *Américaine*. Rue de l'Assomption, 10. [Finot.]

Mamelock (Julien), né à Zurich le 2 mai 1881, *Suisse*. Rue Soufflot, 3. [Gilliéron, Thomas, Morel-Fatio, Roques.]

Marchal (Léon), né à Lunéville le 1er janvier 1882. Rue du Cherche-Midi, 88. [Scheil.]

Marestaing (Pierre), né à Paris le 27 octobre 1880, lic. dr. Boulevard Flandrin, 17. [Moret.]

Marouzeau (Éléonore), née à Hambourg le 22 mars 1878. Rue Schœlcher, 4. [Lévi.]

Marouzeau (Jules), né à Fleurat (Creuse) le 20 mars 1878. Rue Schœlcher, 4. [Villefosse, Havet, Chatelain, Lévi.]

Marsay (Edmond de), né à Loches en 1862, ancien élève de l'École Polytechnique. Rue Clément-Marot, 6. [Psichari.]

Martin (François), né à Montsalvy le 16 septembre 1867, dipl. de l'École des hautes études. Rue Bréa, 19. [Scheil.]

Maspero (Henri), né à Paris le 15 décembre 1883, dipl. d'études sup. hist. et géogr. Avenue de l'Observatoire, 24. [Lévi.]

Massignon (Louis), né à Nogent-sur-Marne le 25 juillet 1883, lic. l., dipl. études sup. hist. et géogr. Rue de l'Université, 91. [Derenbourg.]

Massis (Henri), né Paris le 21 mars 1886. Rue de Miromesnil, 106. [Lefranc.]

Masson (Paul), né à Cette le 19 septembre 1882, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Lefranc.]

Mathieu (Georges), né à Nîmes le 10 déc. 1882, lic. l., él. Éc. Ch. Rue de Tournon, 13. [Roy, Bémont.]

Maugeret (Louis-Alexandre), né à Paris le 28 janv. 1828. Rue du Cherche-Midi, 102. [Lefranc, Gilliéron, Thomas.]

Mazeran (Georges), né à Paris le 26 avril 1884, él. Éc. Ch. Rue des Martyrs, 66. [Thévenin, Roy.]

Mazon (André), né à Paris le 7 septembre 1881, lic. l. Rue du Vieux-Colombier, 18. [Meillet.]

Mazon (Maurice-Paul-Emmanuel), né à Privas le 25 juin 1874, agr. et doct. Rue du Vieux-Colombier, 18. [Desrousseaux, Bérard.]

Medan (Pierre), né à Galié le 17 avril 1881, lic. l. Rue de l'Abbé-Groult, 46. [Havet, Chatelain.]

Meier (Hermann), né à Bersel, le 23 décembre 1876, professeur. *Allemand.* Rue des Écoles, 32. [Passy.]

Mesnard (Georges), né à Paris le 14 mars 1845, lic. dr. Rue de la Boétie, 7, [Longnon.]

Michalek (Hélène), née à Sparbach, près de Vienne, le 25 juin 1884, *Autrichienne.* Rue de Vaugirard, 16. [Roques.]

Michaud (Régis), né à Montélimar le 1er mai 1878, lic. l. Rue d'Assas, 72. [Thomas, Roques.]

Michel (Bernard), né à Constantinople le 18 février 1878, *Ottoman.* Rue Claude-Bernard, 1. [Derenbourg.]

Michel (Robert), né à Montpellier le 12 oct. 1884, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Claude-Bernard, 59. [Roy, Bémont.]

Michelson (Émilie), née à Riga le 26 septembre 1880, *Allemande.* Boulevard Saint-Michel, 95. [Passy.]

Mignon (Marie-Théophile-Maurice), né à Prémery le 9 août 1882. Rue Saint-Sulpice, 22. [Lefranc, Morel-Fatio.]

Miladowski (Robert), né à Carcassonne le 9 févr. 1883. Rue Gay-Lussac, 76. [Chatelain.]

Mitrani (Samarian), né à Bucharest en mars 1874, professeur, *Roumain.* [Morel-Fatio, Is. Lévy.]

Mokhtar (M. Sulaiman), né au Caire le 5 avril 1880, *Égyptien.* Rue Scheffer, 57 *bis.* [Derenbourg.]

Mollat (Guillaume), né à Nantes le 1er février 1877. Rue Cassette, 10. [Longnon.]

Moore (John.-L.), né à Belfast le 25 octobre 1880, B. A., *Irlandais*. Rue Servandoni, 11. [Passy.]

Morize (André), né à Pleix le 18 septembre 1884, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. Haussoullier.]

Moulin (Eugène), né à Marseille le 31 octobre 1875, lic. l. Rue Berthollet, 16, à Arcueil. [Haussoullier.]

Munier (Marie-Charles-Louis), né à Pont-à-Mousson le 17 mai 1837, lic. dr. Rue de la Sorbonne, 2. [Guieysse, Moret.]

Muriaux (Eugène), né à Paris le 20 juillet 1846, lic. d. Rue de la Pompe, 66. [Longnon, Lefranc.]

Nedelcu (Constantin), né à Kákova (Autriche-Hongrie) le 1er nov. 1882, *Roumain*. Place de l'Odéon, 6. [Roques.]

Noël (Pierre), né à Paris le 3 juin 1875. Avenue d'Orléans, 142. [Lévi.]

Oger (Henri-Joseph), né à Montrevault le 1er novembre 1885. Rue Oblin, 6. [Finot.]

O'Gorman (Patrice), né à Bork le 14 avril 1870, *Irlandais*. Rue des Irlandais, 5. [Gaidoz.]

Oheix (André), né à Loudéac le 26 novembre 1882. Rue Saint-Séverin, 40. [Thévenin, Lot.]

Oldham (James-Basil), né à Clapham le 28 février 1882, B. A., *Anglais*. Rue Saint-Jacques, 151 *bis*. [Bémont.]

Oulmont (Charles), né à Mulhouse le 1er novembre 1883, lic. l. Place Malesherbes, 5. [Thomas.]

Ouverleaux (Émile), né à Ath le 12 janv. 1846, *Belge*. Rue Cortambert, 13. [Clermont-Ganneau, Villefosse.]

Pannier (Jacques), né à Saint-Prix le 12 juillet 1869, lic. l. et dr. Rue de Tournon, 20. [Lefranc.]

Paquignon (Paul), né à Paris en septembre 1883, él. Éc. L. O. Rue Lecourbe, 25. [Derenbourg.]

Pascal (J.-Dominique), né à Lyon le 28 mai 1846. Impasse de l'Orillon, 5. [Passy.]

Patry (Henry-Édouard), né à Royan le 22 mai 1877, archiv. de la Haute-Marne. Rue Toullier, 11. [Lefranc.]

Paulhan (Suzanne), née à Nîmes. Rue Gay-Lussac, 42. [Passy.]

Perczel (Gabriel de), né à Kolozsvàr le 9 novembre 1886, *Hongrois*. Rue Casimir-Delavigne, 3. [Meillet, Finot, Gauthiot.]

Péresvietov (Paul), né à Kherson le 29 décembre 1874, *Russe*. Boulevard Saint-Michel, 147. [Meillet, Passy.]

Peristiano (Marie), née à Céphalonie en 1879, *Grecque*. [Lefranc.]

Perreau (Louis-Étienne-Émile), né à Clamecy (Nièvre) le 16 oct. 1857. Rue Legendre, 62. [Guieysse, Moret.]

Perrotin (Léo-Marc), né à Recloses le 17 octobre 1881. Répétiteur au Collège Jacques-Amyot à Melun. [Lefranc.]

Petrou (Alfred), né à Tachau en Bohême le 29 juin 1882, *Autrichien*. Rue du Sommerard, 5. [Lefranc.]

Picard (Charles), né à Arnay-le-Duc le 7 juin 1883, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier.]

Pichard du Page (René), né à Paris le 19 janvier 1886, él. Éc. Ch. Rue Duplessis, 66, à Versailles. [Roy.]

Piédagnel (Charles), né à Paris le 21 janvier 1882, lic. l., dipl. études sup. avenue de Choisy, à Villeneuve-Saint-Georges, 10. [Lefranc.]

Pirot (Louis), né à Châteauroux le 9 juillet 1881. Rue de Vaugirard, 74. [Scheil.]

Plastara (Georges), né à Lupsanu le 27 mars 1881, doct. dr., *Roumain*. Rue des Écoles, 24. [Lefranc.]

Polain (Marie-Louis), né à Liège le 28 oct. 1866, *Belge*. Rue Madame, 60 [Lefranc.]

Pommier (Georges), né à Paris le 9 avril 1886. Boulevard des Batignolles, 29. [Lefranc.]

Ponchont (Maximilien), né à Paris le 8 décembre 1881. Rue de la Convention, 164. [Chatelain.]

Popescu-Ciocañel (Georges), né à Ploesti le 9 mars 1869, lic. l., *Roumain*. Rue des Écoles, 3. [Derenbourg, Clermont-Ganneau.]

Popovici (Jean-Nicolas), né à Filiora le 8 octobre 1877, lic. l., *Roumain*. Rue Monge, 70. [Roques.]

Porteau (Paul Robert), né à Paris le 17 février 1881, agr. Rue Berthollet, 24. [Thomas.]

Pouchenot (Achille), né à Vernierfontaine le 18 mai 1879, répétiteur au Collège Chaptal. Avenue des Gobelins, 31 *bis*. [Longnon.]

Poupardin (René), né au Havre le 27 février 1874, ancien membre de l'École française de Rome, él. dipl. Éc. des hautes études. Rue Soufflot, 18. [Lot.]

Prégnac (Léon-J.-F.), né à Condom le 18 nov. 1881, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Havet, Chatelain.]

Protot (Eugène), né à Carisey le 27 janvier 1839. Boulevard Voltaire, 216. [Derenbourg.]

Provotelle (André-Auguste), né à Rouen le 3 octobre 1881, lic. l. Boulevard ort-Royal, 64. [Meillet.]

Prytz (Ellen-Marie), née à Copenhague en septembre 1881, *Danoise*. Rue Rataud, 6. [Passy.]

Quaresima (Enrico-M.), né à Tuenno le 24 mars 1883, *Italien*. Boulevard de Port-Royal, 85. [Passy.]

Raingeard (Pierre), né à Niort le 17 janvier 1882, lic. l. Rue de Rennes, 159. [Jacob, Haussoullier.]

Raulet (Lucien), né à Paris le 11 oct. 1843. Rue des Dames, 9. [Longnon.]

Ray (Marcel), né à Saint-Léon, le 8 juillet 1878, agr. All. Rue d'Ulm, 45. [Gauthiot.]

Rébeillé (Gustave), né à Mont-d'Astarac le 5 janv. 1882, él. Ec. N. Rue d'Ulm, 45. [Chatelain, Lévi, Havet, Meillet.]

Reby (Eugène), né à Chambéret le 13 mars 1879, él. dipl. Éc. L. O. Place de la Sorbonne, 6. [Meillet.]

Reby (Varvara), née à Tiflis (Caucase) le 1er juillet 1883. Place de la Sorbonne, 6. [Soury.]

Régné (Jean), né à Armissan le 28 mars 1883, él. Éc. Ch. Boulevard Saint-Michel, 125. [Bémont, Roy.]

Reinach (Ad.-J.), né à Paris le 10 janv. 1887, lic. l. Avenue Van-Dyck, 6. [Haussoullier, Jacob, Bérard, Lebègue.]

Reinhold (Joachim), né à Lublin le 3 août 1879, doct. l., *Polonais*. Rue Vauquelin, 9. [Thomas, Roques.]

Renoir (Edmond-P.-A.), né à Paris le 9 mars 1884, lic. l. Rue Saint-Georges, 35. [Lambert.]

Rens (Albert), né à Saint-Denis (Seine) le 31 mars 1871, lic. l. Rue de la Bastille, 4. [Clermont-Ganneau, Scheil, Chabot.]

Richard-Bloch (Jean), né à Paris le 25 mai 1884, dipl. études sup. Boulevard Malesherbes, 103. [Roy.]

Ridpath (Marion), née à Edinburgh le 5 mai 1877, M. A., *Écossaise*. Rue Barthélemy, 10. [Passy.]

Rigal (Jean-Louis), né à Couluzou le 8 septembre 1875, lic. l. Rue de Vaugirard, 74. [Thomas, Morel-Fatio, Longnon, Gillieron, Roques.]

Riottot (Gustave), né à Paris le 22 avril 1864, lic. dr. Rue de la Pompe, 157. [Longnon.]

Ritchie (Robert L. Graeme), né à Glascow le 16 nov. 1880, *Écossais*. Rue Bausset, 7. [Thomas, Roques.]

Ritter (Georges), né à Gray le 19 décembre 1881, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Vauquelin, 13. [Lot, Bémont.]

Robin (Marcel-Marie-René-Camille), né à Orléans le 10 septembre 1882, él. Éc. Ch. Avenue du Maine, 171. [Roy, Morel-Fatio.]

Röll (Karl), né à Steingrün le 27 janvier 1884, *Autrichien*. Rue du Sommerard, 5. [Passy.]

Roman (Alcide-Ernest-Antoine), né à Valence-sur-Rhône le 14 mai 1858, lic. dr. Rue Bouret, 37. [Lambert.]

Romeu (Jean), né à Ria le 13 févr. 1875, lic. l. Rue de Vaugirard, 46. [Morel-Fatio, Roques, Thomas.]

Romier (Lucien), né à Moiré le 29 octobre 1885, él. Éc. Ch. Rue Casimir-Delavigne, 3. [Roy, Lefranc, Roques.]

Roussac (Alexandre), né à Minsk le 19 janvier 1886, *Russe*. Rue Berthollet, 15. [Soury.]

Roussel (Louis-Marie-Albert), né à Nîmes le 6 octobre 1881, agr. l. Rue Victor-Cousin, 6. [Haussoullier, Meillet, Bérard.]

Roussen de Florival (Henri-Ferdinand-Louis de), né à Laon le 3 nov. 1879, lic. l. Rue de l'Université, 5. [Roy, Longnon.]

Rousset (Maurice), né à Paris le 13 mars 1884, él. Éc. Ch. Rue Arsène-Chéreau, 33, à Montreuil-sous-Bois. [Longnon, Roy.]

Ruelle (Angelin), né à Beauvezer le 22 juillet 1860. Avenue de Neuilly, 62, à Neuilly-sur-Seine. [Longnon.]

Ruinaut (Joseph), né à Castaudet (Landes) le 15 nov. 1884, él. Éc. Ch. [Longnon, Roy, Roques.]

Rumpf (Frédéric-Albert), né à Livingston (New-Jersey) le 14 nov. 1852, prof. au Conservatoire de New-York, *Américain*. Rue Pergolèse, 5. [Soury.]

Ruutz-Rees (Caroline), née à Londres le 16 août 1865, *Américaine*. Rue d'Assas, 40. [Lefranc.]

Rzendowski (Etienne), né à Dziatoszice en novembre 1883, *Russe*. Rue Laromiguière, 7 *bis*. [Is. Lévi.]

Salomé (Céleste-Marie-Théodore), né à Paris le 17 juin 1848, professeur libre. Rue Erlanger, 25. [Lefranc.]

Salvini (Joseph), né à Arcueil le 26 août 1887, él. Éc. Ch. Avenue Verdier, 11, à Montrouge. [Roy.]

Saroïhandy (Jean-Joseph), né à Saint-Maurice-sur-Moselle le 13 septembre 1867, agr. Avenue de Saint-Cloud, 73, à Versailles. [Thomas, Gilliéron.]

Sarran (Ferdinand), né à Panjas (Gers) le 18 février 1872, lic. l. Rue Madame, 65. [Thomas, Gilliéron, Roques.]

Saulnier (Eugène), né à Saint-Loup-des-Vignes le 7 janvier 1886, él. Éc. Ch. Rue Erlanger, 2. [Longnon, Roy.]

Sauvage (René), né à Caen le 17 févr. 1882, lic. l., él. Ec. Ch. Rue Férou, 11. [Longnon, Roy.]

Schimberg (André dit Georges), né à Vitry-le-François le 13 octobre 1870, lic. l. Rue du Cherche-Midi, 88. [Soury.]

Schöb (Johann), né à Engelburg le 2 juin 1881, *Suisse*. [Bémont, Lefranc.]

Shotwell (James J.), né à Strathroy (Canada) le 6 août 1874. B. A., Ph. D. *Anglais*. Rue des Feuillantines, 5. [Lot.]

Sigonnaud (Alcide), né à Brest le 30 sept. 1881. Boulevard Latour-Maubourg, 51 *bis*. [Guieysse.]

Slouschz (Nahum), né à Odessa le 25 déc. 1872. Rue Guy-de-la-Brosse, 11. [Derenbourg, Halévy, Clermont-Ganneau.]

Smirnof (Alexandre), né à Saint-Pétersbourg le 27 août 1883. Rue Toullier, 6 [Gaidoz, Gauthiot.]

Smith (Arthur), né à Baden-Baden (Allemagne) le 19 août 1880, B. A., *Anglais*. Rue de l'Odéon, 3. [Bémont.]

Sobieski (Venceslas), né à Lemberg (Léopol) le 26 octobre 1872, doct. phil., *Russe*. Rue de Bellechasse, 8. [Lefranc.]

Souillart (Alfred), né à Ourton le 28 mai 1863. Rue des Fossés-Saint-Jacques, 16. [Gauthiot.]

Soulier (Félicien), né à Aurillac le 25 juillet 1885. Boulevard des Batignolles, 45. [Finot.]

Spooner (Marguerite-Adelaïde), née le 8 juin 1884. Rue du Général-Appert, 20. [Guieysse.]

Szabó (Dezsó), né à Kolozsvár le 10 juin 1879, *Hongrois*. Hôtel de Suez, boulevard Saint-Michel. [Lefranc, Roques.]

Szarota (Jean), né à Wola kurowska le 13 juin 1881. *Autrichien*. Rue Limandé, 15. [Roques.]

Tallenay (Baronne Olga de), quai d'Anjou, 5. [Soury.]

Tantzscher (Erna), née à Pernau le 9 mars 1867, *Allemande*. Boulevard Saint-Michel, 95. [Passy, Lefranc.]

Tatos (Catherine), née à Pascani (Roumanie) le 5 juin 1882, *Américaine*. Rue de l'Abbé-de-l'Epée 18. [Lefranc.]

Tenner (Frédéric), née à Mulhousen à Thuringe le 31 juillet 1883. Carrefour de l'Odéon, 13. [Lefranc.]

Terracher (Adolphe), né à Vindelle le 16 février 1881, agr. gr. Rond-point Bugeaud, 5. [Thomas, Gilliéron, Roques.]

Thiard (René), né à Nîmes le 17 février 1889. Rue des Grands-Augustins, 20. [Moret.]

Thibault (Pierre-Arsène-Fabien), né au Havre le 19 janvier 1856, doct. dr., directeur des douanes de Paris. Rue de l'Entrepôt, 14. [Thévenin.]

Todd (Millcent), née à Washington le 5 février 1880, B. A., *Américaine*. Avenue de la Bourdonnais, 5. [Lefranc.]

Toelpe (Olli), née à Dessau le 10 mars 1885, *Allemande*. Rue Boulard, 35. [Reuss.]

Tourneur (Médéric), né à la Benâte (Charente-Inférieure) le 14 avril 1879, agr. d'hist. [Haussoullier, Bérard.]

Trost (Oscar), né à Pforzheim le 19 août 1882, *Allemand*. Impasse Royer-Collard, 7. [Reuss.]

Turpin (René), né à Caen le 23 avril 1885. lic. l. Rue Thouin, 10. [Lefranc, Haussoullier.]

Ungerer (Clara-Emma), née à Vienne le 7 févr. 1873, *Autrichienne*. Rue Descartes, 31. [Gaidoz, Roques.]

Vaillant (Julien), né à Saint-Mandé le 22 déc. 1883, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Chatelain, Meillet.]

Val (Ferdinand-Louis de), né à Paris le 24 janvier 1887. Rue Saint-Ferdinand, 50. [Longnon, Lefranc.]

Varigny (Henry de), né à Honolulu (Îles Hawai), le 13 novembre 1855, doct. sc., méd. Rue Lalo, 18. [Longnon.]

Vergne (Angèle), née à Limoges le 10 août 1886. Rue de Créteil, 1, à Alfort. [Lefranc.]

Vieth (Erna), née à Stralsund en 1866, *Allemande*. Rue de Seine, 76. [Reuss.]

Viaris (Val. de), née à Ploërmel en 1860. Rue du Général-Appert, 20. [Guieysse.]

Vidal (Charles), né à Tulle. Boulevard Haussmann, 132. [Guieysse, Moret.]

Vignot (Charles), né à Joigny le 7 avril 1854, lic. dr. Rue de Lille, 30. [Villefosse.]

Villemereuil (Adrien Bonamy de), né à Saint-Maur-les-Fossés le 28 février 1867. Rue Bellechasse, 31. [Longnon.]

Vilpelle (Louise), née à Paris. Professeur. Rue Jules-César, 13. [Passy.]

Vizerie (Pierre-Saint-Amand), né à Bergerac le 4 mai 1835, doct. méd. Rue du Cherche-Midi, 13. [Lefranc.]

Wagner (Max-Léopold), né à Munich le 17 septembre 1880, *Allemand*. Rue de Vaugirard, 4. [Thomas, Roques.]

Wajnberg (Isaac), né à Kosenitze le 28 avril 1878. *Polonais*. Rue Madame, 64. [Halévy.]

Warren (Andrew Mc Carrie), né à Fall-River le 17 mai 1856, B. A. et M. A., *Américain*. Rue de Trévise, 12. [Derenbourg, Lambert.]

Wartmann (Wilhelm), né à Saint-Gall le 20 juillet 1882, *Suisse*. Rue du Val-de-Grâce, 9. [Bémont, Lot, Serruys.]

Weill (le capitaine Raymond-Charles), né à Elbeuf le 28 janvier 1874, él. dipl. Rue de Courcelles, 144. [Guieysse, Moret.]

Weiss (Edith), née à Mesnay (Jura) le 19 septembre 1854. Rue des Saints-Pères, 54. [Reuss, Lefranc.]

Wells (Leslée-Custer), né à Northfield le 24 février 1878, *Américain*. Rue d'Assas, 76. [Morel-Fatio, Lefranc.]

Wetzel (Eugène), né à Schœnau (Grand-Duché de Bade) le 31 octobre 1880, *Allemand*. Rue de Vaugirard, 74. [Scheil.]

Williams (Grace Sara), née à Galesburg (U. S. A.) le 5 fanvier 1876, *Américaine*. Rue Méchain, 17. [Lefranc, Roques.]

Wittstein (Aaron), né à Hartford le 15 mai 1882, B. A., M. A., *Américain*. Rue de Bretagne, 47. [Morel-Fatio.]

Zangroniz (Joseph), né à Bordeaux le 2 févr. 1883, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Guénégaud, 7. [Roy, Longnon, Bémont.]

Zeitlin (Maurice), né à Paris le 18 décembre 1866. Place des Vosges, 19. [Scheil, Halévy.]

PROGRAMME DES CONFÉRENCES

POUR L'ANNÉE 1906-1907.

Les conférences pour l'année 1906-1907 auront lieu à partir du 5 novembre au 1er étage de la Nouvelle Sorbonne (rue Saint-Jacques, 46).

PHILOLOGIE GRECQUE.

Directeur d'études, M. Alfred Jacob : *Explication de l'opuscule de Julien intitulé* le Banquet ou les Césars, les mardis à 2 heures. — *Paléographie grecque : étude de l'écriture des papyrus postérieurs à l'ère chrétienne,* les vendredis à 9 heures. — *Recherches sur les abréviations et les procédés abréviatifs,* les samedis à 9 heures. — *Éléments de paléographie grecque; lecture de fac-similés,* les jeudis à 1 heure et demie. (Cette conférence sera dirigée par M. H. Lebègue.)

Directeur adjoint, M. A.-M. Desrousseaux : *Étude de la République de Platon,* les mercredis à 10 heures et demie. — *Exercices de critique verbale : lecture de textes inédits,* les jeudis à 10 heures et demie. — *Recherches de mythologie. Les Dionysiaques de Nonnus,* les vendredis à 10 heures et demie.

Directeur adjoint, M. Serruys : *Recherches sur la tradition manuscrite, le texte et les dérivés de l'histoire ecclésiastique de Socrate,* les mardis à 5 heures. — *Recherches sur la chronique d'Hippolyte de Rome et sur quelques ouvrages qui en dérivent,* les mercredis à 5 heures.

PHILOLOGIE BYZANTINE ET NÉO-GRECQUE.

Directeur d'études, M. Jean Psichari : *Principes de grammaire historique médiévale et moderne,* les lundis à 2 heures et demie. — *Études sur la chronique de Morée. Recherches lexicologiques dans le domaine du grec ancien et moderne. Examen des travaux spéciaux entrepris par les membres de la conférence,* les dimanches à 2 heures et demie (chez M. Psichari, 16, rue Chaptal, IXe arr.).

ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS GRECQUES.

Directeur d'études, M. B. HAUSSOULLIER, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Études d'histoire et de droit grecs; Recherches et sujets de travaux*, les lundis à 9 heures. — *Explication d'un choix d'inscriptions et de papyrus grecs récemment découverts*, les jeudis à 9 heures.

PHILOLOGIE LATINE.

Directeur d'études, M. Louis HAVET, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Étude de la critique du texte dans les captifs de Plaute*, les vendredis à 2 heures.

Directeur adjoint, M. Émile CHATELAIN, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Paléographie latine*, les jeudis à 10 heures. — *Lecture des notes tironiennes*, les samedis à 10 heures.

ÉPIGRAPHIE LATINE ET ANTIQUITÉS ROMAINES.

Directeur d'études, M. HÉRON DE VILLEFOSSE, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Les inscriptions religieuses de la Gaule*, les samedis à 2 heures et demie. — M. MISPOULET, élève diplômé, étudiera les institutions et l'épigraphie romaines du IVe siècle, les samedis à 10 heures.

HISTOIRE.

Directeur d'études, M. MONOD, membre de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques, professeur au Collège de France.

Directeur d'études, M. THÉVENIN : *Les classes rurales au moyen âge en France et en Allemagne; examen critique des théories en cours sur leur condition économique et juridique* (suite et fin), les mercredis à 10 heures et demie. — *Travaux sous la direction du professeur*, les mercredis à 2 heures et demie.

Directeur adjoint, M. ROY : *Études sur le régime municipal en Bourgogne et en Franche-Comté du XIIIe au XVIIe siècle*, les mercredis à 4 heures et demie. — *Étude de textes latins relatifs à l'histoire de la condition des terres et des personnes, du IXe au XIIIe siècle*, les jeudis à 4 heures et demie.

Directeur adjoint, M. BÉMONT : *Études sur les institutions municipales*

dans la Guyenne au temps de la domination anglaise, les mardis à 5 heures. — *Les sources de l'histoire d'Angleterre sous le règne de Charles Ier (1625-1649)*, les mercredis à 9 heures.

Directeur adjoint, M. Rod. Reuss : *La politique française en Allemagne dans la seconde moitié du XVIe siècle (règnes de Henri III et Henri IV)*, les mardis et vendredis à 10 heures.

Directeur adjoint, M. Ferdinand Lot : *Le règne de Charles le Chauve* (suite et fin), les lundis à 3 heures et demie. — *Les invasions scandinaves en France* (suite et fin). — *Histoire de la Normandie aux Xe et XIe siècles*, les lundis à 3 heures et demie et 4 heures et demie.

HISTOIRE DES DOCTRINES CONTEMPORAINES DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE.

Directeur d'études, M. Jules Soury : *Théories des localisations spinales et cérébrales dans les différentes classes des Vertébrés*, les lundis à 5 heures. — *Structures et fonctions du système nerveux central*, les vendredis à 5 heures.

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

Directeur d'études, M. Longnon, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Les noms de lieu de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations (noms d'origine ecclésiastique)*, les jeudis à 4 heures et demie. — *Les noms de lieu du territoire de Belfort*, les samedis à 4 heures et demie.

Directeur adjoint, M. Victor Bérard : *La Libye des Grecs et des Romains*, les vendredis à 8 heures un quart. — *L'île de Chypre*, les samedis à 9 heures un quart.

PHONÉTIQUE GÉNÉRALE ET COMPARÉE.

Directeur adjoint, M. Paul Passy : *Étude historique de la phonétique française*, les mardis à 2 heures. — *Exercices pratiques*, les mardis à 3 heures. — *Phonétique comparée des principales langues modernes*, les vendredis à 3 heures.

GRAMMAIRE COMPARÉE.

Directeur d'études, M. Michel Bréal, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur honoraire au Collège de France.

Directeur adjoint, M. A. Meillet : *Grammaire comparée du gotique : Explication de textes tirés du manuel de M. Streitberg,* les mardis à 10 heures. — M. Ernout, élève diplomé, étudiera *la phonétique italique,* les mercredis à 9 heures. — M. Cuny étudiera *la phonétique du dialecte dorien,* les mercredis à 10 heures.

Directeur adjoint, M. Gauthiot : *Grammaire comparée : Traitement des finales,* les vendredis à 10 heures. — *Syntaxe germanique,* les samedis à 9 heures.

PHILOLOGIE ROMANE.

Directeur d'études, M. Antoine Thomas, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Études de lexicographie romane,* les jeudis à 2 heures.

Directeur adjoint, M. A. Morel-Fatio : *Explication de textes castillans et catalans du moyen âge,* les mercredis à 4 heures trois quarts.

Directeur adjoint, M. Mario Roques : *Le groupe roman oriental,* les vendredis à 4 heures. — *Recherches sur les adverbes français,* les vendredis à 5 heures.

DIALECTOLOGIE DE LA GAULE ROMANE.

Directeur adjoint, M. Jules Gilliéron : *Étude phonétique de divers patois de la France,* les jeudis à 2 heures. — *Lecture de textes patois,* les jeudis à 3 heures.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE.

Directeur adjoint, M. Abel Lefranc : *Études sur l'institution chrétienne de Calvin* (édition de 1541), les lundis à 4 heures et demie. — *Recherches sur l'histoire littéraire des XVe et XVIe siècles et spécialement sur l'histoire du théâtre,* les lundis à 5 heures et demie.

LANGUES ET LITTÉRATURES CELTIQUES.

Directeur d'études, M. Gaidoz : *Exposition de la grammaire galloise et explication de textes,* les mardis à 9 heures. — *Explication de textes irlandais, tirés des* Irische Texte *de M. Windisch, et des* Hibernica Minora *de M. Kuno Meyer,* les samedis à 9 heures.

LANGUE SANSCRITE.

Directeur d'études, M. Sylvain Lévi : *Cours de 1re année. Textes élémentaires et Notions d'indianisme,* etc.), les vendredis à 9 heures. — *Fables du Pañçatantra,* les vendredis à 10 heures et demie.

Directeur adjoint, M. Louis Finot : *Éléments de langue sanscrite,* les mardis à 11 heures.

LANGUE ZENDE ET PEHLVIE.

Directeur adjoint, M. A. Meillet : *Explication de textes tirés de l'Avesta,* les lundis à 10 heures.

LANGUES SÉMITIQUES.

Directeur adjoint, M. Mayer Lambert : *Hébreu : Exposé de la grammaire hébraïque et explication du livre de la Genèse,* les mardis à 2 heures un quart. — *Explication du livre des Psaumes,* les jeudis à 9 heures. — *Syriaque : Exposé de la grammaire et explication de textes tirés de la Chrestomathie Bernstein,* les jeudis à 10 heures.

LANGUE ARABE.

Directeur d'études, M. Hartwig Derenbourg, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Morceaux choisis du* Livre des Deux Jardins, *par Aboû Schâma, avec l'examen critique des sources orientales et occidentales de l'histoire de Saladin,* les mercredis à 5 heures.

LANGUE ÉTHIOPIENNE-HIMYARITE ET LANGUES TOURANIENNES.

Directeur d'études, M. Halévy : *Exposé de la grammaire éthiopienne. Explication de morceaux choisis dans la Chrestomathie éthiopienne de Dillmann. Explication des inscriptions himyarites,* les mardis à 9 heures et à 10 heures. — *Grammaire comparée des langues touraniennes,* les mardis à 11 heures.

PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ASSYRIENNES.

Directeur adjoint, M. Scheil : *Explication de textes tirés de la Chrestomathie de Bruno Meissner,* les lundis à 8 heures et demie. — *Déchiffre-*

ment du VIe fascicule des Cuneiform Texts *du Musée Britannique,* les vendredis à 9 heures.

ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.

Directeur d'études, M. Clermont-Ganneau, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Antiquités orientales : Palestine, Phénicie, Syrie,* les mercredis à 3 heures et demie. (Quelques conférences sur les *Monuments épigraphiques araméens et néo-puniques* seront faites par M. Chabot, élève diplômé.) — *Archéologie hébraïque,* les samedis à 3 heures et demie.

HISTOIRE ANCIENNE DE L'ORIENT.

Directeur adjoint, M. Isidore Lévy : *Recherches sur la géographie de la Syrie,* les lundis à 4 heures. — *Les débuts de l'histoire d'Israël,* les mardis à 3 heures.

PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

Directeur d'études, M. Maspero, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

Directeur adjoint, M. Guieysse : Première année : *Éléments de grammaire égyptienne et explication de textes hiéroglyphiques,* les jeudis à 9 heures et demie. — Seconde année : *Éléments de lecture hiératique,* les jeudis à 10 heures. — *Traduction de textes hiératiques,* les jeudis à 11 heures.

Directeur adjoint, M. Moret : *Études des monuments relatifs au règne d'Horemheb,* les mardis à 4 heures et demie. — *Textes relatifs aux fondations religieuses : Étude du grand Papyrus Harris,* les mardis à 5 heures et demie.

Histoire de la philologie classique. — Directeur d'études, M. P. de Nolhac, conservateur du Musée de Versailles.

Antiquités chrétiennes. — Directeur d'études, M. L. Duchesne, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, directeur de l'École française de Rome.

M. Henri LEBÈGUE, chef des travaux paléographiques [1], se tiendra à la disposition des élèves, à la Bibliothèque nationale, les lundis, mardis, mercredis, vendredis, de 2 heures à 4 heures, et les samedis, de 10 heures à 11 heures et demie. — Les jeudis à 1 heure, dans une salle de l'École, il exercera les élèves à la lecture des manuscrits grecs.

SALLE DE TRAVAIL.

Excepté les dimanches et les jours de vacances indiqués dans le calendrier de l'*Annuaire,* la salle de travail de la section est ouverte, pour les élèves, du 3 novembre au 24 juin, de 9 heures à midi et de 3 heures à 10 heures du soir.

Après la clôture des conférences, cette salle restera ouverte, du 25 juin au 25 août 1907, de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir.

La *Bibliothèque de l'Université de Paris* est également ouverte pour les élèves réguliers de l'École, munis de leur carte d'inscription, tous les jours non fériés, de 10 heures à midi, de 2 heures à 6 heures et de 8 heures à 10 heures du soir.

PRÉSIDENCE ET SECRÉTARIAT.

M. G. MONOD, président de la section, reçoit à l'École, les samedis, après 3 heures et demie.

[1] *Extrait du Règlement adopté pour le service des travaux paléographiques de l'École :*

« Les collations de manuscrits revêtues du timbre de l'École des hautes études sont et restent sa propriété. Les savants de tous pays, qui désirent obtenir communication de collations faites ou à faire, doivent adresser leur demande au secrétaire de la section d'histoire et de philologie (à la Sorbonne, Paris) pour être transmise au président, qui décidera, après information, s'il est possible d'y donner satisfaction.

« La communication est absolument et rigoureusement gratuite. Les collations communiquées devront être renvoyées au secrétaire, au plus tard lors de la publication du travail pour lequel elles auront été utilisées, avec un exemplaire de ce travail destiné à la bibliothèque de l'École, et un autre pour la personne qui aura fait la collation. »

M. Émile CHATELAIN, secrétaire de la section, reçoit au Secrétariat de l'École, les samedis à 11 heures du matin. Il se tient, en outre, tous les jours (sauf le vendredi) à la Bibliothèque de l'Université, à la disposition des élèves boursiers et de ceux qui préparent une thèse pour l'École.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Calendrier pour l'année scolaire 1906-1907 et oct.-déc. 1907 1

Nature et localisation des fonctions psychiques chez l'auteur du traité *De la Maladie sacrée*, par Jules Soury 5

DOCUMENTS RELATIFS À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

Commission de patronage 36

Personnel de l'École (au 1er octobre 1906) 37

I. Règlement intérieur de la section d'histoire et de philologie 39
II. Décret relatif au classement des professeurs des lycées et collèges.. 42
III. Décret concernant l'Ecole de Rome 42
IV. Règlement de l'École française d'Extrême-Orient 42
V. Décret sur la réorganisation du service des musées nationaux 44
VI. Arrêté relatif au concours de l'agrégation d'histoire 45
VII. Dates des principaux événements de la section 45
VIII. La Bibliothèque Gaston Paris 51

RAPPORT SUR LES CONFÉRENCES DE L'ANNÉE 1905-1906.

I. Philologie grecque (MM. Jacob, Desrousseaux, Serruys) 58
II. Philologie byzantine et néo-grecque (M. Psichari) 61
III. Épigraphie et antiquités grecques (M. Haussoullier) 63
IV. Philologie latine (MM. Havet, Chatelain) 64
V. Épigraphie latine et antiquités romaines (M. Héron de Villefosse).. 65
VI. Histoire (MM. Monod, Thévenin, Roy, Bémont, Reuss, Lot) 68
VII. Histoire des doctrines contemporaines de psychologie physiologique (M. Jules Soury) 74
VIII. Géographie historique (MM. Longnon, Bérard) 74
IX. Grammaire comparée (MM. Bréal, Meillet, Gauthiot) 76
X. Phonétique générale et comparée (M. P. Passy) 78
XI. Langues et littératures celtiques (M. Gaidoz) 79
XII. Philologie romane (MM. Thomas, Morel-Fatio, Roques) 80
XIII. Dialectologie de la Gaule romane (M. Gilliéron) 84
XIV. Histoire littéraire de la Renaissance (M. Lefranc) 85
XV. Langue sanscrite (MM. Lévi, Finot) 89
XVI. Langue zende et pehlvie (M. Meillet) 90
XVII. Langues sémitiques (M. Mayer Lambert) 90
XVIII. Langue arabe (M. H. Derenbourg) 91

XIX. Langue éthiopienne et langues touraniennes (M. Halévy)....... 94
XX. Philologie assyrienne (M. Scheil)........................ 95
XXI. Archéologie orientale (M. Clermont-Ganneau)................ 96
XXII. Philologie et antiquités égyptiennes (MM. Maspero, Guieysse, Moret). 98
XXIII. Histoire ancienne de l'Orient (M. Isidore Lévy)............ 100
XXIV. Rapport du chef des travaux paléographiques (M. H. Lebègue)... 101

MISSIONS.

Missions de la Ville de Paris.................................. 103

MM. Jean Cordey.. 103
Marcel-Georges Aubert.. 105
Gaston Bigot... 111
Séverin-Omer Canal... 112
Marcel Robin... 115
Henri Chatelain.. 123
Pierre Boudreaux... 124
Henri Dupont... 125
Mlle Renée Lafont... 132

École française de Rome.. 133

PUBLICATIONS.

Bibliothèque de l'École pratique des hautes études (1869-1906)....... 134
Annuaires.. 144

CHRONIQUE DE L'ANNÉE.

Séances du Conseil de la section............................... 147
Récompenses décernées par l'Institut en 1906................... 149

NÉCROLOGIE.

M. Georges Salmon.. 150
M. Edouard Specht.. 150

ÉLÈVES.

Liste des élèves et des auditeurs réguliers pendant l'année scolaire 1905-1906.. 151
Programme des conférences pour l'année 1906-1907.............. 170
Salle de travail... 176